



[!] COMMUNICATION, LETTRES
ET SCIENCES DU LANGAGE

Revue scientifique étudiante en ligne • pages.usherbrooke.ca/clsl

Volume 1, no 1
Avril 2007



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Département des lettres et communications

Communication, lettres et sciences du langage a été mise sur pied par le Département des lettres et communications de l'Université de Sherbrooke, grâce à une aide financière de démarrage du Service de la recherche et de la création.

Tous droits réservés © 2007, *Communication, lettres et sciences du langage*.
ISSN 1718-5882

Mot de l'équipe éditoriale

C'est avec un immense plaisir que nous vous présentons ce premier numéro de *Communication, lettres et sciences du langage*. *Communication, lettres et sciences du langage* est une revue scientifique étudiante en ligne destinée à la diffusion de travaux de jeunes chercheurs provenant de trois disciplines connexes, qui en se croisant s'enrichissent l'une l'autre : la communication, les lettres et la linguistique. Le nombre et la qualité des articles témoignent d'ailleurs de la pertinence d'une telle initiative. L'équipe de la revue CLSL, fière de sa première édition, propose une série de textes originaux, rigoureux et diversifiés. Seule la communication n'est pas représentée dans cette toute première édition, mais ce n'est que partie remise.

En littérature, Joanie Corbin déconstruit la figure de l'auteure populaire et montre comment Barbara Cartland, reine du roman sentimental s'il en est une, rejoue la posture et les modes de représentation de ce personnage dans le champ littéraire. En faisant ressortir les traits d'américanité et d'européanité, de même qu'en s'appuyant sur les théories bakthiniennes du carnivalesque, Isabelle Gagnon donne à lire *Le Pavillon des miroirs* de l'auteur migrant Sergio Kokis comme une œuvre appartenant au corpus québécois.

Les articles en sciences du langage permettent de faire un tour d'horizon assez complet de cette discipline. Les marqueurs discursifs du français québécois sont à l'honneur : Anne Beaulieu-Masson, Lisanne Lanciault Mélanie Charpentier et Xioyan Liu décortiquent pour nous les usages non standards du marqueur *comme* en français québécois, alors que Francis Lapointe nous propose une analyse sémantique de « pas vraiment » et de ses nombreux contextes d'utilisation dans la langue courante. Caroline Dubois nous plonge dans l'argumentation avec une étude sur la réfutation dans le discours polémique de Claude Poirier. C'est du côté de la lexicographie et des

banques de données que nous mène Geneviève Labrecque. La grammaire descriptive n'est pas oubliée, puisque Sébastien Marengo se penche en détails sur le cas des adjectifs non attribués en français. Enfin, Sylvie Lam nous fait voyager et pénétrer dans un univers linguistique si différent de celui des francophones en nous entretenant du redoublement en chinois.

L'équipe de la revue souhaite exprimer sa gratitude à quelques personnes dont l'appui a été essentiel dans la réalisation de ce projet. D'abord, nous remercions vivement l'instigatrice de la revue, Mme Céline Beaudet, qui a su nous communiquer son enthousiasme dès le départ. Nous en sommes également reconnaissants à M. Louis Mercier et à Mme Josée Vincent, qui nous ont nourris de leurs conseils et de leur expérience. Nous remercions le Service de la recherche et de la création de l'Université de Sherbrooke pour son appui. Merci aux membres des comités de lecture pour leur temps et leur expertise; aux réviseurs pour leur minutie. Merci, surtout, aux chercheurs qui nous ont transmis le fruit de leur travail.

Nous vous souhaitons une bonne lecture en espérant que ce premier numéro inspirera les jeunes chercheurs à poursuivre leurs travaux ... et à les partager avec nous!

Table des matières

Volume 1, n° 1, avril 2007

Lettres

Lady Guimauve ou la (re)fabrication de l'auteur populaire
Joanie Corbin 5

Québécity et écriture migrante : Le pavillon des miroirs de Sergio Kokis
Isabelle Gagnon 15

Sciences du langage

Comme en français québécois
Anne Beaulieu-Masson, Mélanie Charpentier, Lisanne Lanciault, Xiaoyan Liu ... 27

Claude Poirier, « linguiste-réfuteur ». Le discours polémique illustré.
Caroline Dubois 42

Les apports et les limites de la Banque de données textuelles de Sherbrooke au regard de la description lexicographique du français en usage au Québec : l'exemple du mot cœur
Geneviève Labrecque..... 57

Analyse sémantique de pas vraiment
Francis Lapointe..... 72

Le redoublement en chinois: un étude syntaxique et sémantique
Sylvie Lam..... 81

Les adjectifs non-attributs en français : blocages généraux ou classes lexicales ?
Sébastien Marengo..... 97

Lady Guimauve ou la (re)fabrication de l'auteur populaire

Joanie Corbin

Université de Sherbrooke

Résumé

Barbara Cartland. Un nom qu'on susurre timidement, une auteure que peu de lecteurs avouent connaître ou apprécier, mais qui curieusement détrône Frédéric Dard et Simenon au plan des ventes selon *Le livre Guinness des records*. Auteure de 723 romans, elle est la reine incontestée du roman sentimental. Tantôt figure caractéristique (discours, biographie, invariants romanesques, paratexte éditorial), tantôt figure marginale (tenue vestimentaire, photographies, engagements sociaux, production extralittéraire) au sein de la sphère de grande production, elle rejoue la posture et le mode de représentation de l'auteur populaire dans le champ littéraire. À ce jour, peu d'études en langue française portent spécifiquement sur l'écrivaine britannique, mais les travaux de Julia Bettinotti, Paul Bleton, Pascale Noizet et Denis St-Jacques sur le roman d'amour et les recherches de Daniel Couégnas sur la paralittérature serviront d'assises à ce travail de démythification de l'auteure et de son œuvre.

1. Introduction

« 3 000 mots à l'heure, 9 000 par jour, allongée sur un canapé corail à pompons, dos tourné à l'une de ses six secrétaires; ces demoiselles se relaient sans relâche afin de ne pas perdre une virgule de l'immortelle prose rose. » (L'Express Livres, 19 mars 2006) Cette verve précieuse, c'est celle de Barbara Cartland, reine incontestée du roman sentimental. Dame Guimauve compte à son actif 723 ouvrages traduits en plus de 36 langues et détrône Frédéric Dard et Simenon au plan des ventes selon *Le livre Guinness des records*. Maquillage et vêtements extravagants, coiffure tape-à-l'œil, faux bijoux, fausses fourrures et faux cils, elle n'a décidément rien de l'écrivaine mesurée. Si son discours sur l'écriture, sa relation à son nom d'auteure et ses activités littéraires promotionnelles marquent son inclusion à la sphère grand public, ses conduites non verbales de représentation de soi, son *ethos* non discursif, pour reprendre la terminologie de Jérôme Meizoz, son engagement social et sa production non romanesque dénotent pourtant sa recherche d'une singularité et questionnent l'identité véritable de l'auteur populaire.

Peut-on ainsi croire que Lady Guimauve, tout en adoptant le discours et les stratégies de l'auteur populaire, rejoue la posture de l'auteur de grande diffusion dans le champ littéraire? Un retour succinct au portrait usuel de l'auteur populaire et une étude de l'identité auctoriale de Barbara Cartland permettra de confirmer que Dame Guimauve révisé en effet la « mise en scène publique du soi-auteur » (Meizoz 2004) de l'auteur populaire. *Être écrivain* de Nathalie Heinich, « "Postures" d'auteur et poétique » de Jérôme Meizoz de même que *La vie extraordinaire de Barbara Cartland* de Gwen Robyn serviront d'assises à ce travail de démythification de la figure de l'auteur de grande diffusion.

Dans *L'institution de la littérature*, Jacques Dubois soutient que la littérature minoritaire et par extension son auteur sont tenus à l'écart du pouvoir légitime et également à l'extérieur de la juridiction de l'institution. Il note qu'il n'existe toutefois aucune rupture formelle entre les deux modes de caractérisation et que certains genres parallèles gagnent aujourd'hui en légitimité. Les trajectoires des agents dans le champ littéraire illustrent bien en ce sens la valeur sociale relative des objets culturels. À titre d'exemples, le roman noir, la bande dessinée et la science-fiction évoluent à ce jour vers la reconnaissance institutionnelle et cumulent peu à peu des profits symboliques. Mais qu'en est-il au juste des auteurs? Car s'il existe bien des auteurs grandioses et une Littérature, c'est inévitablement parce qu'il existe aussi des auteurs scotomisés et une contre-littérature.

2. Auteur populaire

L'auteur populaire, c'est l'écrivain mercenaire, le marchand. Comme le souligne Nathalie Heinich, « c'est ainsi qu'il "s'engage" totalement dans son activité d'écrivain – même si cet engagement n'est pas conforme au modèle inspiré –, comme le fait tout entrepreneur, dont la réussite personnelle se confond avec celle de son "affaire". » (Heinich 2000, p. 28) L'auteur populaire vise conséquemment la rentabilité immédiate de son activité d'écriture, répond à une demande préexistante et s'assujettit aux détenteurs des moyens de production et de diffusion. Assimilé à la « mauvaise littérature » – à la paralittérature – il s'écarte du monde inspiré « où règnent l'antériorité et l'intériorité de la satisfaction engendrée par l'œuvre » (Heinich 2000, p. 28). Or, il poursuit un but extérieur à la création, se préoccupant davantage des intérêts du grand public que de l'investissement de sa personne dans l'écriture. Son authenticité est alors mise en doute.

D'ores et déjà, la production de l'auteur populaire est minorée et jugée suspicieuse par l'institution littéraire, comme l'avance Daniel Couégnas dans *Introduction à la paralittérature* : « La "paralittérature" serait "mal écrite", voire pas écrite, en tout cas négligée. Elle se caractériserait par sa pauvreté d'invention formelle, sa répétitivité, le ressassement, les stéréotypes narratifs, les excès caricaturaux. » (Couégnas 1992, p. 18) Autrement dit, l'auteur populaire, et tout particulièrement le romancier sentimental, se voit d'entrée de jeu stigmatisé, relayé au banc des déclassés et rattaché à un contre-modèle littéraire. Pour espérer échapper à cette infamie, il n'a d'autre choix que de s'accorder avec l'impératif d'originalité de l'écrivain. Et cette originalité réside, selon Nathalie Heinich, dans le fait d'être novateur et personnel. Le propre de l'écrivain serait ainsi de s'inscrire dans un régime de singularité et de faire preuve d'imagination et de créativité. Innovant peu ou prou au plan littéraire, mais échappant surtout à l'exigence de personnalité de l'œuvre, l'auteur populaire est discrédité et désigné comme écrivain de second rayon.

Bien que Barbara Cartland s'active dans le circuit commercial et écrive des romans sentimentaux, péchés rose bonbon boudés par l'institution littéraire, elle se mérite rien de moins que la médaille d'or de la ville de Paris en 1988 pour ses 25 millions de romans vendus en terre française et publie plus de 700 ouvrages au cours de sa carrière. Robert Escarpit, dans *Le littéraire et le social*, stipule que « l'écrivain n'est pas un simple fournisseur de matière première d'abord [...] parce que ce qu'il fournit est déjà un produit élaboré. [...] L'écrivain ne limite pas son geste à l'écriture, il va par l'esprit "jusqu'au bout" du livre, il se suppose et se veut lu. » (Escarpit 1970, p. 137) Que suppose alors l'auteur populaire, l'auteur de romans à l'eau de rose? Quels sont ses buts, ses propos? L'exemple de Barbara Cartland semble tout indiqué pour répondre à ces interrogations.

3. Biographie

S'il ne faut nommer qu'une figure emblématique de la littérature sentimentale contemporaine, la reine de la guimauve s'impose d'elle-même. Issue de la vieille aristocratie anglaise, grand-mère par alliance de Lady Di, Dame Cartland naît à Birmingham en juillet 1901 et est élevée aux côtés de son frère cadet Ronald. Très tôt, elle s'intéresse à la lecture et découvre le plaisir des mots. Elle rédige sa première histoire à l'âge de cinq ans et demi. En 1920, réalisant la précarité financière de sa famille et désireuse de rapporter quelques sous à sa mère bien-aimée, elle se met à l'écriture de son premier roman. Elle griffonne à toute heure de la journée et termine en moins de trois mois son manuscrit qu'elle fait parvenir à l'éditeur Gerald Duckworth. La critique salue chaleureusement l'ouvrage et le roman est traduit en cinq langues et tiré à six éditions. À la suite de la publication de son premier manuscrit, elle se délecte de son succès et multiplie sorties et activités mondaines. Dès lors, elle se voit courtisée par les hommes les plus influents d'Angleterre et accepte sa cinquantième demande en mariage. L'alliance se solde par un divorce, mais place néanmoins son futur mari, cousin du premier compagnon, sur sa route. Épouse, mère de trois enfants, romancière, essayiste, historienne, biographe, poète, dramaturge, scripteur et cordon bleu, Cartland est professionnelle de la santé, spécialiste du sexe et thérapeute du cœur. Au terme d'une vie mouvementée, non pas sans avoir adressé à la presse sa nécrologie idéale, la dame en rose s'éteint le 21 mai 2000, à l'âge de 98 ans, est enterrée au nord de Londres, au pied d'un chêne, et repose dans un cercueil en carton.

4. Posture

Au-delà de son œuvre romanesque grandiose, Lady Guimauve est plus que symbole. Sa posture d'écrivaine populaire marque indéniablement son appartenance au monde du renom. Jérôme Meizoz, dans *L'œil sociologue et la littérature*, définit la posture, cette « mise en scène publique du soi-auteur » comme « une construction de soi dans et hors du discours » (Meizoz 2004, p. 64) :

[La posture est] une façon personnelle d'investir ou d'habiter un rôle voire un statut : un auteur rejoue ou renégocie sa "position" dans le champ littéraire par divers modes de présentation de soi ou "postures". (Meizoz 2004, p. 51-52)

La posture inclut deux dimensions fondamentales : l'*ethos* non discursif, à savoir l'ensemble des conduites non verbales de représentation de soi qui réfère aux choix vestimentaires de l'écrivain, à son allure générale, à son attitude, aux « airs » qu'il prend et se donne et l'*ethos* discursif, la construction de l'image de l'auteur au travers son discours proprement dit. La posture auctoriale de Dame Guimauve, la posture du dandy, est immanquablement surenchérie par son *ethos* discursif.

5. Discours – *ethos* discursif

En effet, dès l'adolescence, Barbara manifeste une propension aux activités de la haute société. À son jeune frère Ronald, elle avoue son désir éperdu de reconnaissance et de célébrité :

- Qu'aimerais-tu faire par-dessus tout dans la vie?
- Je serai Premier Ministre, [répond] posément Ronald.
- Eh bien! moi, je veux connaître tout le monde à Londres! [s'écrit Barbara tout excitée] » (Robyn 1988, p. 101)

Courant les soirées mondaines et multipliant les rencontres avec son public lecteur, Cartland brise la « captation par l'écriture » et contrevient à l'image fantasmagorique de l'écrivain. En bon stratège, elle use tout au long de sa carrière de sa popularité d'écrivaine pour s'ennoblir encore davantage. Puisque « la charité est devenue un bon moyen de s'élever dans la société » (Robyn 1988, p. 184), elle se porte à la défense de causes humanitaires et environnementales et organise des galas somptueux. À l'opposé de l'écrivain inspiré qui se tient généralement à l'écart des artifices de la mondanité et de la célébrité, la paperesse du roman sentimental multiplie ses rencontres avec le public et les journalistes des presses à grand tirage.

Lorsqu'il est question d'argent, Lady Guimauve feint maladroitement le détachement : « "Oh, vous savez, je n'y connais rien. Je m'emmêle toujours avec les zéros! "On rit poliment, mais personne n'est dupe! Chacun sait que ce n'est pas la vérité, bien sûr. » (Robyn 1998, p. 397) Si Dame Cartland se refuse apparemment à se définir par son portefeuille, c'est parce qu'elle se dit au premier abord artisanne du bonheur. « [Elle se] moque de la littérature, ce [qu'elle veut], c'est apporter [...] du rêve aux gens. » ([s.a.] 2000, p. D7) Et ce, elle y parvient par le biais de ses écrits. Non seulement dispensaire de bonheur, Barbara est aussi spécialiste de l'Histoire. Elle maîtrise son sujet, mais effectue des recherches préparatoires à l'écriture de chacun de ses romans. À l'instar des auteurs Harlequin, elle légitime sa production en multipliant les renseignements et confère à ses romans une fonction didactique. « Je suis une historienne, affirme-t-elle péremptoirement. Mais je fais passer l'Histoire avec amour. » (Bollon 1984, p. 20)

Au sujet de sa popularité, Lady Guimauve est intransigeante : son succès grandiose est redevable à son acharnement. Adoptant la posture de l'écrivain professionnel, c'est-à-dire la posture « de celui qui travaille à heures fixes, s'imposant à lui-même la discipline routinisée que le créateur inspiré laisse s'imposer à lui, hors de sa volonté » (Heinich 2000, p. 97), Cartland ancre son activité créatrice dans le prévisible : deux heures et demie de dictée, quatre ou cinq fois par semaine. Jamais elle ne déroge à ce rite; l'avenir de l'héroïne et du grand duc en dépend. « Il serait commun de dire que Barbara est une boulimique du travail, mais le travail lui est indispensable. C'est pour elle un art de vivre et l'écriture est la discipline qui lui convient le mieux. » (Robyn 1988, p. 341)

Si Lady Guimauve attribue explicitement sa réussite à sa ténacité, elle invoque aussi sa prédestination à l'écriture. Frappée par le génie créateur dès l'enfance, elle entretient un lien plus que mystique avec les mots. Sa main est guidée et « les idées affluent comme par miracle sous sa plume. » (Robyn 1988, p. 121) À la poursuite de l'inspiration, elle commande tantôt ses processus mentaux, tantôt l'Être suprême; son subconscient lui livre les sujets de ses romans et Dieu lui en dicte les intrigues. Vraisemblablement, le discours de Lady Guimauve sur la littérature, le métier d'écrivain et la création confirment non seulement son appartenance au monde du renom, mais d'abord et avant tout sa mise à l'écart du monde inspiré tel que le conçoit Nathalie Heinich. Qu'en est-il de l'usage de son nom d'auteure?

6. Nom d'auteur

Selon Gérard Genette, « plus un auteur est connu, plus son nom s'étale. » (Genette 1987, p. 42) Celui de Dame Cartland, populaire à souhait, occupe non curieusement une part maximale de l'espace graphique en première de couverture¹. Plume ou signature que Barbara Cartland? Figure d'autorité en matière de romans d'amour, elle contrevient à l'anonymat

¹ Voir Annexe I

usuel des auteurs de littérature sentimentale et dissémine son nom à tout hasard dans un but avoué de reconnaissance et de popularité. À l'instar des auteurs de la sphère de grande production, Cartland use, en termes bourdieusiens, de « procédés de faire-valoir (publicité, relations publiques, etc.) destinés à assurer la rentrée accélérée des profits par une circulation rapide de produits voués à une obsolescence rapide. » (Bourdieu 1998, p. 236) Il ne faut ainsi pas s'étonner d'apercevoir le rose minois de l'auteure en première de couverture de romans sentimentaux, autres que les siens, dont elle fait la promotion².

Garante d'un succès de librairie, la signature Cartland sous-tend le respect d'un contrat de lecture, un ajustement anticipé à une demande préexistante. À juste titre, au sujet des romans de sa mère, Ian, le fils de Dame Guimauve, affirme : « Cela doit [paraître] curieux, mais aucun éditeur n'a jamais lu un seul livre de ma mère. Ils savent ce que Barbara Cartland représente et sont là pour la vendre, ce qui est très flatteur pour nous. » (Robyn 1988, p. 396) L'inscription du nom en page couverture met à profit la personnalité et la notoriété du personnage et signe indéniablement la campagne promotionnelle de l'auteure. Toutefois, comme le rapporte Gwen Robyn, biographe de l'auteure, le nom mythique se retrouve au centre d'une polémique à l'occasion de la publication du trente-septième roman de Barbara :

[En 1943], certaine d'avoir écrit [...] son meilleur roman, Barbara se [présente] chez ses éditeurs [...]. « C'est bien... mais ce n'est pas comme d'habitude! » Les éditeurs [veulent] du « Barbara Cartland » et rien d'autre. Furieuse, elle [montre] son livre à Robert Hale qui [accepte] de le publier sous le nom de Barbara McCorquodale³, sans toutefois omettre de mentionner le nom magique de « Cartland », en caractères plus petits. (Robyn 1988, p. 292-293)

Vraisemblablement, l'éditeur manie le paratexte de telle sorte que la signature McCorquodale-Cartland forge à la fois l'identification et la distanciation du lecteur à l'ouvrage, et par extension à l'auteure, qui déroge à sa forme habituelle. Force est d'admettre que le nom d'auteur est ici politique commerciale et qu'il préside à l'œuvre.

7. Activités littéraires promotionnelles

Du coup, autour de la signature Cartland s'opère un champ d'activités prolifique. En effet, Lady Guimauve, refusant la solitude inhérente à la condition d'écrivain (voir Heinich, 2000), resserre les liens avec son public lecteur. Elle adopte de ce fait des stratégies littéraires et éditoriales fondées sur une logique marchande et multiplie ses projets : forum de discussion, bandes dessinées inspirées de ses fictions, site Internet officiel, vente par catalogue, adaptations cinématographiques, lettres personnalisées, enregistrements audio, dédicaces de photos, séances de signature, fan club, etc. Nul doute, chez Cartland, la publicité littéraire sacralise à la fois la production romanesque et la figure de l'auteure. La stratégie commerciale se fait propagande. Adoptant le discours et les stratégies de l'auteur à succès, Cartland atteste son appartenance au réseau de large production, mais questionne néanmoins l'identité de l'écrivain populaire par le biais de son *ethos* non discursif, de son engagement social et de son œuvre non romanesque.

² Voir Annexe II

³ Nom de famille de l'époux de Barbara Cartland

8. *Ethos* non discursif – physionomie

Excentrique, fleur bleue, originale, superficielle, autant de qualificatifs apposés au nom de Barbara Cartland. Que l'on apprécie ou non le personnage, l'auteure, elle, n'en demeure pas moins une sommité de la littérature sentimentale. Ses tenues vestimentaires extravagantes, célèbres à l'échelle planétaire, témoignent de sa recherche d'une singularité. Le mode de présentation de soi de Lady Guimauve renseigne certainement sur son désir d'originalité, voire de marginalité. Bien que Dame Cartland se fasse somme toute peu novatrice aux plans formel et textuel, elle se distingue en contrepartie par son habillement et son exubérance.

Si, en matière de littérature, « l'originalité [...] est ce concept qui permet de révéler si un travail intellectuel a été ou non "créatif", c'est-à-dire si, à travers lui, l'auteur a exprimé sa personnalité » (Edelman 2000, p. 177) comme l'affirme Bernard Edelman, ne peut-on pas croire que Cartland pallie le caractère rebattu de sa production romanesque par le biais de ses toilettes panachées, tenues de soirée sublimes qu'arborescent aussi les héroïnes de ses romans? Il n'y a certes pas lieu d'en douter. L'investissement de la physionomie de l'auteure marque certainement l'inscription – ou la volonté d'inscription – de Dame Guimauve dans un régime de singularité. En quête d'un statut d'auteur, d'une légitimité, elle cherche la reconnaissance de son originalité par sa désinvolture et son apparence vestimentaire plutôt que par son travail d'écriture. Intraitable et récalcitrante, « [elle sait qu'elle] dérange, mais [...] ne [peut] pas [s'en] empêcher et [...] ne [changera] certainement jamais d'attitude. » (Robyn 1988, p. 415)

9. Engagement social

Au temps de la Seconde Guerre mondiale, Barbara élargit encore davantage son champ d'activités : elle dirige un réseau d'ambulances, s'insurge contre la pornographie et l'homosexualité, obtient du Ministère de l'Approvisionnement que les femmes travaillant pour l'Armée portent des corsages en soie, devient vice-présidente de l'Association des romanciers sentimentaux et aussi présidente de l'Association nationale pour la santé et enseigne finalement aux jeunes demoiselles les vertus de la virginité. « Je ne suis pas une petite fleur modeste qui travaille silencieusement dans son coin, [affirme-t-elle]. [...] Je suppose que certaines personnes me considèrent comme la mouche du coche, mais je réussis ce que j'entreprends. J'arrive toujours à mes fins. » (Robyn 1988, p.16) Si loufoques que puissent paraître les réalisations de Dame Cartland, elles marquent néanmoins l'acharnement de l'auteure et son assentiment à la stratégie du succès théorisée par Alain Viala dans *Naissance de l'écrivain*.

L'impératrice rose ne déroge-t-elle pas par son engagement social souvent farfelu à la conduite circonspecte de l'auteur populaire qui, à la recherche d'une légitimité littéraire et d'une reconnaissance des instances de pouvoir, gagne à la mesure et à la discrétion? L'inclination de Cartland aux activités mondaines joue ici sans contredit sur sa notoriété. Acceptant l'impératif de singularité de l'écrivain, mais refusant en contrepartie les stéréotypes rattachés à cette même exigence de singularité, à savoir les sacrifices inhérents à la condition d'écrivain inspiré (sacrifice de l'œuvre, sacrifice de la personne, sacrifice de l'indépendance, sacrifice de la pureté, sacrifice du temps), Lady Guimauve échappe à sa propre figure et rejoue la posture de l'auteur populaire dans le champ littéraire.

10. Production non romanesque

Tout aussi cocasse que son engagement social, l'activité extralittéraire de Lady Guimauve est également fondamentale à l'interprétation de la popularité de l'auteure. En effet, Dame Cartland, en quête perpétuelle d'innovation, collabore une fois de plus à des projets

originaux : elle rebaptise des parfums selon les titres de ses romans, finance une ligne de meubles et d'articles de décoration, contrôle la vente de produits naturels et dirige une agence de voyages spécialisée dans les circuits pour jeunes amoureux. Elle donne aussi des conférences portant sur les méfaits des chips sur la vie sexuelle, conseille les hommes sur leur alimentation, signe une opérette, des livres de cuisine⁴ et de nombreux autres ouvrages. Intransigente, mais profondément humaine, Lady Guimauve s'immisce dans le quotidien des gens et tend l'oreille plutôt que le portefeuille. Se détournant momentanément de la réussite financière pour se penser non plus reine de la gloire guimauve, mais plutôt « [femme] de bien » (Meizoz 2004, p. 56), elle livre une image complaisante d'elle-même. Par le biais de son activité extralittéraire pour la moins marginale, elle cherche sans contredit à assurer sa notoriété. S'évertuant à se singulariser pour affirmer son authenticité, elle « [transfère] sa valeur d'être humain à son activité d'écrivain. » (Meizoz 2004, p. 240)

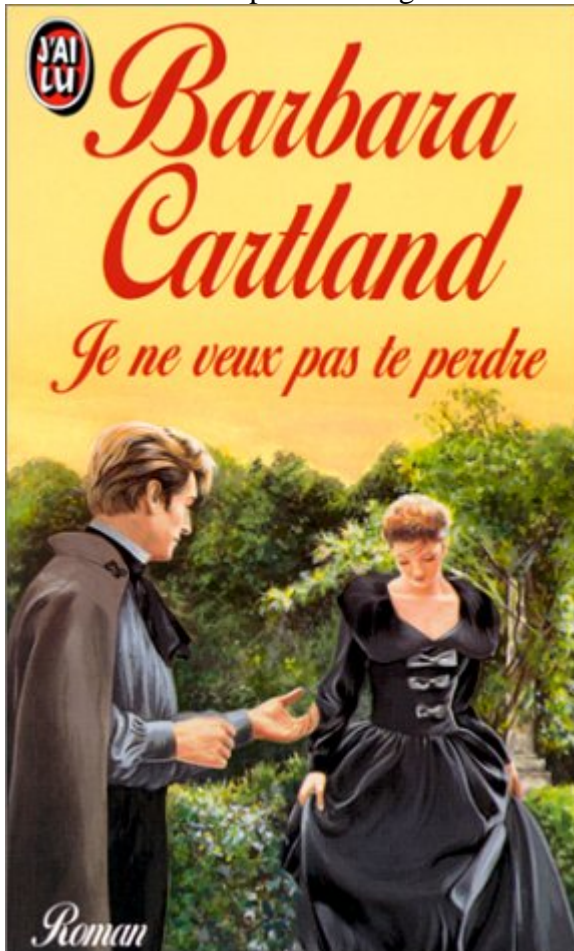
Grande dame de la littérature sentimentale, Barbara Cartland s'apparie à la figure de l'auteur populaire et s'en écarte à la fois. À assaillir si féroceMENT sa production et son personnage, on en oublie que la dame en rose, bon an, mal an, est adorée du public. Adoptant les stratégies et le discours de l'auteur populaire et s'inscrivant à la fois dans un régime de singularité par le biais de sa physionomie, de son engagement social et de son activité extralittéraire, Lady Guimauve rejoue la posture de l'auteur de grande diffusion dans le champ littéraire. Son intrusion dans le milieu mondain et sa popularité littéraire instantanée et grandissante lui permettent de renégocier elle-même sa position dans le champ au cours de sa carrière. « Être la seule à », « la première à », Barbara Cartland y parvient aisément en dépit de son double statut d'auteure populaire et de romancière sentimentale.

Somme toute, chacun embourbé dans ses préconçus, littérature et paralittérature s'opposent plutôt que se complètent alors que tout bien considéré, tout auteur, de la sphère de production restreinte à la sphère de grande production, s'inscrit dans un régime de singularité qui lui est propre et joue finalement – l'exemple de Barbara Cartland le démontre bien –, à être ou à ne pas être écrivain. Il est à se demander si le terme écrivain ne réfère plus tant à un esthétisme littéraire qu'à une posture d'auteur. Mais qu'est-ce donc déjà qu'un écrivain, qu'un auteur? L'appellation écrivain populaire est-elle antinomique? Que penser des Stephen King, J. K. Rowling, Agatha Christie, Georges Simenon, Frédéric Dard, Barbara Cartland et autres figures notables de la littérature de grande diffusion aujourd'hui richissimes, mais qui, au départ, prennent la plume pour pallier leur misère? Chose certaine, peu importe où ils sont, ils règnent en leur royaume... tout noir... tout rose.

⁴ *Barbara Cartland's Health Food Cookery Book, Food for Love, Magic of Honey Cookbook, Recipes for Lovers, The Romance of Food*

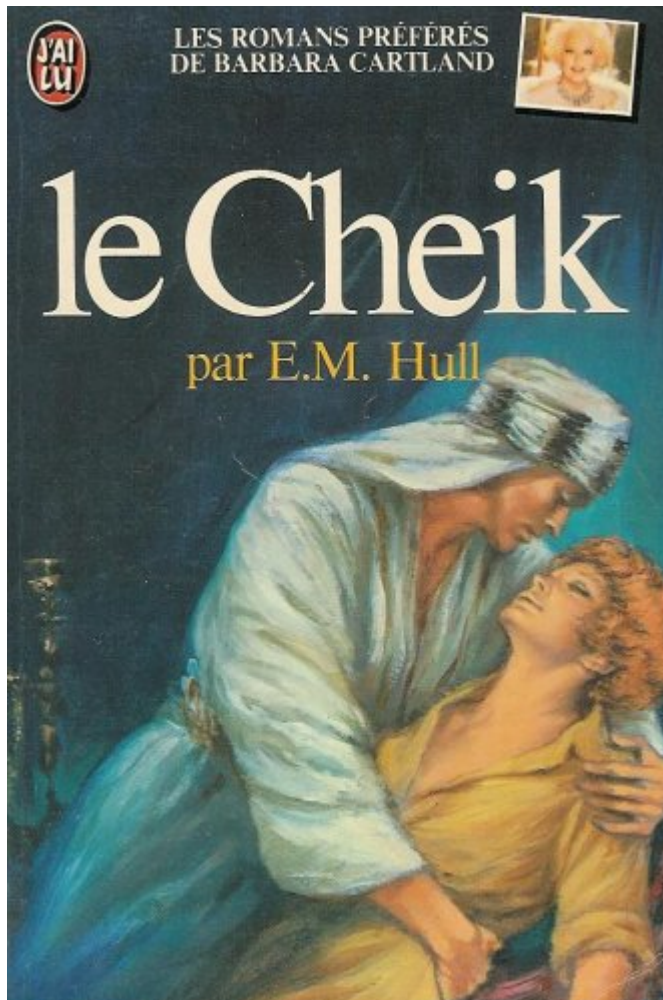
11. ANNEXE 1

Barbara Cartland : plume ou signature?



12. ANNEXE II

Barbara Cartland : promotion ou autopromotion?



13. Bibliographie

- ARON, Paul, SAINT-JACQUES, Denis et VIALA, Alain (2002). *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF.
- BARTHES, Roland (1973). *Le plaisir du texte*, Paris, Éditions du Seuil.
- BÉRARD, Sylvie, BETTINOTTI, Julia et JEANNESSON, Gaëlle (1996). *Les 50 romans d'amour qu'il faut lire*, Québec, Nuit blanche éditeur.
- BETTINOTTI, Julia et al. (1990) *La corrida de l'amour*, sous la direction de Julia Bettinotti, Montréal, XYZ.
- BOLLON, Patrice (1984). « Barbara Cartland, l'impératrice rose », *L'Express*, 13 janvier, p. 20-21.
- BOURDIEU, Pierre (1998). « Le marché des biens symboliques », *Les règles de l'art*, Paris, Coll. « Points » et « Essais », Éditions du Seuil, p. 234-288.
- BOURDIEU, Pierre (1991). « Le champ littéraire », *Actes de recherche en sciences sociales*, n° 89, p. 4-46.
- COUÉGNAS, Daniel (1992). *Introduction à la paralittérature*, Paris, coll. « Poétique », Éditions du Seuil.
- DUBOIS, Jacques (1978). *L'institution de la littérature : introduction à une sociologie*, Paris, Fernand Nathan, Bruxelles, Éd. Labor.
- DUPONT, Didier, Yves REUTER et Jean-Maurice ROSIER (2000). *S'appropriier le champ littéraire*, Bruxelles, De Boeck Duculot.
- ESCARPIT, Robert (1970). « Succès et survie littéraires », *Le littéraire et le social. Éléments pour une sociologie de la littérature*, Paris, Flammarion, p. 129-163.
- GENETTE, Gérard (1987). *Seuils*, Paris, Coll. « Points » et « Essais », Éditions du Seuil.
- GRISOLIA, Michel (2001). « Ils auraient 100 ans en 2001 », *L'Express*, 26 juillet, p. 50-56.
- HEINICH, Nathalie (2000). *Être écrivain. Création et identité*, Paris, Éditions de la découverte.
- MEIZOZ, Jérôme (2004). « "Postures" d'auteur et poétique », *L'œil sociologue et la littérature*, Genève, Slatkine Érudition, p. 51-65.
- PRÉFONTAINE, Clémence (1991). *Le roman d'amour à l'école. L'amour de la lecture*, Montréal, Éditions Logiques.
- ROBYN, Gwen (1988). *La vie extraordinaire de Barbara Cartland*, Paris, Éditions Tallandier.
- [s.a] (1993). « Barbara Cartland lance le Romance Club », *La Presse, Arts et spectacle*, 6 octobre, p. E9.
- [s.a.] (2000). « Barbara Cartland a été inhumée dans l'intimité », *La Presse, Arts et spectacles*, 25 mai, p. D7.
- SCUTIO, Auza (éd.) « Barbara Cartland, la diva de la guimauve en vadrouille », *Le Tyran*, [en ligne], 20 octobre 2003, http://72.14.203.104/search?q=cache:rw8gIcPZy4AJ:www.singuliers.net/article_pdf.php3%3Fid_articled%3D13+barbara+cartland+guimauve&hl=fr&gl=ca&ct=clnk&cd=26&lr=lang_fr, (page consultée le 19 mars 2006).
- SILBER, Martine (2000). « Adieu à la Lady du roman rose, Barbara Cartland, auteur de 723 livres traduits en 36 langues », *Le Monde Sélection hebdomadaire*, 27 mai, n° 2690, p. 14.
- L'Express Livres. « Barbara Cartland », *Bienvenu sur L'Express Livres*, [en ligne], 26 juillet 2001, <http://livres.lexpress.fr/portrait.asp/idC=2418/idR=5/idTC=5/idG=0>, (Page consultée le 19 mars 2006).

Québecité et écriture migrante : *Le pavillon des miroirs* de Sergio Kokis

Isabelle Gagnon

Université de Sherbrooke

Résumé

Cet article propose une analyse du *Pavillon des miroirs*, premier roman de Sergio Kokis, auteur québécois d'origine brésilienne, à l'aune des traits particuliers et incontournables de la québecité que sont l'américanité, l'européanité et la modernité. En éternelle redéfinition, la littérature québécoise doit aujourd'hui composer avec une importante internationalisation et l'entrée en force des auteurs nés à l'étranger dans ses rangs. Ainsi, malgré l'absence, dans ce roman de Kokis, de référents proprement québécois, le traitement de ces quelques traits de la québecité que sont l'américanité, l'européanité et la modernité demande une insertion dans le corpus national. Et comme nombre de romans québécois s'inscrivent dans un esthétisme carnavalesque, tel que défini par Mikhaïl Bakhtine, nous poursuivrons l'analyse du roman en nous appuyant sur les théories bakhtiniennes.

1. Introduction

La littérature québécoise, concept en éternelle redéfinition, s'est continuellement modifiée et a évolué à travers les époques et ses différentes appellations. Selon Jacques Allard, « l'histoire de cette littérature démontre en fait qu'elle a eu, et garde sans doute, une triple figure. Elle a d'abord été française, puis s'est voulue canadienne pour finalement se prétendre québécoise. » (Allard 1991). Elle est ainsi, de toute évidence, un composite d'éléments qui la forment, tout en l'assujettissant à une remise en question perpétuelle. Or le contexte culturel et géographique dans lequel elle évolue n'est certes pas étranger à cet état de fait. De la culture française, qui l'a de tout temps forgée, et du contact obligé avec la culture états-unienne, découle une inclination à considérer l'américanité et l'européanité comme constituants primordiaux de sa québecité.

Par ailleurs, il est aussi permis d'affirmer, tel que le fait Laurent Mailhot, que « [l]es derniers vingt ans ont été décisifs pour la littérature québécoise. Elle s'est reconnue elle-même tout en devenant *contemporaine*, internationale, intergénérationnelle, polygénique¹ » (Mailhot 2003, p. 7), empruntant ainsi le chemin de la modernité. Et à cela, nous nous devons absolument d'ajouter que depuis la décennie 1980, la littérature québécoise s'est grandement métissée, qu'elle s'est vêtue d'une altérité autant formelle que thématique. La venue en force d'auteurs de nationalités autres que québécoise, qui ont revendiqué leurs différences – culturelles aussi bien que littéraires –, aura marqué d'énormes changements dans le paysage littéraire. Il va sans dire que ce constat ne se limite pas à notre seule littérature et qu'il peut être accolé à l'ensemble des littératures, car « [l]'internationalisation force la littérature nationale à devenir de plus en plus nationale, afin de ne pas perdre sa visibilité, même si, d'une part, elle sort de

¹ En italique dans le texte.

ses frontières et prend en compte l'Autre et les Autres, l'Étrange et l'étranger, et surtout, d'autre part, si elle n'hésite pas à assumer la diversité et sa diversité. » (Moisan 2001, p. 279) La place maintenant importante occupée par les auteurs nés à l'étranger dans le champ littéraire québécois serait donc, en quelque sorte, la résultante de cette ouverture sur le monde, de cette internationalisation.

Suivant ce postulat, l'œuvre littéraire de Sergio Kokis, Québécois d'origine brésilienne, prend place directement dans le corpus québécois et devrait participer de ce phénomène d'internationalisation de la littérature québécoise. Mais *Le pavillon des miroirs*, premier roman qui se déroule en grande partie sur le territoire du Brésil, a-t-il réellement une place dans le corpus romanesque québécois ? Quels éléments inhérents à la québécity peut-on retrouver dans cet ouvrage ? L'absence presque totale de référents explicitement québécois ainsi que la longue description de la société brésilienne ne demandent-elles pas plutôt un classement au sein de la littérature sud-américaine ? Pour ce texte, nous nous efforcerons de faire ressortir du *Pavillon des miroirs* les traits relatifs à la québécity que sont les notions d'américanité, d'européanité et de modernité. De plus, le concept du carnivalesque tel que défini par Mikhaïl Bakhtine, permettant selon André Belleau une analyse pertinente d'un grand nombre d'œuvres romanesques québécoises, constituera un deuxième angle d'exploration de ce premier roman qui a permis à Sergio Kokis une entrée remarquée dans le monde de l'écriture fictionnelle.

1.1 *Le pavillon des miroirs*

Le pavillon des miroirs découle d'un ouvrage ne traitant, au départ, que de peinture et d'art, et qui avait été refusé par tous les éditeurs auxquels Sergio Kokis l'a présenté. Ceux-ci ne voyaient aucun intérêt à une telle réflexion esthétique. Seul André Vanasse, de la maison d'édition XYZ, a pu lire entre les lignes et prendre conscience du potentiel romanesque que renfermait la première version. Après un travail majeur de réécriture, l'auteur a présenté le roman tel qu'il se présente aujourd'hui. L'éditeur a fait preuve d'un flair sans pareil puisque quatre des plus importants prix littéraires québécois² lui ont été décernés, exploit que, selon certaines critiques, Sergio Kokis aurait été le seul à réaliser au Québec (pour un seul ouvrage et, qui plus est, pour un premier roman).

La structure même du roman s'édifie sur la notion de dialogisme, notion très importante pour l'auteur, comme en fait foi cet extrait d'entrevue :

[e]n fait, j'utilise la littérature pour dire comment je vois le monde, comme un champ de dialogue avec moi-même et avec diverses voix présentes dans mon esprit. Les personnages que je mets en scène dans mes romans sont tous en harmonie avec moi, et même ceux qui sont en complète contradiction avec moi font partie de cette symphonie qui constitue mon identité³.

Fait important à souligner cependant, le narrateur du roman s'arroge le contrôle total de ce dialogisme instauré entre les différents personnages. Mis à part une dizaine de dialogues présentés en discours rapporté, la totalité du roman repose sur un dialogisme en discours transposé et présenté selon les souvenirs exclusifs du narrateur. Ainsi, les chapitres se succèdent, comme autant de discussions, entre le présent d'un immigrant brésilien installé depuis plus de vingt ans dans un pays nordique – qui a tout du Québec malgré l'absence de

² Prix Molson de l'Académie des lettres du Québec (1994), le Grand Prix du livre de Montréal (1994), le Prix Québec-Paris (1995) et le Prix Desjardins du Salon du livre de Québec (1995).

³ Cité par Eva Le Grand (2000, p. 28)

dénomination – et les souvenirs de son enfance passée au Brésil. Par sa réflexion sur l'art et la peinture, le narrateur remonte le fil de sa mémoire pour retourner à la source des images qu'il reproduit sur ses tableaux. Toutes appartiennent à son passé lointain et déchirant, dans ce Brésil de contrastes, rempli tout autant d'horreur et de misère que de beauté et de douceur. Toutes sont également parties intégrantes de cette identité qu'il tente encore et toujours de cerner et de contenir en un seul cadre, tâche qu'il finira, impuissant, par abandonner.

Cette trame narrative, qui s'apparente considérablement à la vie de Sergio Kokis, rend très difficile la distanciation entre le narrateur et l'auteur, rejoignant en cela ces propos de Silvie Bernier sur l'écriture migrante au Québec :

[f]réquemment, ces histoires coïncident avec la vie de leurs auteurs, ce qui incite les lecteurs à lire les romans comme des autobiographies. La présentation de l'auteur en quatrième de couverture et les propos tenus en entrevues viennent renforcer cette impression, tout comme l'utilisation fréquente dans le texte de la première personne. La similarité entre les dates et les lieux de naissance de l'écrivain et de son *alter ego* fictif, la présence de formes narratives telles que le journal intime, la correspondance, le témoignage ou la confession sont tous des signes qui invitent à un pacte autobiographique. (Bernier 2002, p. 17)

Alors, si on en croit les différentes informations biographiques qui circulent et les dires de Sergio Kokis lui-même, le schéma du roman concorde *ipso facto* avec son « canevas » de vie.

2. Américanité, européenité et modernité

La culture québécoise constitue un creuset de moult influences et traditions, en raison de sa situation géographique et de ses origines. Selon Georges Desmeules et Christiane Lahaie :

[l]'Europe lègue une culture riche et glorieuse tandis que l'Amérique annonce le progrès, la richesse, le pouvoir. À ce premier doublet, Europe = culture/Amérique = matérialisme, s'ajoute une autre opposition : le tiraillement constant chez nous entre classicisme et modernité. L'esprit du XVII^e siècle qu'on a voulu préserver dans nos institutions et correspondant à l'idéologie régionaliste dominante va à l'encontre de la tendance se manifestant sur notre continent : la modernité. [...] On peut donc isoler les racines de l'identité québécoise en soutenant qu'elle s'abreuve à la fois à l'héritage européen et aux valeurs américaines, et à celles de la modernité naissante. (Desmeules, Lahaie 1997, p. 8)

Émanant de leur réflexion sur l'existence ou non de classiques dans la littérature québécoise, ces trois éléments – l'europeanité, l'américanité et la modernité – se sont avérés, pour les auteurs, essentiels à la notion de québécity. Campées en général par les personnages d'un roman, ces caractéristiques prennent la forme des désirs ou des traits de caractère de ceux-ci.

Par exemple, le personnage incarnant l'américanité, personnage habituellement de sexe masculin dans le roman québécois, exprime ou évoque un désir de prise de possession, de conquête d'un territoire donné. Symbolisant en quelque sorte l'ailleurs, la nouveauté, la découverte, il détient un énorme pouvoir de séduction. Par son inassouvissable quête de dépassement, « il représente le dilemme moral ressenti par ceux que les vastes espaces attirent, mais qui doivent pour cela s'isoler, quitte à s'aliéner leurs proches, voire à se sacrifier, volontairement ou non, à leur idéal. » (Desmeules, Lahaie 1997, p. 12)

De son côté, et sans surprise aucune, le personnage qui campe l'européanité – il s'avère très souvent être aussi de sexe masculin – défend les vieilles valeurs culturelles héritées de l'Europe. Personnage d'une grande stabilité, il n'est en rien l'instigateur de transformations, encore moins celui par lequel les changements arrivent. À l'opposé du « délégué » de l'américanité, son mode de vie est, en règle générale, sédentaire. En définitive, il se présente comme l'avatar du bon père de famille sage et responsable.

Dans leur conceptualisation de la modernité, Desmeules et Lahaie se font un peu plus complexes. Incarné par un personnage féminin, voire par plusieurs à la fois, ce concept « met en relief la diversité des expériences humaines et la volonté d'émancipation des personnages qui se retrouvent en elle » (Desmeules, Lahaie 1997, p. 9). À leur sens, la modernité implique *de facto* une lutte, ressentie en général par le personnage féminin principal, entre les valeurs traditionnelles et les changements qui s'opèrent dans la société. L'attitude de la femme, par son repli ou son ouverture à la nouveauté, serait le baromètre d'une propension plus ou moins forte à la modernité. Cette dernière se jauge également dans les interrelations entre les hommes et les femmes ; à l'image de la société, l'attitude de ceux-ci envers celles-là transcrirait assez bien le niveau de modernité qu'un auteur a exposé dans son roman.

Le pavillon des miroirs concentre ces trois éléments de la québécoisité au sein même du cercle familial par les personnages mis en scène. En faisant du père, de la mère et du narrateur des représentants de l'américanité, de l'européanité et de la modernité, Sergio Kokis a certainement inscrit son premier roman dans le corpus de la littérature québécoise. À la lumière des considérations émises par Desmeules et Lahaie, voyons de quelle manière l'auteur a attribué ces caractéristiques respectives à chacun des personnages de la famille du narrateur.

3. Le père européen américanisé

Le père du narrateur, brésilien d'origine lettone, personnifie parfaitement cette « tendance à l'appropriation d'un territoire, [cette] quête de dépassement » (Desmeules, Lahaie 1997, p. 9) qui s'articule autour de l'américanité. Sa nature même d'Européen, fondée sur les traditions et le passé, il la rejette et vient s'installer au Brésil, dans une recherche éperdue d'innovation et de découvertes. Le voyage de l'Est vers l'Ouest, tout comme l'ont fait les pionniers américains dans leur conquête de nouveaux espaces, s'est toutefois terminé un peu trop au sud pour ses ambitions, qui sont impossibles à réaliser dans le contexte brésilien. Il s'investit tout de même complètement dans la mise au point de systèmes d'éclairages révolutionnaires et se targue d'avoir mis sur pied la première garantie à vie sur des appareils électriques, garantie qui existe aux États-Unis, mais qui est toujours inédite au Brésil, où l'innovation technologique demeure très déficiente. Ses modèles sont en tous points américains, à l'image des produits et des outils qu'il utilise pour son travail, tels *General Electric*, *Sylvania* et *Westinghouse*. Il fera breveter une nouvelle invention, lui donnant, selon la façon de faire aux États-Unis, un sigle comportant un numéro plus grand que 1, afin de faire croire que de nombreux prototypes ont été nécessaires avant d'en arriver à la version définitive. Malgré tous ses modèles de compagnies américaines et de « *success stories* » capitalistes, le père du narrateur n'aspire pas vraiment à devenir riche et puissant comme le sont, dans son esprit, les Américains. Il souhaite plutôt dépasser les limites technologiques et faire en sorte de révolutionner les habitudes de vie des Brésiliens. Il semble ainsi avoir quitté son Europe natale à la conquête de l'Eldorado, pays mythique et pour toujours inaccessible, plutôt que de la Californie.

4. La mère américaine européanisée

Contrairement à l'acception générale qui veut que, dans le roman québécois, la femme soit la détentrice d'une valeur de modernité, ou à tout le moins, d'une opposition entre le classicisme et la modernité, la mère du narrateur du *Pavillon des miroirs* ne semble s'inscrire que dans la franche tradition européenne. Complètement à l'opposé des considérations du père, elle qui est pourtant américaine de par sa naissance en territoire brésilien, ne jure que par les rituels de Macumba, culte animiste afro-brésilien. Ceux-ci permettent, entre autres, de voir dans le reflet de la lune sur une eau agrémentée de gouttes d'urine, le visage du mari promis ou de l'amoureux secret. Cette vision doit venir corroborer celles aperçues au couvent, lors de la fête de Saint Antoine, manifestation religieuse qui constitue une autre expression traditionaliste. Car, aussi paradoxal que cela puisse paraître, la mère est de tous les rituels « spirituels », qu'ils soient religieux catholiques, comme la messe à laquelle elle oblige le narrateur et son frère aîné à participer en tant qu'aide-enfant de chœur, ou les ateliers de spiritisme qui permettent d'entrer en contact avec les fantômes des gens disparus, ceux-ci pouvant également donner des renseignements sur le futur mari. Cette fixation sur le désir d'en apprendre plus long sur le futur mari semble étrange dans son cas puisqu'elle est une femme mariée et rien ne laisse soupçonner qu'elle souhaite être infidèle à son mari ou qu'elle chérit le désir de le remplacer. Elle apparaît néanmoins exaspérée des inventions et des lubies de ce dernier, qui ne rapporte pas assez d'argent à la maison. Elle décide donc de continuer dans la veine de la tradition et organise un bordel à la maison, permettant ainsi à des femmes⁴ d'exercer ce qui est, apparemment, le plus vieux métier du monde et qui lui assure des revenus garantis.

5. Le « je-narrateur » inscrit dans la modernité

Le narrateur, quant à lui, se situe totalement dans la modernité puisqu'il s'avère être totalement écartelé entre les deux visions du monde exposées par ses parents ; impressionné par le travail de son père, ses outils et ses inventions, mais obligé, par sa mère, de participer à la messe et curieux d'assister à tous les rituels auxquels elle s'adonne. De plus, à l'adolescence, il profitera lui-même de la tendance à la tradition entretenue par sa mère en utilisant les services des prostituées qui travaillent chez lui et il tirera parti des cours de dessins offerts par son père, lui qui souhaite le voir participer à ses entreprises de publicité. Toutefois, par esprit de révolte et d'émancipation, il ne choisira aucune des deux avenues et après un séjour en Europe, optera pour ce qui ressemble étrangement au Québec, province qui a la réputation d'être à cheval entre l'Europe et l'Amérique, ne serait-ce que par la langue qu'on y parle. Ainsi, voulant se libérer d'une tension entre deux réalités opposées, il choisit exactement un des endroits au monde où ces tensions se manifestent le plus, de toutes sortes de façons différentes. Par ailleurs, cet exil ne lui réussira pas parfaitement et il s'appliquera à dénoncer, entre autres, la manière de vivre des habitants de son nouveau pays, qui diffère trop de celle à laquelle il est familier. Et malgré ce déplacement spatial, son esprit restera bien ancré dans son pays d'origine par son obsession profonde du passé et des images emmagasinées pendant l'enfance, qu'il ressasse sans cesse et qui constitue sa source d'inspiration artistique première. Ainsi, le tiraillement entre le passé et le présent prendra la forme d'une tension au sein même de sa personne, son corps étant ancré dans la modernité et son esprit perdu dans la tradition.

⁴ Jamais il n'est fait mention qu'elle exerce d'autres activités que la gestion de cette « maison de bains et de rencontres », ce qui laisse croire qu'elle reste encore et toujours fidèle à son mari, qui lui, ne l'est manifestement pas.

Par ce réseau de personnages qui interagissent entre eux, par cette famille nucléaire, le principe même de québécity se trouve actualisé par les trois éléments analysés : une influence européenne, venant de la mère, un marquage américain, par le père, qui prend naissance dans la modernité, soit par le personnage du fils, le narrateur lui-même.

6. Le potentiel carnavalesque

L'écriture carnavalesque, telle que l'a conceptualisée Mikhaïl Bakhtine à partir entre autres des ouvrages de Rabelais, Dostoïevski, Cervantès et Gogol, repose essentiellement sur un esthétisme du renversement. Par ce procédé littéraire, les rôles habituellement dévolus à certains membres de la société se trouvent inversés – le petit peuple obtient le contrôle de la collectivité pour un moment –, une corporisation du spirituel peut s'effectuer, et l'animal se trouve à même de développer des attributs humains. Toujours dans cette perspective de bouleversement, l'interaction inusuelle de registres opposés, soit par exemple les registres du populaire et du savant, du sérieux et du comique, du sacré et du profane, constituent des combinatoires structurantes du roman carnavalesque. Du reste, l'intrusion de la culture populaire dans une littérature dite sérieuse est une composante tout aussi essentielle à cet esthétisme particulier.

Ces éléments constitutifs de l'écriture carnavalisée ne se retrouvent toutefois pas dans toutes les littératures puisque la majorité d'entre elles ont exercé une folklorisation de leur culture populaire. D'après André Belleau,

[i]l subsiste néanmoins des peuples où, pour des raisons historiques et sociales, la culture populaire est demeurée vivante et active, soit comme conduites et langages de la vie quotidienne, soit de façon plus diffuse dans les valeurs transposées par le discours social. Je pense ici, entre autres, au Québec et à l'Amérique latine. Il paraît indispensable de considérer un grand nombre de romans québécois et latino-américains comme profondément carnavalisés. Ici la carnavalisation pourrait se concevoir dans plusieurs cas comme la seule forme possible de réalisme, compte tenu de la position des différents langages dans la réalité et de leurs rapports entre eux et avec les groupes et les classes. (Belleau 1986, p. 200-201)

Il ajoute même : « [o]n dirait en effet que le roman actuel de l'Amérique du centre et du sud [sic] est écrit délibérément pour donner raison à Bakhtine, ce qui n'est nullement le cas du nouveau roman français, pipi de colombe monologique au sujet duquel Bakhtine n'est d'aucun secours. » (Belleau 1986, p. 53) L'argument est assez clair et réitéré, si besoin est, la spécificité d'un certain roman québécois par rapport à un certain roman français. Le fort potentiel carnavalesque du *Pavillon des miroirs* se trouve également confirmé puisque ce dernier combine, par son auteur, les caractéristiques fortement carnavalesques des cultures québécoise et brésilienne, sociétés qui, en raison de leur statut postcolonial, sont plus enclines au carnavalesque parce que de nature fortement contestataire.

Plusieurs traits doivent obligatoirement être réunis au sein d'un roman pour qu'il participe du carnavalesque. Nous nous permettrons encore une fois de citer André Belleau sur ce point : « un texte carnavalisé serait effectivement un texte structuré par la culture carnavalesque sur divers plans : la narration, le contenu narratif, les images. » (Belleau 1986, p. 193) N'est donc pas suffisante une seule scène d'une manifestation carnavalesque pour prétendre à un texte carnavalisé. Indéniablement, *Le pavillon des miroirs* se compose de nombre de ces éléments essentiels, que nous analyserons plus avant.

7. Les traits de la carnavalisation

Afin d'autoriser une meilleure compréhension, nous avons privilégié, pour cette section, une séparation claire de chacun des traits carnavalesques, sans tenir compte du fait que plusieurs traits puissent être associés à un même événement. Cependant, si tel est le cas, l'événement se verra mentionné plus d'une fois, selon le trait auquel il réfère.

Par l'exigence vitale et universelle de participation, premier trait carnavalesque analysé dans *Le pavillon des miroirs*, tous et chacun se doivent obligatoirement de prendre part à l'événement, à la fête, à la procession. Ainsi, au tout début du roman, le narrateur raconte une visite au couvent du Largo da Carioca pour la célébration de la fête de Saint Antoine, le patron des causes perdues, mais surtout celui auquel les femmes doivent adresser leurs prières pour trouver un mari. Toutes les femmes se font un devoir de participer à cette fête, « toutes sortes de femmes, riches et pauvres, jeunes et vieilles » (Kokis 1995, p. 15), même celles qui ont déjà un mari, qui très souvent se fâche de cette impertinence. La mère et les tantes du narrateur l'y emmènent, car elles se sentent intimidées d'aller seules à cette fête dite de vieilles filles et veulent un homme sur qui s'appuyer, nonobstant le fait qu'il ne soit, à cette époque, qu'un jeune enfant de moins de dix ans. Une dérogation toutefois à cette supposée universalité de participation : « seules les Noires les plus misérables ont dû rester à la maison pour travailler. » (Kokis 1995, p. 15) Par conséquent, même si ce trait tend à rassembler le plus de gens possible autour d'un événement particulier, il semble que certaines conventions sociales profondément ancrées dans les mentalités ne peuvent être complètement oblitérées.

Le carnaval lui-même constitue, selon Bakhtine, la manifestation par excellence de ce phénomène de participation universelle dans les romans carnavalisés. Tous et chacun sont en droit de prendre part à cet événement, et se retrouvent presque dans l'obligation d'y assister. Dès lors que le père du narrateur a la très fâcheuse idée d'être malade au cœur des journées du carnaval, les autres membres du foyer sont bien embêtés, car s'il meurt, un entretien de la maison sera nécessaire et terminera de gâcher ces journées exceptionnelles. Les voisins et les amis viennent le visiter, mais occupent leur temps essentiellement à regarder le défilé à partir du balcon de l'appartement. Il s'avère donc vital pour tous, mis à part le père, de se joindre au reste de la population pour célébrer cet événement annuel primordial, auquel ont été consacrés des mois de préparation.

Le deuxième élément constitutif du carnavalesque, la suppression joyeuse des distances entre les hommes, implique un décloisonnement complet des classes sociales, le temps d'une célébration ou d'un événement quelconque. La fête de Saint Antoine, qui voit se regrouper dans un même lieu des femmes de toutes les conditions sociales (ou presque...), permet d'illustrer autant le premier trait carnavalesque que ce deuxième, qui appelle à une abrogation des diktats de ségrégation en règle des groupes sociaux. Il en est d'ailleurs de même pour le carnaval qui, avec ses défilés dans les rues et ses danses, fait en sorte que « tous ont l'air de se connaître [...] Chacun avanc[e] très lentement, se frottant aux autres corps, humant toutes les senteurs, pressé par des amas de chair exposée et transpirante. » (Kokis 1995, p. 108-109) La cohabitation semble parfaite et convenir à tous. En poussant un peu plus loin la lecture, il apparaît toutefois que la suppression des distances entre les hommes ne se fait que pour une couche de la société, comme le prouve cet extrait : « [c]'était le carnaval des pauvres, dans les rues, interdits de séjour dans les clubs privés ou les hôtels du bord de la mer. Ça ressemblait à de la joie, mais en plus automatique, en moins ressenti : une espèce de désir de bonheur uniquement, que l'on poursuit sans pouvoir l'atteindre. » (Kokis 1995, p. 111) L'illusion est

très tenace et perdure toute l'année pendant laquelle s'échelonnent les préparations, s'étiolant tranquillement pendant les célébrations, pour revenir tout aussi forte immédiatement après le carnaval, à la simple pensée du prochain qui vient dans quelques mois. C'est en quelque sorte un exutoire annuel à la misère.

Une fois encore, la fête de Saint Antoine et le carnaval, événements qui participent en quelque sorte d'une catharsis positive, permettent de mettre en lumière cette autre caractéristique du carnavalesque, l'expression concrète des sentiments refoulés, qui consiste à autoriser l'effusion de sentiments qu'il est, en temps normal, impossible de laisser surgir. On laisse libre cours à l'expression du désir pour un voisin, une passante ou la statue d'un saint. Une scène du roman offre encore une autre corroboration de la présence de ce trait carnavalesque : le narrateur se souvient d'un boucher dans un abattoir procédant à la mise à mort des boeufs. Sa technique est éprouvée et l'animal tombe au premier coup d'épieu sur la nuque. Au fil des heures, aidés de la cachaça (alcool de canne à sucre très prisé au Brésil) ingurgitée à grandes gorgées, les gestes du boucher deviennent de moins en moins précis et blessent une bête sans la tuer. Celle-ci semble prendre conscience de sa situation ; la peur se réveille en elle, la faisant se débattre pour tenter d'échapper à la mort qui vient :

[d]'exécution, cela devenait combat, carnage, insoumission punie et chambre de torture [...] L'ouvrier insultait la bête de tous les noms sacrés et profanes, à la fois ému devant tant de souffrance et furieux de cet incident qui gâchait son travail [...] « Meurs, bœuf, fils de pute ! Meurs, pour l'amour de Dieu ! J'ai une famille, sale bœuf ! Meurs, petite bête, meurs, mon fils ! Je t'écrase la tête, je te tue ! Ah, que la Sainte Vierge me vienne en aide ! Meurs, bœuf maudit ! C'est toi ou moi, bête immonde ! (Kokis 1995, p. 366-367)

Ces paroles du boucher démontrent bien que ce travail lui répugne, mais qu'il doit s'y astreindre pour nourrir les siens. Lorsque la mise à mort se fait dans les règles, il devient incongru pour l'ouvrier de s'épancher sur la mort ou la souffrance des bêtes. Une situation telle, de surcroît causée par sa propre faute, lui permet de laisser jaillir tous ces sentiments refoulés.

La quatrième propriété – le rapprochement de ce que la vie quotidienne séparait –, qui appelle et induit les oppositions inhérentes au carnavalesque, est très importante, comme le mentionne André Belleau : « c'est dans ce caractère ainsi que dans le premier [l'exigence vitale et universelle de participation] que réside en grande partie la fondamentale ambivalence des conduites et de l'imagerie carnavalesque et de leur textualisation dans le roman. » (Belleau 1986, p. 55) L'ambivalence et les oppositions foisonnent dans *Le pavillon des miroirs* et ce, à tous les niveaux.

D'abord, le profane rejoint le sacré presque à tous coups, entre autres dans l'amour et le désir physique que développe le narrateur pour la Vierge Marie et Sainte Rita, qu'il aime, selon ses dires, tout comme il aime les putes. Celui-ci considère aussi que le bruit fait par les vieilles dames qui marmotent leurs prières dans l'église se compare à celui fait par ses tantes se lavant dans le bidet. Ce même phénomène d'opposition se retrouve également dans la passion pas du tout sacrée que développent les femmes qui se rendent à la fête de Saint Antoine et qui s'acharnent à tâtonner et triturer la statue, tentant de plonger les mains sous la robe de bure, complètement en pâmoison et prises d'une envie d'uriner caractéristique, semble-t-il, du désir féminin. Les moines, qui sont témoin de tels agissements, « font semblant de ne pas voir ces choses. Un peu par pitié devant leur désespoir. Mais aussi parce qu'elles remplissent l'écuelle

de billets froissés et humides de sueur provenant des bas-fonds de leur lingerie. » (Kokis 1995, p. 13) Le profane rejoint ici doublement le sacré ; par le caractère sexuel du comportement des femmes dans un lieu de culte et envers une statue qui appelle respect et dévotion, et l'acceptation, de la part des moines, de ces agissements en échange d'argent.

Le narrateur utilise aussi des images très fortes pour décrire les différentes personnes et les événements qui lui reviennent en mémoire, images fondées sur le principe même d'opposition. Ici « des enfants, beaucoup d'enfants avec des ventres gonflés et des corps rachitiques. Qui rient pourtant et qui courent, à la façon des vrais enfants. » (Kokis 1995, p. 20) Là, sur la place Tiradentes où se réunissent les gens et qui prend des allures de fête foraine, les lumières « donn[e]nt un aspect de masque mortuaire aux visages trop poudrés. » (Kokis 1995, p. 43) « Mais le meilleur de tout, c'est la cour intérieure, au milieu des immeubles. Une cour très grande, sombre, remplie de déchets et d'eau stagnante. » (Kokis 1995, p. 156) Voilà son souvenir du meilleur endroit pour jouer et passer le temps, endroit où se retrouvent également les rats et les clochards crasseux et libidineux, qui repartent parfois dans le fourgon de la morgue.

Enfin, le narrateur devenu adulte accole les images qui lui reviennent à la mémoire, les atrocités de cette mort présente partout dans son enfance au Brésil à la beauté de l'art et de la peinture alors qu'il s'inspire, par exemple, du bleu violacé du contour des yeux d'un noyé et crée une belle couleur pour un tableau. La composition même des tableaux, œuvres d'art habituellement mises au profit de la beauté, s'inspire de corps démembrés tombés du tramway ou de prostituées violentées et abandonnées sur la plage. Le Christ en croix du Vendredi saint, avec ses stries de fouet, ses gouttes de sang et son visage de cadavre, reste pour lui la plus belle des statues, plus belle encore que celle de la Sainte Vierge, avec ses jolis petits pieds qui dépassent de la robe, qui a pourtant l'heur de lui plaire follement.

Le dernier trait, l'inconvenance parodique et profanatrice, peut être mis en lien direct avec le trait précédent, synonyme d'ambivalence puisqu'il suppose

[l]e rabaissement à l'étage corporel inférieur [et] peut aller jusqu'au renversement [...] ces rabaissements sont toujours ambivalents. Dégradés au niveau du cloaque du corps grotesque, là où se confondent les fonctions de la miction, de la défécation, de la génération, de la parturition, les êtres et les choses se voient en même temps renouvelés, régénérés par leur contact avec le plan matériel et vital de l'existence. (Belleau 1986, p. 56)

Cette inconvenance parodique prend essentiellement la forme, dans le roman à l'étude, d'un rabaissement aux organes génitaux ou aux fonctions d'évacuation, exception faite de la proximité du sacré et du profane que nous avons déjà examinée. Par exemple, le narrateur enfant fait mention d'une très forte fascination pour la façon dont les filles urinent, spectacle auquel il peut facilement avoir accès puisque sa jeune tante Lili ne ferme jamais la porte des toilettes lorsqu'elle s'y rend. Son imagination recrée alors cette situation chaque fois qu'il est en contact avec une des filles de sa classe des petits. Ces fonctions d'évacuation sont également présentes dans la merveilleuse cour intérieure, lieu de prédilection des jeux du narrateur. Les clochards qui s'y installent sont habituellement en si mauvais état qu'ils ne se donnent pas la peine de trouver un endroit approprié pour faire leurs besoins et « pissent et chient sans bouger de leur place ; au matin, leur coin est puant et attire les mouches. » (Kokis 1995, p. 157) Enfin, mis à part les considérations sexuelles et les descriptions abondantes du corps des femmes, il est un surnom, *Nego Pau de Jegue*, qui signifie Nègre verge d'âne, surnom donné à un concierge attitré, donc homme des plus respectables, mais qui se

spécialise dans la consolation, entendons bien consolation sexuelle, des âmes en peine. Ici, le rabaissement ne va pas jusqu'au bout puisque personne n'ose utiliser ce surnom devant lui, celui-ci étant immense et très fort, sans compter cette sorte de prestance naturelle qui ne laisse pas d'impressionner.

À la lumière de cette démonstration, il semble ne subsister aucun doute sur le fait que *Le pavillon des miroirs* de Sergio Kokis soit un roman fortement carnavalisé et qu'il regroupe tous les traits inhérents à la notion même de carnivalesque telle qu'instaurée par Mikhaïl Bakhtine. De plus, et chose plutôt rare dans les romans québécois, il comporte, comme nous l'avons vu, de nombreuses scènes de vrai carnaval, scènes que nous analyserons ici de façon plus précise.

8. Le carnaval proprement dit

Étrangement, le seul élément qui éloigne *Le pavillon des miroirs* de la théorie carnivalesque selon Bakhtine est le carnaval lui-même, mis en scène dans le roman. Bakhtine décrit ainsi cette manifestation :

le carnaval était le triomphe d'une sorte d'affranchissement provisoire de la vérité dominante et du régime existant, d'abolition provisoire de tous les rapports hiérarchiques, privilèges, règles et tabous. C'était l'authentique fête du temps, celle du devenir, des alternances et des renouveaux [...] L'individu semblait doté d'une seconde vie qui lui permettait d'entretenir des rapports nouveaux, proprement humains, avec ses semblables. L'aliénation disparaissait provisoirement. L'homme revenait à lui et se sentait être humain parmi des humains [...] cette élimination provisoire, à la fois idéale et effective, des rapports hiérarchiques entre les individus créait sur les places publiques un type particulier de communication impensable en temps normal. (Bakhtine 1970, p. 18-19)

Nous avons vu plus tôt que cette situation idéale ne se présente pas dans les souvenirs du carnaval conservés dans la mémoire du narrateur. Malgré une certaine élimination de la distance entre les hommes et une participation massive et presque universelle, le carnaval de la rue n'est réservé qu'aux plus pauvres de la société, les riches préconisant les beaux hôtels du bord de mer pour y faire leurs célébrations. Ainsi, le clivage reste présent et sépare complètement et en tout temps les riches des plus pauvres de la communauté, clivage qu'il est primordial de briser pour avoir affaire à une vraie fête populaire telle que l'entend Bakhtine.

Un second élément constitutif du carnaval bakhtinien est le rire carnivalesque, qui se veut un rire de fête, partagé par l'ensemble du peuple ; un rire universel mais ambivalent parce que joyeux et rempli de sarcasme tout à la fois. Le carnaval du *Pavillon des miroirs* ne semble pas réunir ces éléments, compte tenu du commentaire du narrateur que nous avons déjà rapporté et qui précise que ce qui ressort du carnaval, c'est quelque chose qui ressemble à de la joie, mais qui n'en est pas vraiment, qui s'apparente plus à un simple désir du bonheur. De plus, ce carnaval se termine, pour de très nombreux participants, à l'hôpital ou encore à la morgue, dans une souffrance physique pour les blessés, et une angoisse intense pour les membres de leur famille qui sont à leur recherche.

Nonobstant quelques éléments discordants en ce qui a trait au carnaval, le roman à l'étude répond très bien, comme nous l'avons démontré, à tous les critères qui font qu'une œuvre littéraire s'inscrit dans la notion de carnavalisation mise de l'avant par Bakhtine. Les

différents traits qui la composent s'y retrouvent et ce, en nombre assez abondant, pour que ne subsiste aucun doute à cet égard.

Notre analyse, trop courte il va sans dire, aura permis de démontrer que, bien que Mikhaïl Bakhtine soit le fruit d'une culture russe se situant à des lieues de la culture québécoise, que son ouvrage traitant du carnavalesque se veuille surtout une étude, par l'œuvre de François Rabelais, du Moyen Âge et de la Renaissance française, ses théories conviennent parfaitement à l'analyse du *Pavillon des miroirs* de Sergio Kokis, auteur québécois d'origine brésilienne. Qu'il nous soit permis de voir dans une telle démonstration une nouvelle preuve, si elle s'avérait nécessaire, de la forte tendance à l'internationalisation de la littérature québécoise, qui se manifeste déjà depuis plusieurs décennies. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que tel n'est pas l'unique apanage de la littérature québécoise. Les critères permettant de juger de la place d'une œuvre dans un corpus national diffèrent probablement d'une culture à l'autre, mais certains de ceux-ci se rejoignent et font en sorte qu'il est possible de déterminer, par les mêmes barèmes, d'un caractère, par exemple, sud-américain ou québécois. Au surplus, le contexte culturel « américain », au sens large du terme, ne peut que déterminer un ensemble de critères généraux se rapportant aux différentes littératures nationales. Ainsi, les traits inhérents à la québecité ne se limitent pas à celle-ci, mais ne peuvent néanmoins être discrédités uniquement pour cette versatilité qui les voit rencontrer l'essence de différents corpus littéraires.

Donc, si les traits carnavalesques et le tiraillement entre le passé et le présent – présenté sous la forme de l'américanité, de l'euroanéité et de la modernité – constituent de réels critères pour juger de la québecité d'une œuvre romanesque, il semble bien que *Le pavillon des miroirs* puisse revendiquer sa place dans le corpus québécois. À notre avis, l'absence de référents québécois et l'action qui se déroule principalement au Brésil ne permettent pas de disqualifier d'emblée cette œuvre. Du reste, mis à part les critères choisis, ceux de la recherche de l'identité, de l'obsession de la mort, de la fixation sur le passé auraient tout aussi bien pu être utilisés pour aboutir au même constat final : l'œuvre de Sergio Kokis est sans contredit québécoise.

9. Bibliographie

Ouvrage à l'étude

KOKIS, Sergio (1995). *Le pavillon des miroirs*, Coll. « Romanichels poche », Montréal, Éditions XYZ, 371 p.

Ouvrages de référence

BAKHTINE, Mikhaïl (1970). *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au moyen âge et sous la renaissance*, Coll. « Tell », Paris, Éditions Gallimard, 471 p.

---- (1978). *Esthétique et théorie du roman*, Coll. « Tel », Paris, Éditions Gallimard, 488 p.

BELLEAU, André (1986). *Surprendre les voix*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 237 p.

BERNIER, Silvie (2002). *Les héritiers d'Ulysse*, Outremont, Lanctôt Éditeur, 241 p.

DESMEULES, Georges et Christiane LAHAIE (1997). *Les classiques québécois*, Coll. « Connaître », Québec, Éditions L'instant même, 109 p.

---- (2003). *Dictionnaire des personnages du roman québécois. 200 personnages des origines à 2000*, Québec, Éditions L'instant même, 327 p.

JOUVE, Vincent (2001). *La poétique du roman*, Coll. « Campus lettres », Paris, Éditions Armand Colin, 192 p.

MAILHOT, Laurent (2003). *La littérature québécoise depuis ses origines*, Coll. « Essai », Montréal, Éditions Typo, 450 p.

MARCOTTE, Gilles (1994). *Une littérature qui se fait*, Coll. « Sciences Humaines », Montréal, Éditions Bibliothèque québécoise, 338 p.

MOISAN, Clément et Renate Hildebrand (2001). *Ces étrangers du dedans. Une histoire de la littérature migrante au Québec*, Coll. « Études », Québec, Éditions Nota bene, 363 p.

NEPVEU, Pierre (1999). *L'Écologie du réel. Mort et naissance de la littérature québécoise contemporaine*, Coll. « Boréal Compact », Montréal, Éditions du Boréal, 241 p.

Articles de référence

ALLARD, Jacques (1991). « Elle est française, canadienne et québécoise : problématique d'une littérature nouvelle », dans *Surfaces*, Vol. 1, Octobre, Revue électronique publiée par les Presses de l'Université de Montréal, accessible en ligne au <http://www.pum.umontreal.ca/revues/surfaces/vol1/allard.html>.

BELLEAU, André. « Carnavalisation et roman québécois : mise au point sur l'usage d'un concept de Bakhtine » dans *Études françaises*, Vol. 19, N° 3, Hiver 1983-1984, p. 51-64.

----. « Du dialogisme bakhtinien à la narratologie », dans *Études françaises*, Vol. 23, N° 3, Hiver 1988, p. 9-17.

GRIEF, Hans-Jürgen. « La littérature allophone au Québec. Écrire en terre d'accueil », dans *Québec français*, N° 105, Printemps 1997, p. 61-65.

LE GRAND, Eva. « Entre le pictural et le scriptural. Entretien avec Sergio Kokis », dans *Spirale*, Janvier-février 2000, p. 28-29.

Comme en français québécois

Anne Beaulieu-Masson,
Mélanie Charpentier,
Lisane Lanciault,
Xiaoyan Liu

Université de Sherbrooke

Résumé

Cet article traite des emplois non standards du *comme* en français québécois. Il démontre que les valeurs habituellement reconnues à ce *comme* (approximation, atténuation, exemplification) ressortissent toutes d'une seule notion, la distanciation, et que celle-ci est en rapport avec la valeur de comparaison attachée à *comme*. Ces nouvelles valeurs constituent donc un élargissement de la valeur sémantique du morphème. La comparaison avec d'autres langues (anglais, chinois) nous permet de voir que le phénomène n'est pas propre au français.

1. Introduction

Depuis une vingtaine d'années, on remarque en français du Québec¹ la présence d'un nouvel emploi de *comme* divergeant du *comme* standard utilisé pour marquer la comparaison. Dans cet emploi, *comme* transmet des valeurs d'approximation/atténuation et d'exemplification. Cet article propose de démontrer que ces valeurs non standards de *comme* ne sont pas spécifiques au français québécois ; on les retrouve avec les équivalents de *comme* dans d'autres langues, l'anglais et le chinois notamment. Nous montrerons que ces valeurs, de même que les valeurs standards de *comme*, sont associables à la notion de comparaison. Les nouveaux emplois de *comme* correspondent pour ainsi dire à un élargissement de son sens premier : le marqueur acquiert une valeur distanciatrice. Notre corpus est constitué des exemples rencontrés dans la littérature ainsi que de quelques extraits oraux de la BDTS et d'exemples fabriqués. Les exemples dont la source n'est pas mentionnée sont des exemples inventés.

2. État de la question

Le *comme* non standard, dont nous remarquons une présence plus marquée chez les adolescents et les jeunes adultes, s'avère largement employé pour signifier l'approximation/atténuation ainsi que l'exemplification (Dostie 1995 et Chevalier 2001), valeurs auxquelles Vincent (2005) ajoute l'introduction d'un discours rapporté. C'est dans ce cas que les auteurs s'interrogent sur l'influence de l'anglais, puisque l'on peut y soupçonner l'emprunt d'un emploi non standard de *like*, plus répandu en anglais qu'en français.

Gaétane Dostie introduit la « notion de ressemblance » pour expliquer cette dérivation du *comme* marquant la comparaison aux *comme* exprimant l'approximation/atténuation ou l'exemplification. Le *comme* utilisé pour la comparaison relie deux variables dans une adéquation non parfaite, mais qui tendrait toutefois à l'être. Ainsi, dans l'exemple (1), le

¹ Notre étude ne porte que sur le français québécois, mais le phénomène se rencontre aussi au Nouveau-Brunswick, d'où la prise en compte de l'étude de Chevalier sur cette question (2001).

marqueur *comme* introduit l'idée que l'individu ici représenté par le pronom personnel « il » possède les propriétés généralement attribuées à un père, sauf celle du lien biologique. On reconstitue que c'est cette propriété qui manque, puisqu'elle représente la caractéristique prototypique de la notion de « père ».

- (1) *Il était **comme** un père pour moi.* (Chevalier, 2001)

Le *comme* d'approximation, qui s'emploie avec toutes sortes de syntagmes – nominaux, verbaux, adjectivaux ou adverbiaux – sert effectivement à « comparer une entité X (dans un sens très large du terme) à une entité prototypique et à dire de cette entité qu'elle s'apparente, par certains aspects, au prototype, sans en posséder toutes les caractéristiques » (Dostie, p. 254). Ainsi, avec le *comme* approximatif, l'adéquation établie entre les deux entités s'avère-t-elle imparfaite; c'est pourquoi l'on parle d'approximation et non de comparaison proprement dite.

- (2) *Elle me faisait **comme** un signe.* (Chevalier, 2001)

L'utilisation du *comme* à valeur approximative serait vraisemblablement un emploi non standard. Remarquons que la phrase de l'exemple (2) tend vers l'agrammaticalité. Supprimer ce *comme* approximatif conférerait une valeur plus standard à l'énoncé; cependant son sens en serait altéré. Il faudrait plutôt ajouter un argument tel *quelque chose* ou *comme qui dirait* entre le verbe et le complément (3).

- (3) Elle me faisait **quelque chose comme** un signe. (Chevalier, 2001) / Elle me faisait **comme qui dirait** un signe.

Cet ajout permettant au locuteur de se distancer de son énoncé nous apparaît comme ayant une fonction métadiscursive. Nous reviendrons plus loin sur ce point.

Dans son emploi d'approximation, Dostie distingue deux effets que peut produire le *comme*. D'abord, un locuteur qui utilise ce marqueur dans son discours peut vouloir signaler qu'il dépeint approximativement un état quelconque, ce qui lui accorde *ipso facto* le pouvoir de rendre vrai un énoncé qui sinon se révélerait injuste ou faux (Dostie, p. 250).

- (4) *Les campers, c'est un autobus **comme**, qu'on conduit.* (Dostie, 1995)

En (4), l'élimination du *comme* postposé rendrait faux l'énoncé puisque un « camper » n'est pas un autobus. Le *comme* approximatif n'influe cependant pas toujours sur la valeur de vérité que peut prendre un énoncé. Dostie donne le nom de *comme approximatif/atténuatif* à l'emploi ayant pour fonction de marquer la présence d'un euphémisme dans une phrase, d'en diminuer la portée. Effectivement, dans la phrase de l'exemple (5), le *comme* n'intervient pas à savoir si le locuteur est oui ou non « ben tanné » ; il marquerait plutôt l'atténuation.

- (5) *I est **comme** ben tanné.* (Dostie, 1995)

Aux valeurs d'approximation/atténuation s'ajoute la valeur d'exemplification. Le *comme* à valeur exemplifiante établit une relation inverse à celle de l'approximation, c'est-à-dire de l'entité (x) vers la classe de référence (X). Il consiste à donner en exemple, parmi un groupe d'éléments semblables, un élément particulier qui constitue un bon représentant de l'idée générale que le locuteur souhaite exprimer. Cette valeur est d'utilisation standard si la classe de référence est identifiée. Or, dans l'exemple (6), la classe de référence *jeux* qui se trouve exemplifiée par les entités *forts* et *igloos* n'est pas mentionnée, elle est sous-entendue. Dans ce

cas, il semble que l'exemplification introduite par le marqueur *comme* soit d'un registre non standard.

(6) *Q : Aviez-vous d'autres jeux en hiver?*

R : Moi, j'ai pas connu des hivers... plein de neige, beaucoup là. Ça veut dire que comme des forts ou des igloos, on en faisait pas tant que ça. On faisait du ski, on glissait. (BDTS)

Vincent ajoute également le *comme* introducteur d'un discours rapporté. Ce *comme* est de nature plus marginale et sous-entend « j'ai dit/fait quelque chose comme ». Dans l'exemple (7), le *comme* semble bien introduire les paroles que le locuteur a dites ou la pensée qu'il a eue au cours d'une conversation précise. Dans ce contexte, l'emploi de *comme* ressemble selon Vincent au *like* en anglais. Cependant, elle affirme qu'il n'y a pas suffisamment d'études sur le sujet pour considérer que le *comme* français est un calque du *like* anglais.

(7) *Ça aurait pas été comme trop nice de ma de ma part là d'arriver chez nous là toute comme quoi t'as fumé de la² hasch aussi* (Chevalier, 2001)

Ainsi ce nouvel emploi de *comme*, du fait qu'il joue un rôle conventionnel dans l'énonciation et qu'il possède ses valeurs propres, ce que nous démontrerons dans cet article, correspondrait selon Chevalier, Dostie et Vincent à un fait de « grammaire bien réel et non à une erreur de performance » (Dostie, p. 247).

3. De la comparaison à la distanciation : deux pôles d'une même relation

Le *Trésor de la Langue Française* décrit *comme* comme un morphème de comparaison : « Dans ces emplois *comme* exprime une idée de similitude, l'écart avec l'idée pouvant être plus ou moins réduit selon le contexte. » (TLFi) Les usages standards de *comme* semblent se limiter à cette idée de similitude. Or, si comparer, c'est rapprocher deux objets pour dire qu'ils se ressemblent, la comparaison n'en implique pas moins deux pôles : les objets comparés doivent partager un certain nombre de points communs, mais aussi revêtir certaines différences. En d'autres termes, si *x* est *comme* *y*, c'est que *x* partage un certain nombre de traits de *y*, mais aussi qu'il en diffère par certains autres.

En termes logiques, cela pourrait s'analyser ainsi :

$$x \text{ est } \textit{comme} \ y : \exists A (A(x) \wedge A(y)) \wedge \exists B (\neg B(x) \wedge B(y))$$

il existe une propriété A que x et y partagent
et il existe une propriété B que possède y et que x ne possède pas

Les usages standards de *comme* se fonderaient donc sur le premier aspect de la comparaison : *x* et *y* tendent à être pareils, ou plutôt, par un certain nombre de propriétés importantes, *x* se rapproche de *y*, qui est posé comme norme. L'élément *y* sert de repère de comparaison, de norme à l'aune de laquelle *x* est mesuré. On retrouve cette idée dans les différentes valeurs recensées de *comme* par le TLFi : ressemblance, similitude, conformité, quasi-identité. De ce noyau de sens, on dérive sa valeur d'exemplification, *comme* servant « à introduire un exemple qu'il présente comme conforme (ou quasi-identique) au modèle implicitement envisagé » (TLFi).

² Français du Nouveau-Brunswick.

Dans la plupart des cas, la comparaison se contente de noter que le repéré partage un certain nombre de traits saillants avec le repère : *fier comme un paon*, *fort comme Hercule*, etc. Dans d'autres, cela peut aller jusqu'à l'identité :

- (8) *Quoique je sois armé, sûr de mon coup, comme un homme qui a jadis chassé le tigre, et fait sa partie sur un tillac quand il fallait vaincre ou mourir, je me défie de cet élégant coquin.* (Balzac, cité par le TLFi)

À l'inverse, c'est le second aspect sur lequel les emplois québécois du *comme* se fonderaient :

- (9) *C'est sûr qu'ils sont morts, parce que ça fait comme dix ans (...)* (BDTS)

En (9), l'emploi de *comme* sert à montrer la valeur d'approximation : « ça fait plus ou moins dix ans³ ». Dans cet emploi, *comme* introduit une valeur-repère tout en signalant que celle-ci ne rend qu'imparfaitement compte des propriétés du comparé. C'est cet effet que nous appellerons **distanciation** : il s'agit de marquer la non-coïncidence du repère et du repéré. Cette valeur est néanmoins conforme à l'idée de comparaison, telle que nous l'avons modélisée plus haut. On peut d'ailleurs la retrouver dans certains emplois standards de *comme*, puisque le TLF cite comme un usage remarquable dès les XV-XVI^{es} siècles l'emploi du *comme* de manière dans ce que l'on pourrait qualifier de subordonnées d'approximation : *comme nous dirions* (Boucicaut, 1421), *comme qui diroit* (Amyot, 1559), qu'il donne comme équivalent à « en quelque sorte ». Nous reviendrons sur ce point plus tard.

Il se produit donc une inversion de la valeur du *comme* entre ses emplois standards et ses emplois québécois : d'une valeur primaire « c'est presque identique », il passe à une valeur secondaire « ce n'est pas la même chose », cette inversion étant fondée sur le fait que l'identité entre le repéré est son repère n'est qu'approximative. Cette évolution n'a par ailleurs rien d'étonnant, d'autres items lexicaux ont connu ce même phénomène de glissement sémantique ou de « lexicalisation d'implicite » – cf. *voire* ou *sans doute* par exemple (Berrendonner, 1987). À force d'usage, une assertion *p* qui convoque régulièrement une conclusion *q* peut finir par inclure *q* parmi les acceptions possibles de *p* : de même que « *x est sans doute y* » implique qu'il y a un doute quant à l'équivalence de *x* et *y*, « *x est comme y* » implique que « *x n'est pas y* ».

4. À partir d'un marqueur, différents degrés de comparaison

De cette valeur de base gravitant autour de l'idée « ça se ressemble, mais ce n'est pas tout à fait pareil », l'on dérive facilement les autres valeurs de *comme* reconnues par Dostie, Chevalier et Vincent : l'approximation, l'atténuation, l'exemplification. La distanciation, qui consiste en une prise de distance du locuteur par rapport à son dire, chapeaute toutes ces autres valeurs reconnues par les auteures mentionnées précédemment.

Gaétane Dostie proposait la notion de ressemblance pour rendre compte du passage du *comme* standard à ses valeurs d'approximation et d'atténuation. La distanciation, telle que nous l'avons présentée, permet non seulement d'expliquer l'apparition de ces deux valeurs, mais aussi celle d'exemplification. C'est d'ailleurs ce dont nous témoignerons avec les exemples présentés ci-dessous. La distanciation peut porter soit sur le référent, soit sur le choix des mots à employer, soit sur l'énonciation. Elle permet en outre de rendre compte de tous les exemples possibles de l'emploi du marqueur *comme*, même ceux plus difficiles à catégoriser.

³ Cela peut faire exactement dix ans, comme un peu moins ou un peu plus.

L'approximation, telle que nous l'avons définie dans l'état de la question, comprend en son sens une valeur s'articulant autour de l'idée que deux éléments se ressemblent en quelques traits, mais divergent en quelques autres. Cela se rapproche ainsi de la comparaison standard qui établit aussi un lien entre deux éléments ne possédant pas exactement toutes les mêmes caractéristiques. L'absence de *comme* modifierait la valeur de vérité de l'énoncé. Ainsi dans l'exemple (10), il faut comprendre que cette chose que « I(l) » a l'air d'avoir frappée n'était peut-être pas un gros arbre.

(10) *J'avait l'air à avoir frappé **comme** un gros arbre.* (Dostie, 1995)

La présence de ce *comme* est donc nécessaire dans la mesure où elle établit une comparaison, mais à moindre degré que l'établirait une comparaison dite standard; c'est alors qu'on parle d'approximation. Le locuteur de l'exemple (10) laisse le destinataire dans le flou quant à l'identification de l'objet frappé : est-ce *vraiment* un gros arbre que « I(l) » a l'air d'avoir frappé? Ne serait-ce pas plutôt quelque chose qui s'apparente *vaguement* à un gros arbre? La présence du *comme* marque une évaluation non précise de ce que « I(l) » a l'air d'avoir vraiment frappé : *comme* peut marquer la similitude ou l'identité. C'est dans cette optique que la distanciation entre en ligne de compte : le locuteur fait une approximation en discutant du choix du terme à employer pour décrire ce que « I(l) » a l'air d'avoir frappé. Cette chose devait ressembler à un gros arbre parce que c'est ce à quoi le locuteur la compare, d'où le lien avec le *comme* standard de comparaison. Cependant cette chose pourrait tout aussi bien ne pas être un gros arbre, d'où la distanciation présente dans l'énoncé. Dans cet exemple, il y a une approximation de l'identité du référent qui se traduit par une distanciation quant à sa dénomination. *Au moyen de comme, le locuteur se distancie donc de l'appellation « gros arbre » pour rendre compte de ce qu'il a frappé.*

L'atténuation, elle, consiste plutôt à diminuer l'impact de nos paroles au moyen de ce *comme* exprimant une relation de ressemblance/divergence entre deux éléments. Le *comme* utilisé pour marquer la comparaison est sans équivoque : il unit deux éléments par un critère de ressemblance. Ce *comme* de comparaison a évolué vers le *comme* atténuatif qui unit lui aussi deux éléments, mais en mettant l'accent sur leur non-identité. Dans l'exemple (11), le locuteur affirme qu'il est « *comme* habitué » [à quelque chose]. Par ce procédé, le locuteur se distancie du mot qu'il utilise pour définir son état d'esprit.

(11) *Je suis **comme** habitué.* (Dostie, 1995)

La phrase de cet exemple serait tout aussi correcte sans la présence du marqueur *comme*. Il est effectivement possible d'affirmer : « Je suis habitué. » Cependant, l'ajout de *comme* confère une valeur particulière à l'énoncé. Le locuteur insère une comparaison qui n'aurait pas lieu d'être, dans la mesure où il est réellement habitué à quelque chose en particulier, il ne peut pas l'être qu'en partie. La présence de ce *comme* rend la phrase moins brutale, moins affirmative, le locuteur affirmant que c'est *comme* s'il était habitué, plutôt que de dire tout simplement qu'il l'est. Ce procédé aboutit à mettre en relief le syntagme introduit par *comme*, ce qui peut avoir toutes sortes de rendement en discours : euphémisme, intensification, modification de la valeur argumentative, etc. L'idée générale derrière l'utilisation de ce *comme* est une prise de distance du locuteur par rapport au choix du terme qui définirait le mieux comment il se sent; d'où le lien avec la distanciation. *Au moyen de comme, le locuteur se distancie donc du terme utilisé (habitué) pour décrire son état.*

Même phénomène dans l'exemple (12) : la locutrice utilise *comme* pour se distancier de son énoncé, mais cette fois-ci pour en diminuer l'impact et non pour discuter du choix du terme à utiliser.

- (12) *J'ai oublié de te dire que j'ai **comme** envoyé des fleurs à Nadia de ta part.* (Émission *Rumeurs*)

Il est évident que la locutrice a *vraiment* envoyé des fleurs à Nadia de la part d'une autre personne; ici, contrairement à l'approximation, la valeur de vérité de l'énoncé n'est pas modifiée. En disant à son interlocuteur qu'elle a « *comme* envoyé des fleurs à Nadia de [s]a part », la locutrice rend seulement l'acte moins fâcheux pour lui en le faisant passer comme « moins vrai ». En effet, atténuer ses propos avec *comme* consiste à comparer, en établissant quelques divergences, un premier élément à un autre, représentatif de ce que l'on souhaite exprimer, d'où le lien avec le *comme* de comparaison. Dans ce cas particulier, la locutrice compare, au moyen de *comme*, son acte à envoyer des fleurs (*C'est comme si j'avais envoyé des fleurs*), alors que c'est exactement ce qu'elle a fait. Ce procédé consiste en de la distanciation par rapport à l'énoncé lui-même, dans la mesure où la locutrice instaure une distance entre ses propos et ses actes (et leur portée) par l'utilisation du *comme*. *Au moyen de comme, la locutrice se distancie donc de l'impact de son énoncé.*

L'exemplification subit elle aussi le même sort, elle dérive du *comme* de comparaison standard dans la mesure où ce *comme* présente un élément conforme au modèle d'une classe d'entités (x). Lorsqu'on donne un exemple, un rapport de comparaison s'établit entre deux éléments : parmi une classe d'entités (x) comparables entre elles, (X) représente un cas précis qu'un locuteur donne en exemple pour illustrer son propos. La notion de ressemblance impliquée par le *comme* comparatif fait donc également partie de l'exemplification. La distanciation, elle, entre en jeu dans la mesure où le locuteur sélectionne un élément en particulier parmi d'autres qu'il pourrait tout aussi bien citer en exemple; il se distancie donc par rapport à ces autres éléments non mentionnés. En effet, dans l'exemple (13), le locuteur qui donne en exemple le don d'une télévision pour affirmer qu'une personne est généreuse « sélectionne, à l'intérieur d'un même ensemble d'événements qui vont dans une même direction, un événement particulier qu'il cite en exemple » (Dostie, p. 257), qui s'avère dans ce cas-ci le don d'une télévision, et non, par exemple, le don d'un chandail ou d'un lecteur cd.

- (13) A : *Pourquoi dis-tu que c'est une personne généreuse?*
B : *Ben **comme** la télévision, i me l'a donnée* (Dostie, 1995)

Cela transmet en quelque sorte l'idée que la générosité se compare au don d'une télévision (« la générosité, c'est comme donner une télévision »). Dans cet emploi, *comme* est donc paraphrasable par *par exemple*. Cependant, les deux marqueurs ne fonctionnent pas de la même manière. *Par exemple* fait explicitement référence à l'existence d'un paradigme; avec *comme*, ceci reste implicite. La générosité pourrait tout aussi bien se comparer à un tout autre don dont le locuteur de l'exemple (13) ne fait pas mention, ou bien à un autre acte que « i(l) » pourrait avoir effectué et qui démontrerait sa générosité, sans que *comme* implique réellement l'existence d'autres actes prouvant la générosité. Le don de la télévision est présenté comme l'acte le plus représentatif de la générosité de la personne en question, indépendamment du fait qu'il y ait d'autres actes représentatifs. En ce sens, il y a donc distanciation par rapport au paradigme de l'exemplification de la générosité de cette personne. *Au moyen de comme, le locuteur se distancie donc du choix de la télévision comme prototypique des exemples concrets de la générosité de cette personne.*

Le fait d'inclure les différentes valeurs de *comme* sous la distanciation évite en outre d'avoir à catégoriser des exemples autrement trop difficiles à classer. Les typologies de Dostie, Chevalier et Vincent s'avèrent très précises; il est alors difficile de définir à quelle valeur appartient exactement chacun des *comme* employés par un locuteur. L'exemple (14) est bien représentatif de ce phénomène, dans la mesure où la valeur de *comme* est difficile à saisir.

- (14) *Si on prend comme une cabane à sucre qui est aux tubes, c'est ce qui est dans la plupart des places, ça fonctionne ben...* (BDTS)
(Si on prend une cabane à sucre comme une qui est aux tubes, c'est ce...)

Relève-t-il de l'approximation (Si on prend une cabane à sucre à *peu près* une qui est aux tubes, c'est ce...)? De l'exemplification (Si on prend une cabane à sucre *par exemple* une qui est aux tubes, c'est ce...)? Le *comme* de l'exemple (14) peut s'apparenter à de l'approximation si on interprète le « comme une cabane à sucre qui est aux tubes » comme renvoyant à un référent qui peut être une cabane à sucre ou quelque chose qui s'y apparente. Ainsi la présence du marqueur indiquerait-elle une certaine distanciation par rapport aux termes à employer. Cependant, ce *comme* pourrait aussi bien servir à introduire un exemple, le locuteur expliquant le fonctionnement d'une cabane à sucre aux tubes pour rendre compte du fonctionnement général des cabanes à sucre; il y aurait dans ce cas-ci distanciation par rapport aux autres types de cabane à sucre. L'avantage de regrouper les valeurs de *comme* au moyen d'une notion noyau, la distanciation, est de rendre compte des exemples ambigus. Si toutes ces valeurs dérivent de la même notion, il est normal que certains exemples soient susceptibles de recevoir plusieurs interprétations.

5. Usage du *comme* québécois : fonction métadiscursive?

Dans le point précédent, la notion de distanciation et les valeurs qui en découlent, soit l'approximation, l'atténuation et l'exemplification, ont été identifiées et définies. C'est cette notion qui nous permet de justifier le fait que, très souvent, lors de ces emplois du *comme* dans le discours, une fonction métadiscursive motive son utilisation.

Cette fonction qui consiste à prendre la langue comme objet de description se manifeste quand le locuteur discute du choix des mots. Dans un registre de langue standard, certaines expressions plus ou moins figées présentent cette fonction métadiscursive. Les exemples suivants illustrent ce phénomène :

- (15) *Mon numéro de dossier est le 56B, **B comme dans bébé.***
(16) *Le mot ichtyologie s'épelle **i-c-h-t-y-o-l-o-g-i-e.***
(17) *Bref, **ce que je voulais te dire**, c'est que je t'aime bien.*

Remarquons que les passages en gras, constituant des exemples de métalangage, sont vides de signification par rapport à l'énoncé. Ils renseignent seulement sur l'usage du code, c'est-à-dire sur la langue. En (15), l'utilisation de la métalangage permet de donner de l'information sur la réalisation phonétique d'une consonne; en (16), sur l'orthographe du mot; en (17), sur l'intention du locuteur au regard de son énoncé. L'utilisation de ces procédés ponctue le discours : ces derniers permettent en effet de rendre clairs et précis certains énoncés ou certaines parties d'énoncés autrement ambigus. L'emploi d'expressions ou de locutions d'usage standard qui servent la fonction métadiscursive du langage est nécessaire à l'intercompréhension des locuteurs.

D'après nos observations, l'utilisation du *comme* dans certains contextes particuliers au français québécois ressort de ces usages métadiscursifs standards. Il est important de noter que cette

fonction métadiscursive existe peu importe la valeur adoptée par le *comme*. Il faut donc distinguer *valeur* et *fonction*. Si l'on se réfère à l'exemple donné en (10), le *comme* implique une valeur d'approximation. Pourtant, ce *comme* équivaut sémantiquement à *quelque chose comme* (*il a frappé quelque chose comme un gros arbre*), expression qui présente une fonction métadiscursive. Comme nous l'avons déjà signifié, il y a une distanciation entre le nom et le référent parce qu'elle implique un retour sur l'usage du mot, qui induit la fonction métadiscursive de *comme*. De même, le *comme* de l'exemple (12) pourrait être remplacé par une expression telle *pour ainsi dire* (*j'ai pour ainsi dire envoyé des fleurs*). Cependant, les deux expressions n'ont pas le même impact sur l'énoncé. *Pour ainsi dire* instaure une prise de distance entre la dénomination « envoyer des fleurs » et l'acte visé par celle-ci (ce n'est peut-être pas le terme adéquat pour définir l'acte), tandis que *comme*, nous l'avons vu plus haut, suppose que l'acte d'envoyer les fleurs a eu lieu, mais implique une distanciation non par rapport à l'usage des mots, mais par rapport à leur portée (perlocutoire). Il apparaît donc que la fonction de ce *comme* est métadiscursive, même s'il conserve sa valeur d'atténuation. Le *comme* d'exemplification possède également une fonction métadiscursive. Dans l'exemple (13), on peut y substituer une expression comme *si tu veux* (*ben si tu veux la télévision...*) qui relève du commentaire métadiscursif sur l'énoncé. De nouveau, une différence existe entre les deux énoncés due à la valeur propre de *comme*. Les deux expressions impliquent une prise de distance par rapport au choix de présenter le don de la télévision comme une preuve de générosité, mais seul *comme* a véritablement une valeur d'exemplification. Malgré les différences notées, le fait de remplacer *comme* par les expressions suggérées ne modifie pas le sens de la phrase ni la portée de l'énoncé dans le discours comme le ferait sa suppression. C'est pourquoi nous voyons une continuité dans le rapport entre l'expression de métalangue et sa réduction en la particule *comme*. D'autres exemples viennent étayer cette hypothèse.

- (18) *Il peut y avoir... ça s'arrête automatiquement si la scie part toute seule là. Il y a **comme** des breakers.* (BDTS)
- (19) *Le cheval s'était emballé, pis il avait **comme** rentré dans la clôture, pis moi, j'avais revolé l'autre bord de la clôture, pis je m'étais vraiment blessée.* (BDTS)
- (20) *C'est des patients, aussi, en phase **comme** terminale fait que... s'il y a un arrêt cardiaque, c'est fini, elles le réaniment pas, pis tout ça.* (BDTS)

En (18), le *comme* vient marquer que l'usage du terme *breakers* n'est probablement pas adéquat, éventuellement pour deux raisons : il s'agit d'un emprunt à l'anglais et, en outre, le terme de *breakers*, ou *freins*, n'est pas celui qui convient pour désigner le système de sécurité des scies à chaîne.

Dans l'exemple (19), il serait un peu abusif de voir dans l'emploi de *comme* une valeur d'atténuation ou d'approximation : d'une part, le cheval est réellement rentré dans la clôture, d'autre part il n'y a aucun adoucissement de l'énoncé puisque la suite décrit les conséquences dramatiques observables de l'incident. Le morphème fonctionne un peu comme ponctuant du discours, de la même façon que *si tu veux*, *si je puis dire*, etc., dans un certain nombre de contextes.

Dans l'exemple (20), le *comme* vient s'insérer au milieu d'un phrasème figé, *phase terminale*. On ne peut guère lui attribuer de valeur d'atténuation ou d'approximation, du moins, pas en ce qui concerne la référence : les patients sont en phase terminale. Si le *comme* a bien une valeur d'atténuation, elle concerne l'expression *phase terminale* et l'impact qu'on pourrait lui associer témoignant d'un retour du locuteur sur son dire.

En fait, il nous semble possible que certaines expressions telles *comme qui dirait*, *pour ainsi dire* et *comme on dit* aient subi l'influence de la pragmatification, point sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

Si la *fonction* métadiscursive est effectivement la fonction principale du *comme* québécois, il semble logique de le retrouver principalement dans le récit, comme nous avons cru le remarquer. Bien que notre corpus ne nous permette point de prouver cette hypothèse, nos observations nous forcent à y porter une attention particulière. En effet, bon nombre d'occurrences du *comme québécois* font partie d'un énoncé appartenant au récit, que celui-ci soit raconté à un temps du passé (exemples (2), (6), (7), (10), (12), (13)) ou au présent de narration (exemple (14)). La fonction métadiscursive permet au locuteur de prendre du recul par rapport à son discours. Lorsqu'on raconte un événement du passé, les expressions de métalangue servent à marquer la distanciation par rapport à l'événement rapporté. Cette distanciation peut porter sur le référent, sur le lexique ou sur le contenu énonciatif. Il semble également que l'usage du *comme* à fonction métadiscursive s'emploie fréquemment à la suite du verbe *être*, l'expression semblant la plus récurrente à l'oral étant *c'est comme* ou *c'était comme* :

- (21) *Ça, j'ai adoré ça. Ça, c'était comme vraiment le paradis, tu sais, comme dans Heidi, quand elle monte la montagne.* (BDTS)

Dans ces exemples, puisqu'on discute du choix des mots, que ce soit par rapport à la chose nommée, au signe nommant, voire à la fonction perlocutoire associée au mot, l'expression présente une fonction métadiscursive. C'est parce que la valeur de base de ces emplois non standards de *comme* est la distanciation que peut s'expliquer que *comme* se soit progressivement mis à revêtir une fonction métadiscursive.

6. Comme : marqueur discursif?

À travers les derniers exemples présentés, on observe qu'en même temps que le *comme* standard acquiert une fonction métadiscursive, il se produit un processus de désémantisation. *Comme* perd son sens premier de comparant pour dévier vers un emploi de type énonciatif. Parallèlement à cette perte de sens, il est sujet à une mutation grammaticale : d'adverbe coordonnant, il devient particule, de telle sorte que la grammaire traditionnelle est incapable de le catégoriser. La grammaire le classerait certes dans la catégorie des adverbes dans la mesure où c'est un mot invariable qui n'est ni conjonction ni préposition, mais, contrairement aux adverbes standards, les rapports de dépendance induits par ce *comme* non standard ne sont pas clairs. On retrouve là (désémantisation et problème de catégorisation grammaticale) les principales caractéristiques de ces petits mots de discours qu'on appelle marqueurs discursifs. Bien que constituant une classe plutôt hétérogène, plusieurs marqueurs discursifs sont issus de verbes qui ont subi un processus de pragmatification. Prenons l'exemple donné en (22A), le verbe *savoir* y est employé avec son contenu référentiel : on interroge un interlocuteur sur sa connaissance d'un fait donné. Si le verbe introducteur de l'interrogation est supprimé, la question posée devient un énoncé déclaratif, le sens de la phrase est donc modifié. Le verbe *savoir* est également présent en (22B) sous la forme *t'sais*. Or, dans cet exemple, l'utilisation de ce marqueur discursif n'apporte aucun contenu propositionnel à l'énoncé. Il ne s'agit que d'une marque du discours pouvant servir de guide de lecture ou d'interprétation de l'énoncé. Cette perte de contenu référentiel du verbe *savoir* ainsi que sa transformation en un lexème figé constitue un processus de pragmatification.

- (22) A. **Sais-tu** que Dominique a perdu son emploi?
B. Non, parce que moi et lui, **t'sais**, on ne se voit plus depuis...

Nous avons observé précédemment que dans certains usages québécois du *comme*, celui-ci pouvait être remplacé, sans altération de sens de l'énoncé, par des expressions telles que *comme qui dirait*, *pour ainsi dire* et *comme on dit*. Ces trois expressions – phrasèmes – sont en fait des marqueurs discursifs résultant du processus de pragmatization du verbe *dire*. En portant attention aux exemples (23) et (24), on s'aperçoit que les marqueurs discursifs sont facultatifs.

- (23) *Après ma journée de fou, j'étais **comme on dit** complètement à terre.*
 (24) *J'ai toujours dit que si je gagnais un gros montant, le camp où je travaille, il en aurait, parce que qu'on est **comme qu'on dirait** dans la p'tite misère dans ce camp-là.*

En effet, tant sur le plan de la syntaxe que du contenu propositionnel, les marqueurs *comme on dit* et *comme qu'on dirait* n'ajoutent pas de nouvelle information à l'énoncé. Si on les supprime, les énoncés sont toujours grammaticaux et le sens qui se dégage de chaque exemple est intact. La fonction de ces marqueurs discursifs se situe plutôt au niveau du discours : ils y jouent un rôle **énonciatif**. De plus, ces marqueurs ont subi une recatégorisation. À l'origine du processus de pragmatization de ces locutions, on trouvait le verbe *dire* et ses différentes déclinaisons. De ces formes premières se sont progressivement dégagées des locutions verbales figées. Ces dernières, contrairement aux fonctions de base des verbes, ne constituent pas le prédicat de la phrase et ne représentent pas l'action accomplie par l'énonciateur. En tant que marqueurs discursifs, les locutions verbales *comme on dit* et *comme qu'on dirait* ont perdu les caractéristiques généralement attribuées aux mots de la classe grammaticale des verbes.

D'après le rôle et les caractéristiques observées chez les marqueurs discursifs résultant d'un processus de pragmatization, il nous semble tangible de croire que l'emploi du lexème *comme* dans certains contextes particuliers à l'usage québécois puisse découler de ce processus. En observant les exemples (25) et (26), l'on remarque que, mis à part le lexème *comme* qui remplace les locutions verbales *comme on dit* et *comme qu'on dirait* des exemples (23) et (24), les énoncés sont les mêmes. De plus, le remplacement des locutions verbales par le lexème *comme* ne modifie ni la syntaxe ni le sens, ni la valeur de vérité de ces énoncés. Cette constatation nous porte à postuler l'hypothèse selon laquelle le *comme* ainsi utilisé serait un marqueur discursif. Tout comme les marqueurs discursifs des exemples (23) et (24), la suppression du *comme* en (25) et (26) n'altère en rien le contenu propositionnel de la phrase qui demeure parfaitement grammaticale. En fait, la fonction de ce *comme* est énonciative du discours, elle permet au locuteur de se distancier de son énoncé en empruntant une valeur d'atténuation. Il semble également y avoir recatégorisation du *comme*. Nous avons précédemment observé que ces nouveaux emplois du *comme* découlent du *comme* standard marquant la comparaison. Dans un cas de comparaison standard, le *comme* est un adverbe conjonctif servant à relier un élément A à un élément B, les deux éléments partageant certaines caractéristiques. Ainsi, en (27), *comme* relie l'action de dormir à la notion d'hibernation, état de l'ours en hiver. Sa suppression est impossible – cf. (28), elle rendrait l'énoncé agrammatical. Or, le *comme* employé en tant que marqueur discursif (25, 26) peut être supprimé, car il ne sert pas à relier deux variables. Il ne semble donc pas pouvoir porter l'étiquette de conjonction.

- (25) *Après ma journée de fou, j'étais **comme** complètement à terre.*
 (26) *J'ai toujours dit que si je gagnais un gros montant, le camp où je travaille, il en aurait, parce que qu'on est **comme** dans la p'tite misère dans ce camp-là.*
 (27) *Il dort **comme** un ours en hiver.*
 (28) ** Il dort un ours en hiver.*

Les caractéristiques et les conditions d'emploi du *comme* dans ces nouveaux contextes nous portent à croire qu'il s'agit d'un marqueur discursif ayant subi ou subissant un processus de

pragmaticalisation. Il semble y avoir un parallèle entre l'emploi de ce *comme* et l'emploi des locutions *comme on dit* et *comme qu'on dirait* dans le discours. Une étude plus approfondie sur ce point nous permettrait de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

7. Nouveaux emplois de *comme* : uniques au français québécois?

Le français nord-américain, dont fait partie le français québécois, est en contact constant avec l'anglais. C'est pourquoi certains auteurs se sont interrogés à savoir si les nouveaux emplois du *comme* pourraient résulter de l'influence du *like* en anglais. S'il est bel et bien vrai que certains usages québécois sont comparables aux usages du *like*, il nous apparaît quelque peu précipité d'affirmer que ces emplois relevés depuis quelques années aient subi l'influence de l'anglais. En effet, d'autres langues présentent des emplois équivalents. Par exemple, le français hexagonal connaît le *genre*⁴ et le chinois connaît le *xiang*.

7.1 *Comme et like*

Ces différents emplois de *comme* en français québécois ressemblent à certains usages du *like* en anglais. Selon Susanne Fleischman, *genre* en français hexagonal, *comme* en français québécois et *like* en anglais montrent une similarité étonnante du point de vue de la fonction pragmatique, malgré quelques différences syntaxiques⁵. Elle dégage ainsi certaines fonctions pour le *like* en anglais, qui sont les mêmes que celles qu'on attribue au *comme* québécois : approximation, atténuation (*hedge*) et discours indirect (*quotation*). Par exemple :

- (29) *Greg is like seven or eight feet tall.* (approximation) (Fleischman)
- (30) *I was wondering if you could like give me a hand.* (atténuation) (Fleischman)
- (31) *And I'm like : "What the hell's going on here?"* (discours indirect) (Fleischman)

S'y ajoute le fait qu'en anglais, *like* est un marqueur de focus qui attire l'attention sur ce qui est à sa droite. Par exemple :

- (32) *I'm only going to walk like so far.* (Fleischman)
- (33) *Our library's like lame, like there are no books there.* (Fleischman)
- (34) *Well she tried to act like really friendly like.* (Fleischman)

On pourrait ajouter qu'en français aussi, quand nous utilisons *genre* et *comme* pour marquer la distanciation, nous attirons, naturellement, l'attention sur les éléments qui les suivent.

- (35) *Elle téléphone genre dix fois par jour.* (Fleischman)
- (36) *Ça, c'était comme vraiment le paradis.* (BDTS)

On remarquera toutefois un certain nombre de différences, qui reposent principalement sur des aspects syntaxiques : *like* est beaucoup plus déplaçable dans la phrase que ne l'est *comme* en français québécois.

- (37) *I, like, care about the environment and stuff.* (cité par *the Evasion English Dictionary*)
- (38) ^{??} *Je, comme, m'intéresse à l'environnement et tout ça.*

⁴ *Genre* est aussi employé au Québec, mais en concurrence avec *comme*. Le *genre* français semble revêtir les emplois du *genre* québécois et du *comme* québécois.

⁵ Par exemple, *genre* peut être suivi d'un relatif, *genre que...* tandis que *comme* et *like* ne le peuvent pas. Par contre, *like* et *comme* sont assez flexibles du point de vue de la position syntaxique tandis que *genre* est plus stable.

Cependant, on retrouve grosso modo la même fonction pragmatique marquée par *like* et *comme* en français québécois. De là à en déduire que l'un est un calque de l'autre, il y a un pas. En effet, *genre* en français hexagonal semble recouvrir beaucoup d'emplois de *comme* en français québécois, et il est plus difficile de lui attribuer une ascendance anglaise. En outre, comme nous le verrons, il existe d'autres langues dans lesquelles des expressions se sont elles aussi spécialisées dans le marquage de la distanciation, comme en chinois.

7.2 *Comme, xiang et haoxiang*

L'équivalent de *comme* en chinois est *xiang*. Vu la distance entre le chinois et le français ou l'anglais, il semblerait curieux d'affirmer que *xiang* est un calque de *comme* ou de *like*. Par contre, *xiang* possède aussi toutes les valeurs revêtues par *comme* et *like*, que ce soit les emplois standards ou les emplois non standards.

Tout d'abord, les phrases (39) et (40) montrent que *xiang* regroupe deux emplois standards du *comme* québécois : ressemblance et exemplification.

- (39) *Ta xiang wo fuqin.* (ressemblance)
3sg comme 1sg père
Il est comme mon père.
- (40) *Henduo shiwu fu han yesuan, xiang xilanhua, shen lu se de shucai.* (exemplification)
Beaucoup aliment riche avoir acide folique, comme brocoli, foncé vert couleur DE⁶ légume
Beaucoup d'aliments sont riches en acide folique, comme le brocoli, les légumes verts foncés.

En (39), *xiang* relie deux variables, *il* et *le père* du locuteur, et dénote la ressemblance de cette personne au père du locuteur. En (40), *xiang* donne comme exemples des aliments qui sont riches en acide folique.

En plus de ces deux emplois standards, *xiang* partage aussi toutes les valeurs non standards du *comme* québécois.

Ainsi, dans les phrases (41) et (42), *xiang* exprime les deux effets de l'approximation du *comme* québécois.

- (41) *Ta xiang shi zhuangdao le yi ke da shu.*
(approximation)
3sg comme être frapper ACC un Classifieur gros arbre
Il avait l'air d'avoir frappé comme un gros arbre.
- (42) *Women zou de⁷ shihou xiang shi zaoshang wu dianzhong.* (approximation)
1pl partir DE temps comme être matin
cinq heure
On est parti comme à cinq heures du matin.

En (41), ce qu'il a frappé ressemble approximativement à un gros arbre mais la phrase sous-entend qu'il ne s'agit pas réellement d'un gros arbre. La présence de *xiang* ici influence la vérité

⁶ En chinois, *de* apparaît souvent entre l'adjectif et le nom.

⁷ Ici, *de* est un marqueur de phrase relative.

de la phrase, car si on enlève *xiang*, la phrase devient fautive : ce qu'il a frappé n'est pas un gros arbre.

Dans l'exemple (42), on dépeint approximativement un état qui *est parti à cinq heures du matin*. La différence avec la phrase précédente est que *xiang* n'intervient pas à savoir si le locuteur est parti à cinq heures ou pas. Le locuteur ne sait pas à quelle heure précise il est parti. C'est peut-être à cinq heures et ce n'est peut-être pas le cas.

Xiang peut aussi exprimer une atténuation.

- (43) *Wo haoxiang⁸ shi an shi dao le.* (atténuation, approximation)
1sg comme être à l'heure arriver ACC,
J'étais arrivé à l'heure, comme.

Dans la phrase (43), on interprétera dans la majorité des cas que le locuteur n'est pas arrivé à l'heure, mais qu'il utilise *xiang* pour minimiser la portée de ce retard. Comme le *comme* québécois, le locuteur prend de la distance par rapport à la réalité pour atténuer les effets causés par son retard. Cette phrase peut aussi être prononcée sous un autre type de contexte où le *xiang* a une valeur d'approximation. Dans ce cas, cette phrase veut dire que le locuteur croit qu'il est arrivé à l'heure, mais il n'en est pas certain. Le *xiang* est donc ambigu entre l'atténuation et l'approximation. Ces deux valeurs peuvent seulement se distinguer par le contexte.

Xiang peut aussi introduire un discours rapporté, comme le montre l'exemple (44).

- (44) *Ta chao wo zuo le yi ge shoushi, xiang*
shi gaosu wo 'guolai'. (discours indirect)
3sg vers 1sg faire ACC un Classifieur, signe comme
être dire 1sg venir
Il m'a fait un signe, comme « viens par ici »⁹.

Dans cette phrase, *xiang* introduit un discours rapporté qui correspond à l'interprétation que le locuteur fait du signe qu'il lui est adressé.

Enfin, *xiang* présente aussi l'emploi non standard de l'exemplification.

- (45) Question: *Ni wei shenme shuo ta hen dafang?*
2sg pourquoi dire 3sg très généreux.
Pourquoi dis-tu qu'il est très généreux?
Réponse : *Xiang zhe tai dianshiji, jiushi*
ta gei wo de. (exemplification)
Comme ce-ci Classifieur télévision, être
3sg donner 1sg DE
Comme cette télévision, c'est lui qui me l'a donnée.

Dans cette phrase, pour montrer la générosité de la personne en question, on donne un exemple qui est l'offre de la télévision. La différence entre l'exemplification standard et non standard réside dans le fait que cette dernière ne donne pas explicitement le point de référence. Dans l'exemple (45), l'offre de la télévision n'est pas présentée par rapport à un paradigme de

⁸ *Haoxiang* a le même sens que *xiang*. L'utilisation de *haoxiang* est dû à un besoin phonologique.

⁹ L'exemple peut paraître moins naturel en français qu'en chinois, le chinois permettant plus de contextes pour le discours indirect.

référence. En contraste, en (40), le locuteur donne d'abord la classe de référence qui est *les légumes riches en acide folique*, et puis on cite quelques exemples des ces légumes.

À travers ces exemples, nous pourrions constater que la position syntaxique de *xiang* est plutôt stable dans la phrase. Il est souvent précédé du verbe (les phrases de (41) à (44)). Parfois, cette position produit une ambiguïté de la portée. Dans la phrase (41), la portée de *haoxiang* peut être sur le verbe *voir* ou sur l'objet direct *arbre*. Le fait que la portée de *haoxiang* soit sous-déterminée donne lieu à deux interprétations possibles d'une même phrase.

- (46) *Wo haoxiang kanjian le yi ke shu.*
 1sg comme voir ACC un Classifieur Arbre
 (i) J'ai comme **vu un arbre**.
 (ii) J'ai vu comme **un arbre**.

Quand la portée de *haoxiang* est sur le verbe *voir*, le locuteur s'interroge sur le fait d'avoir vu ou non quelque chose. Mais si la portée est sur l'objet direct *arbre*, cette phrase signifie que le locuteur a vu quelque chose qui ressemble à un arbre, sans être convaincu qu'il s'agit vraiment d'un arbre.

Mentionnons finalement qu'en chinois, tous ces emplois de *xiang* sont dits standards et sont couramment utilisés dans le discours sans distinction en rapport avec l'âge et la classe sociale des locuteurs. Le fait que les emplois du *comme* en français québécois soient apparus dans le discours des adolescents d'abord, même s'ils semblent aujourd'hui présents dans le discours des jeunes adultes, porte à distinguer ces nouveaux emplois des emplois standards du français.

Les données tirées du chinois nous ont montré que le *xiang* présente toutes les valeurs que le *comme* québécois et le *like* en anglais peuvent emprunter. Mais comme on ne peut pas dire que le *xiang* est un calque de *comme* ou de *like*, il serait vraisemblablement inexact d'affirmer que *comme* est un calque de *like*, simplement en raison des valeurs qu'ils partagent, alors que le marquage de telles valeurs par des morphèmes de comparaison est possible dans des langues qui ne sont pas en contact étroit.

8. Conclusion

L'émergence de nouveaux emplois de *comme* dans le discours en français québécois est liée à un glissement sémantique de *comme* : de la valeur standard de comparaison découlent de nouvelles valeurs regroupables sous la notion générique de distanciation. Ce glissement résulte de la mise en relief de la notion de différence, qui est un préalable au processus de comparaison.

Ce glissement sémantique de *comme* s'accompagne d'un glissement syntaxique, qui en fait un marqueur de discours. Il revêt alors une fonction métadiscursive. La présence de marqueurs semblables en anglais et en québécois nous incite à croire qu'il s'agit d'une évolution pour ainsi dire naturelle, qui apporte la possibilité de nouveaux moyens d'expression.

9. Bibliographie

- J. Authier-Revuz (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- A. Berrendonner (1987), « La logique du soupçon », in *Pensée naturelle. Logique et langage. Hommage à Jean-Blaise Grize*, Neuchâtel, Secrétariat de l'université, 287-297.
- Chevalier G. (2001), « Comment *comme* fonctionne d'une génération à l'autre », *Revue québécoise de linguistique*, 30 :2, 13-40.
- G. Dostie (1995), « Comme, genre et style postposés en français du Québec : une étude sémantique », *Lingvisticae Investigationes*, XIX : 2, 247-263.
- S. Fleischman (2004), « Discourse markers across languages? Evidence from English and French » in C. L. Moder and A. Martinovic-Zic (eds) *Discourse Across Languages and Cultures*, Oklahoma State University / Montgomery College, 129-147.
- S. Fleischman (1999), « Pragmatic markers in comparative perspective: A contribution to cross-language pragmatics », Paper presented at PRAGMA 99, Tel Aviv, June 1999.
- D. Vincent (2005), The journey of non-standard discourse markers in Quebec French: Networks based on exemplification, in : Mosegaard Hansen, Maj-Britt and Corinne Rossari (eds), *The Evolution of Pragmatic Markers : Special Issue of Journal of Historical Pragmatics*, 6 : 2, 188-210.

BDTS

Claude Poirier, « linguiste-réfuteur »

Le discours polémique illustré

Caroline Dubois

Université de Sherbrooke

Résumé

Si « toutes les tentatives cherchant à repérer les stratégies argumentatives ou rhétoriques propres aux textes polémiques ou pamphlétaires n'aboutissent qu'à des listes de procédés » (Garand 1998, p. 112) présents dans plusieurs autres types de textes, le cadre théorique proposé par Garand (1998) permet de se détacher des simples stratégies de réfutation pour comprendre plus globalement comment fonctionne le discours polémique. Sur fond de débat linguistique, les textes d'opinion de Claude Poirier, linguiste « réfuteur » prenant régulièrement la parole dans la presse québécoise, nous serviront de base pour illustrer ce fonctionnement.

1. Introduction

Les linguistes se reprochent souvent de ne pas prendre une place suffisante sur la scène publique, de ne pas assumer un rôle social d'experts vulgarisant leur pensée au sujet d'un bien commun déchaînant les passions : la langue. L'un d'entre eux, Claude Poirier, fait toutefois exception en prenant régulièrement la parole dans les médias. Le directeur du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ) se retrouve souvent dans l'actualité comme spécialiste invité à la radio, comme expert donnant son opinion sur la langue dans un quotidien ou comme analyste commentant un ouvrage récemment publié au Québec. Mais le linguiste s'adonne à un autre type d'intervention, plus direct, peut-être plus « polémique » : la réfutation. Quand un journaliste, un autre linguiste, un simple lecteur donne son opinion sur la langue ou prend position sur ce sujet dans les journaux, il prend régulièrement la parole à son tour pour rectifier des faits, pour préciser une pensée, pour faire valoir la sienne...

Ce sont des textes de ce linguiste qui nous serviront de base pour illustrer comment s'articule le discours polémique selon Garand (1998). Celui-ci propose un cadre théorique permettant de se détacher des traditionnelles listes de stratégies de réfutation pour comprendre plus globalement comment fonctionne le polémique. Avant de présenter ses propositions méthodologiques pour l'étude du polémique, soit quels sont les actants de la scène polémique qui nous intéresse et quelle est la syntaxe de leurs rapports, nous passerons en revue quelques éléments théoriques utiles à l'étude du discours polémique : nous établirons quelle différence il peut y avoir entre *la* polémique et *le* polémique, nous décrirons les caractéristiques importantes du texte polémique – serait-ce l'agressivité et l'intention polémique des auteurs? – et nous verrons pourquoi nous pouvons trouver ce type de texte dans l'actualité journalistique, en particulier dans la presse écrite.

Le corpus que nous utilisons, sans être exhaustif, comprend des textes des années 1980, 1990 et 2000 parus dans la presse québécoise et ont été choisis pour la plupart en raison de leur valeur polémique.

CORPUS¹

Réponses de Claude Poirier	Textes cibles
1a. « Le français et les québécoismes », <i>La Presse</i> , 25 mai 1989, p. B3. (Section <i>Opinions</i>)	1b. GAGNON, Lysiane. « Oui, mais quelle langue? », <i>La Presse</i> , 1 ^{er} avril 1989, p. B3.
2a. « Quel “ignoble” butin? », <i>La Presse</i> , 9 novembre 1998, p. B3. (Section <i>Répliques</i>)	2b. GAGNON, Lysiane. « Qui est le meilleur démagogue? », <i>La Presse</i> , 3 novembre 1998, p. B3.
3a. « OLF : un sain changement », <i>La Presse</i> , 1 ^{er} février 1999, p. B3. (Section <i>Répliques</i>)	3b. PRATTE, André. « Le triomphe du grilled-cheese. Le linguiste Claude Poirier veut redonner aux Québécois la fierté de leur langue », <i>La Presse</i> , 19 décembre 1998, p. I12.
4a. « Obnubilé par le “beau-frère” », <i>Le Devoir</i> , 19 février 1999, p. A10. (Section <i>Éditorial</i>)	4b. BARBAUD, Philippe. « Le triomphe du beau-frère. La langue du peuple est-elle la langue populaire? », <i>Le Devoir</i> , 13 janvier 1999, p. A7. (Section <i>Idées</i>) — Voir source en A.
5a. « Coupables d’avoir parlé français trop tôt? », <i>Le Devoir</i> , 29 juin 2001, p. A6. (Section <i>Libre opinion</i>)	5b. BOMBARDIER, Denise. « Tabou », <i>Le Devoir</i> , 16 juin 2001, p. A1. (Section <i>Les Actualités</i>) 5c. LÉGER, Jean-Marc. « Nos malheureuses “commissions scolaires” », <i>Le Devoir</i> , 13 novembre 2003, p. A8. (Section <i>Éditorial : lettres</i>)
6a. « Louise Beaudoin a-t-elle “commis” un anglicisme? », <i>Le Devoir</i> , 21 février 2003. (Section <i>Éditorial – Libre opinion</i>)	6b. PRESSE CANADIENNE. « Beaudoin emploie un anglicisme pour défendre le français contre... l’anglais! », 31 janvier 2003.
7a. « La Pâque avec majuscule? », <i>Le Devoir</i> , 12 mars 2003, p. A6. (Section <i>Éditorial – Lettres</i>)	7b. MAKEPEACE, Jonathan. « Un péché minuscule », <i>Le Devoir</i> , 6 mars 2003, p. A6. (Section <i>Éditorial - Lettres</i>)
8a. « Notre différence est devenue un atout », <i>Le Devoir</i> , 16 janvier 2004, p. A9. (Section <i>Idées</i>)	8b. MENEY, Lionel. « Parler français comme un vrai Québécois? », <i>Le Devoir</i> , 7 janvier 2004. (Section <i>Agora</i>) — Voir suite en B.
9a. « Critique vaut mieux que complaisance », <i>Le Soleil</i> , 30 avril 2004, p. A13. (Section <i>Débat</i>)	9b. DES CHÊNES, Jude. « Le Trésor caché de la langue française au Québec. Mais où sont les mots comme <i>boucane, bûcher, cèdre, chat sauvage, corvée?</i> », <i>Le Soleil</i> , 17 avril 2004, p. D5. (Section <i>Opinions</i>) — Voir suite en C.

Autres textes reliés

A. POIRIER, Claude. « Le français populaire dans l’usage public », <i>Le Devoir</i> , 4 novembre 1998, p. A9. (Section <i>Idées</i>)
B. LACHARITÉ, Claude. « Le français d’ici, langue de Rabelais. Le français standard comme modèle universel est une vue de l’esprit », <i>Le Devoir</i> , 29 janvier 2004, p. A7. (Section <i>Idées – Répliques</i>)
C. BÉLANGER, Richard. « Le rayonnement du “trésor” », <i>Le Soleil</i> , 22 avril 2004, p. A16. (Section <i>Éditorial – Carrefour des lecteurs</i>)

¹ Articles pouvant être consultés par la banque de données *Biblio Branchée* (cédéroms de la compagnie CEDROM-SNi), accessible entre autres par le site des bibliothèques de l’Université de Sherbrooke : <http://www.usherbrooke.ca/biblio/banque>. Certains articles y sont présentés sans numéro de page.

2. La polémique / Le polémique

Il y a une vingtaine d'années, Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980) tentait de dégager une définition du nom *polémique* (au féminin) et de l'adjectif y correspondant (*polémique*) : la polémique, une guerre de plumes, une guerre au sens métaphorique, serait constituée d'échanges verbaux, d'« un ensemble de deux textes au moins qui se confrontent et s'affrontent » (p. 9), tandis que ce qui est polémique « qualifie[rait] la production discursive de l'une seulement des parties en présence, mais dans laquelle nécessairement s'inscri[rait] le discours de l'autre [...] [il] caractérise[rait] toujours le discours ainsi tenu comme un contre-discours » (p. 9). Elle se demande également s'il ne serait pas utile de faire renaître un ancien emploi, le polémique, en lui faisant désigner « l'ensemble des "polémicèmes" qui composent le genre polémique » (p. 7).

C'est ce choix que font Annette Hayward et Dominique Garand (1998), dans *États du polémique*. Garand (1998) cherche d'ailleurs « un dénominateur commun parmi l'ensemble des textes jugés polémiques, qu'ils soient pamphlétaires, satiriques ou autres » (p. 211), pour définir les caractéristiques du texte polémique, car tous ne s'entendent pas sur celles-ci.

3. Les caractéristiques du texte polémique : agressivité? intention polémique?

Comme le dit Garand (1998), l'opinion courante veut qu'on juge polémique un texte qui combine, à première vue, les côtés persuasifs et agressifs. Selon Kerbrat-Orecchioni (1980), un discours polémique serait dialogique, il comprendrait une attaque contre une cible tenant un discours adverse, ce discours étant intégré puis rejeté de façon agressive. Or cette agressivité se définit difficilement, comme le soulève Garand (1998). Est-elle synonyme de violence? de combativité? Quelles en sont les marques dans un texte? À ce sujet, l'auteur affirme que « toutes les tentatives cherchant à repérer des stratégies argumentatives ou rhétoriques propres aux textes polémiques ou pamphlétaires n'aboutissent qu'à des listes de procédés tout aussi courants dans les textes que personne n'oserait déclarer polémiques » (Garand 1998, p. 212). Telle figure de rhétorique, la métaphore, par exemple, peut être utilisée dans une polémique sans qu'elle soit intrinsèquement polémique. Un texte se présentant comme analytique et non polémique peut également être qualifié d'« hyper-polémique » en raison de la valeur polémique de l'intertexte, même s'il ne contient ni dialogisme, ni agressivité (voir par exemple l'analyse de Nadine Gelas, 1980²).

À l'inverse, on peut trouver des usages polémiques, comme l'injure ou le discours cité déformé ou manipulé, dans des textes non polémiques : les injures peuvent relever du jeu (sexuel, par exemple : « Viens ici, mon vicieux ») ou de l'affection (ex. « mon petit monstre » comme terme de tendresse), tandis que les propos cités « recadrés » peuvent apparaître dans n'importe quel texte (analyse littéraire, publicité, texte journalistique, etc.) (Garand 1998).

Il serait donc difficile de retenir l'agressivité, ou un de ses quasi-synonymes, comme caractéristique discriminante pour qualifier un texte de polémique. Serait-ce alors l'intention polémique de l'auteur qui serait centrale? Celle, par exemple, de tuer l'autre symboliquement,

² Un article de François Mitterand se présentant de prime abord comme un texte analytique non polémique a été qualifié de « trop polémique » par ses opposants en raison de la structure du texte reprenant mimétiquement celle d'un de ses opposants en émettant implicitement plusieurs propos dévalorisants pour la cible non nommée, donc non reconnue et par le fait même disqualifiée. La valeur polémique de ce texte n'était dans ce cas dévoilée que par l'intertexte.

de le manipuler ou de le soumettre? Garand (1998) y voit ici le problème du procès d'intention : avoir une intention polémique serait une intention « nocive » que l'on pourrait reprocher à quelqu'un. C'est pourquoi il préfère à l'intentionnalité polémique (comme dans « intention ») l'intensionnalité polémique (comme dans « tension »), celle-ci « [présentant] la parole polémique comme un champ dialogique nourri par des **tensions** » (p. 214). Ainsi, « *le* polémique n'[aurait] pas pour racine la violence ou l'agressivité, mais [...] celles-ci en [seraient] au contraire un *effet*, un effet parmi tant d'autres, d'ailleurs » (p. 212).

Toujours selon Garand (1998), le dénominateur commun des énoncés polémiques serait plutôt le **conflictuel** : « [t]oute situation conflictuelle n'occasionne pas une prise de parole polémique [...], mais à coup sûr, toute parole polémique est issue du conflictuel » (p. 216). La notion de conflictualité est pour Garand (1998) plus juste et plus neutre que la notion d'agressivité ou de violence, même si le conflictuel peut parfois mener à l'agressivité ou à la violence. Le texte polémique aurait donc pour fonction de traiter le conflictuel par le langage. Il ne serait pas non plus un genre de texte, comme le laissait supposer la définition du polémique de Kerbrat-Orecchioni (1980) présentée dans la section 1. Le discours polémique serait plutôt un type qui peut traverser à peu près tous les genres (Hayward 1998, p. 148) : préfaces, conférences, apologies, parodies, satires, recueil de poèmes, roman, chronique théâtrale, etc., genres auxquels nous pourrions ajouter la lettre d'opinion publiée dans un journal.

4. La polémique dans la presse écrite

Comme le dit Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 19), on ne polémique pas avec les morts : le discours polémique fonctionne bien « à chaud », ce qui explique l'importance du journal comme étant un des véhicules par excellence du message polémique et l'importance des thèmes d'actualités comme objets de débats. Les textes que nous étudions sont, de fait, parus dans différents quotidiens. Pierre Oléron (1989) mentionne en particulier trois types de réactions à des textes parus antérieurement dans la presse : les démentis, les réfutations et les contestations. Nous les trouvons tous dans notre corpus.

4.1 Démentis

Les démentis « renvoient au dire vrai, à la norme incontournable [...] que constitue la vérité et, corrélativement, au dire faux » (Oléron 1989, p. 203). Dans les textes que nous étudions, lorsque Poirier répond à un lecteur qui l'accuse d'avoir mal investi des millions de dollars octroyés par les fonds publics (Texte 9a), il utilise entre autres un démenti correctif, qui présente le dire faux et le dire vrai le remplaçant : « Il est faux de prétendre que “de 1985 à 1992, le Fonds FCAR a versé des subventions totalisant 558 000 \$” : le chiffre exact est plutôt de 128 370 \$ ».

4.2 Réfutations

Les réfutations renvoient aussi à cette norme vérité, mais en ajoutant un élément de preuve : les réfutations sont en quelque sorte des démentis justifiés par des arguments. Moins concise, une réfutation présentera en plus les arguments qui établissent la validité de la justification. Ainsi, quand Lysiane Gagnon dit que le *Dictionnaire du français Plus* n'identifie pas « 4000 canadianismes incompréhensibles ailleurs qu'ici [au Canada] » en citant les seuls exemples de *breuvage*, *s'écarter*, *émotionner* et *patate pilées* (Texte 1b), Poirier réfute ses allégations en commentant chacun des emplois, expliquant par exemple que *s'écarter* ne figure même pas à la nomenclature du dictionnaire cité, tandis que *émotionner* se trouve dans tous les dictionnaires de France et n'est pas un québécoisisme, deux appels aux faits (Texte 1a). Poirier s'explique cette méprise en alléguant que la journaliste n'avait pas dû même voir la couleur du dictionnaire en question...

Le démenti et la réfutation peuvent en effet prendre à partie l'instigateur des propos, en laissant suggérer « qu'il ne fait pas montre des capacités intellectuelles et/ou des qualités morales qui lui auraient permis de s'exprimer valablement et/ou exactement » (Oléron 1989, p. 22). Poirier ajoute d'ailleurs qu'il « [s']étonne qu'une journaliste de [son] expérience ait pu tomber dans le piège de se laisser dicter par d'autres l'opinion qu'elle devait avoir d'un ouvrage [...] » (Texte 1a).

La réfutation est ici, comme le dit Oléron (1989), une agression : Poirier accuse clairement Gagnon de ne pas avoir consulté son dictionnaire, ce à quoi elle répond par un simple démenti correctif disant qu'elle l'a consulté (fin du Texte 1a). Le démenti sert peut-être à se protéger de l'agression, mais on se serait attendu ici à une contre-réfutation...

4.3 Contestations

Les contestations, pour leur part, servent à lever le jour sur une possibilité d'absence de validité des propos de départ. On peut contester le dire (la façon de dire) comme le dit (les propos tenus). Plusieurs types de contestations sont possibles : on peut contester le texte lui-même (en mettant en cause, par exemple, la technique d'investigation d'un journaliste ou l'orientation d'un journal), on peut relever des lacunes dans ses propres propos rapportés ou on peut contester des composantes péri-textuelles (titres, illustrations). Oléron (1989) affirme que le relevé des lacunes dans les propos rapportés constitue un cas typique de contestation. Dans notre corpus, le Texte 3a, parmi les moins « polémiques », sert en entier à ajouter des précisions, sans toutefois que Poirier conteste la validité de ses propos rapportés par le journaliste André Pratte :

Dans la présentation qu'il a faite du Dictionnaire historique du français québécois [Texte 3b, entrevue de type « question-réponse »], le journaliste André Pratte a rapporté des critiques que j'ai faites à propos de l'Office de la langue française, lors d'une conversation téléphonique. Ces passages me sont attribués à juste titre, mais il me paraît nécessaire d'ajouter ici des précisions pour clarifier mon point de vue. (Texte 3a)

La réponse à Philippe Barbaud est un cas plus évident de contestation (voir Textes 4a et 4b), car Poirier s'insurge contre l'utilisation de ses paroles pour justifier une pensée qu'il juge contraire à ce qu'il défend. En effet, le premier texte de Poirier (Texte A) explique pourquoi et comment, historiquement, le parler populaire a influencé l'évolution de la pratique quotidienne du langage au Québec. Sa position consiste à affirmer qu'il ne sert à rien d'adopter une méthode coercitive et humiliante pour la population québécoise dans la recherche d'une langue de qualité :

- Ex. 1 Il faut laisser le fonds populaire évoluer parallèlement aux autres manifestations plus soignées de la langue et braquer les projecteurs sur autre chose, notamment sur l'avantage que confère la maîtrise d'une langue de qualité. (Texte A)
- Ex. 2 Quand on l'humilie à travers son langage, [la population québécoise] réagit par une grimace, en donnant sa faveur aux comiques les plus irrévérencieux à l'égard du « bon usage ». C'est pourquoi il me paraît nécessaire que nous adoptions collectivement une approche plus positive pour perfectionner notre français si nous voulons intéresser le plus grand nombre à l'entreprise, en nous servant du levier que constitue le formidable intérêt des Québécois pour leur langue. (Texte A)

Alors que Poirier défend ces idées, Barbaud l'accuse de ne pas viser à l'amélioration de la langue, mais à la légitimation des emplois populaires dans des contextes relevés. Poirier a alors

recours à la contestation et affirme : « C'est vouloir dénaturer un texte dans lequel, à diverses reprises, je dis tout à fait le contraire; on n'a qu'à s'y reporter pour s'en convaincre. » (Texte 4a)

4.4 *Simple réactions?*

On pourrait penser que les réponses aux textes de départ entraînant une polémique sont purement réactifs, qu'ils suivent totalement les contours des propos de l'instigateur, comme s'il s'agissait de stimulus entraînant des réponses. Toutefois, comme le souligne Oléron (1989 et 2001, en particulier sur la réfutation), les textes de départ servent plutôt de déclencheurs servant à faire passer le message du répondant. Dans notre corpus, Claude Poirier intervient en effet non pas pour passer en revue chacun des éléments des textes de départ, mais bien en se servant de ceux-ci pour exposer son point de vue sur la langue.

Si ces textes n'ont en surface qu'un enjeu ponctuel, comme le spécifie Garand (1998, p. 221), on peut toutefois les regrouper pour mieux comprendre que l'enjeu est plus global en analysant le « récit constitutif » de la scène polémique selon la méthodologie proposée par Garand (1998).

5. L'étude du polémique : les actants de la scène polémique et la syntaxe de leurs rapports

Nous avons énoncé précédemment que le texte polémique avait pour fonction de traiter le conflictuel par le langage. Garand (1998) considère qu'il est possible d'analyser le polémique en reconstituant un « récit constitutif » des actants et de la scène d'interlocution.

Dans le récit polémique, le malaise éprouvé par le Sujet est associé à un *Tort* : quelque chose est qui ne devrait pas être. Ce Tort crée des *victimes* (locuteur ou groupe qui l'inclut ou non) et il a une *origine* : personne, idéologie, religion, etc., qu'il faut identifier en vue d'une réparation. (p. 222)

Nous analyserons donc le « récit constitutif » sous-jacent aux textes présentés, c'est-à-dire comment s'y articule *le* polémique, pour nous aider à comprendre la trame de fond de *la* polémique qui nous intéresse. Nous présumons que, comme dans tout texte polémique, on cherchera « à identifier [un] tort, à le faire reconnaître en tant que tel, à pointer du doigt ses sources [et] à proposer des solutions » (Garand 1998, p. 222).

Le récit constitutif de l'énonciation polémique, selon Garand 1998, est composé des actants de la scène polémique (Énonciateur, Énonciataire, Sujet, Anti-Sujet [Cible], Référence+, Référence-, Objets+, Objets- [Tort], Tiers) et des rapports qu'ils entretiennent entre eux, c'est-à-dire la « syntaxe » qui les lie, lisible sur les six axes que voici.

5.1 *Axe rhétorico-pragmatique de l'interlocution : rapport Énonciateur/Énonciataire*

On doit d'abord établir une distinction, parmi les personnages de la scène polémique, entre l'Énonciateur et le Sujet. L'**Énonciateur** est celui qui produit l'acte de parole, celui dont le dire est orienté vers l'Énonciataire, on trouvera sa trace dans l'énonciation, tandis que le **Sujet** sera plutôt associé à l'**éthos** du personnage qui prend la parole, en quelque sorte le « héros » du théâtre polémique, comme le dit Garand (1998). Ce Sujet peut être présent dans le « je », dans le « nous » ou dans une valeur personnifiée (ex. la Vérité, Dieu, la France, etc.). L'éthos n'est pas à négliger lorsqu'on étudie les relations entrant en jeu dans le discours polémique, les arguments étant parfois moins tournés vers la recherche de la vérité que vers la reconnaissance réciproque du Sujet et de celui à qui il s'adresse.

Par ailleurs, pour participer à la polémique, l'Énonciateur-Sujet doit être autorisé à prendre la parole. Dans le cas qui nous intéresse, l'**autorité** de Claude Poirier est fondée en grande partie sur sa crédibilité de chercheur. Dans notre corpus, cette autorité est soulignée clairement au début ou à la fin des répliques du linguiste par différentes formulations : « Rédacteur principal du *Dictionnaire du français Plus*, M. Poirier répond ici aux propos de [...] », « Le signataire est professeur et auteur du *Dictionnaire historique du français québécois* », « Claude Poirier, directeur, Trésor de la langue française au Québec, Université Laval », etc.

D'autres procédés de mise en place de l'autorité sont lisibles dans l'énonciation, notamment dans la modalisation des énoncés du sujet et de ceux de son opposant, par le choix des verbes introducteurs, des adverbes, de la négation, des adjectifs, des questions rhétoriques ou du mode des verbes, pour ne nommer que quelques-uns des nombreux **modalisateurs** présents :

- « [...] Lysiane Gagnon *reproche sévèrement* à Lucien Bouchard l'emploi du mot "butin" » (Texte 2a);
- « *je n'arrive pas à croire qu'une journaliste de son expérience ignore que* [...] "butin" signifie *non pas* [...], *mais* [...] » (Texte 2a);
- « [...] *j'estime que*, sur le plan de la pratique quotidienne du langage [...] » (Texte A);
- « *Il est malheureux que* vous nous ayez associés à [...] » (Texte 1a);
- « *Mais faut-il*, à l'instar de Jean Marcel (*Le Joual de Troie*, 1973), *considérer que* la Conquête anglaise a eu pour conséquence de faire entrer le "joual" dans nos écuries? » (Texte A);
- « [...] Jean-Marc Léger *déplorait* l'appellation "commission scolaire", issue de l'anglais *School board*, qui *serait* le symbole de notre déchéance : [...], la Conquête *serait* en effet la principale cause de l'écart que l'on observe entre notre français et celui de Paris » (Texte 5a).

Ces procédés de modalisation servent à la fois à mettre en place les arguments de Poirier comme Énonciateur et à mettre en place son autorité comme Sujet. Fait intéressant à noter du côté de l'énonciation : dans presque chaque texte de notre corpus, Poirier invite un Tiers énonciataire à faire partie d'un « nous » : « notre français », « que nous adoptions collectivement une approche plus positive », « notre variété de français », « notre première écrivaine », etc.

L'**Énonciataire** peut de fait occuper plusieurs positions : il peut être lui-même la Cible dans le cas d'une adresse polémique (« tu »), il peut être inclus dans une Cible plus générale (« vous » pluriel) ou il peut ne pas correspondre à la Cible. Dans ce dernier cas, il pourra occuper la position de Tiers pris comme juge ou comme témoin. Dans notre corpus, seul le texte le moins récent (Texte 1a) présente une situation d'énonciation où l'Énonciataire est désigné directement (« Dans votre chronique du 1^{er} avril, vous [...] » [« vous » = tu]). Tous les autres présentent des situations où l'Énonciataire se trouve en position de Tiers. Par exemple, dans le texte où Poirier répond à des attaques directes de Philippe Barbaud (Cible), c'est un **Tiers « Juge »** qui est convié à prendre position : est-il vrai que Barbaud a voulu dénaturer le texte de Poirier? Est-ce vrai que ce n'est pas la démonstration de Poirier qui est attaquée, mais que l'intervention de Barbaud est en fait un procès d'intention? Est-ce vrai que Barbaud fait preuve d'arrogance et qu'il fait preuve de nombreux préjugés? Et les positions que Poirier défend, en bout de ligne, sont-elles meilleures que celles de Barbaud? C'est le même cas dans le texte où Poirier se défend contre un lecteur qui se demande pourquoi l'entreprise du Trésor de la langue française a peu publié en proportion des sommes qui lui ont été allouées par les gouvernements. Ce sont deux cas où Poirier était au préalable la Cible d'un texte précédent, sans toutefois être l'Énonciataire désigné.

Dans le texte de Barbaud (4b), l'Énonciataire se trouve plutôt, en quelques endroits, dans la position d'un **Tiers** « **Témoin** ». La stratégie ici est d'intimider ou d'humilier l'adversaire devant témoin. Comme le dit Garand (1998), le pathos est alors un carburant nécessaire pour exciter les passions du Tiers, qui sera appelé à la révolte, à l'indignation, au mépris... sans qu'on lui ait fait de démonstration pour qu'il en arrive à un jugement personnel éclairé. Il semble que ce soit le cas dans le passage suivant du texte de Barbaud (Texte 4b), qui défend une thèse qu'il dit contraire à celle de Poirier :

[L]e style populaire et débridé que pratique en son sein l'élite la plus influente en matière de langage oral pour « pogner » auprès de son public n'est pas fait de vieux mots français mais de clones anglais, de diphtongues éléphantiques, de nasales émasculées et de solécismes de cancrés.

Quel lecteur québécois, étant témoin de ce passage, aurait envie de défendre les *clones anglais*, les *diphtongues éléphantiques*, les *nasales émasculées* et les *solécismes de cancrés* utilisés dans un style *populaire* et *débridé* pour *pogner*? On ne peut qu'adhérer au fait que « ce genre d'artifice est très percutant » (Garand 1998, p. 232).

Pour conclure cette partie, retenons que l'Énonciataire est souvent multiple et qu'on s'adresse souvent à un auditoire beaucoup plus large que celui désigné par l'énonciation. Même quand l'Énonciataire est la Cible, on prévoit que la portée des propos atteindra un Tiers en position de Juge ou de Témoin. En effet :

Attaquer une cible ne suffit pas, encore faut-il rallier le Tiers à sa cause : le but d'un polémiste n'est pas que le lecteur en conclue simplement qu'il n'aime pas ou ne partage pas les idées de tel adversaire, il doit l'amener à partager son opinion afin que la cible se trouve en position d'isolement. (Garand 1998, p. 231)

5.2 *Axe modal de la compétence et des rapports de force : rapport Sujet/Anti-Sujet*

L'axe modal du récit constitutif de l'énonciation polémique « met en jeu principalement la question de la compétence des sujets, le **rapport de force** où se décide la supériorité de l'un sur l'autre » (Garand 1998, p. 233) : on devra établir qui, du **Sujet** ou de l'**Anti-Sujet** (parfois la **Cible**), est le plus fort. Ici, il est possible que la Cible ne soit que « le prête-nom d'un Ennemi plus fondamental pour le Sujet » (Garand 1998, p. 232). Par exemple, dans notre corpus, il est fort probable que Lysiane Gagnon, comme Cible, soit ce prête-nom désignant un Anti-Sujet qui serait plus fondamentalement une vision de la langue que Poirier considère faussée.

La compétence des sujets est mesurée à partir de plusieurs critères : respect des règles de l'échange, fait de parler « à propos », bonne foi démontrée, mensonge évité, paroles non déformées (savoir-faire déontologique); maîtrise de la langue et des règles d'argumentation, cohérence, connaissance du sujet (savoir-faire épistémologique), etc. Comme la polémique vise « moins la transformation de l'autre que l'émulation auprès des individus qui partagent le même discours » (Garand 1998, p. 234), le Sujet cherchera avant tout à **démontrer sa supériorité** sur l'Anti-Sujet **plutôt qu'à convaincre** son opposant de changer d'avis. Pour ce faire, plusieurs procédés peuvent être utilisés. Garand (1998) en précise trois : ceux qui inscrivent le dialogisme dans l'énoncé, ceux servant à construire l'éthos négatif de l'Anti-Sujet et ceux qui servent à nommer et à juger l'Anti-Sujet.

5.2.1 Dialogisme

Le texte polémique est d'abord caractérisé par le dialogisme, même s'il n'y a aucun échange de parole ou de texte entre deux opposants. Le discours de l'Anti-Sujet sera en effet toujours présent dans le texte polémique. On y aura accès par le discours rapporté (de quelque façon que ce soit : discours direct, discours indirect, discours indirect libre), que le rapporteur pourra qualifier pour en orienter la réception (par des termes axiologiques, des verbes de locution, des adverbes, des syntagmes, l'utilisation du conditionnel et autres façons de modaliser dont des exemples ont été donnés dans la section précédente). Évidemment, le polémique n'a pas l'exclusivité de ces procédés; c'est la tension lisible sous ceux-ci, l'« intensionnalité », qui les rendra polémiques. Les marques graphiques comme les guillemets en sont un autre exemple présent dans le corpus; à plusieurs reprises, Poirier se désolidarise du point de vue de sa Cible ou laisse voir sa désapprobation en les utilisant :

- « [...] c'est ce que vous voulez dire par "pêle-mêle"? » (Texte 1a);
- « [...] les "plus-plus" "plus mieux", que vous auriez pu tout aussi bien exploiter dans une présentation du Micro-Robert Plus, publié en France [...] » (Texte 1a);
- « [...] M. Jude Des Chênes accuse les auteurs du *Dictionnaire historique du français québécois* (1998) de "cacher" les résultats de leurs recherches [, qu'ils] ne distribue[nt] l'information qu'au compte-gouttes » (Texte 9a).

Ce procédé se trouve en particulier dans les titres, en supposant que c'est Poirier qui les ait choisis : « Quel "ignoble" butin? », « Obnubilé par le "beau-frère" », « Louise Beaudoin a-t-elle "commis" un anglicisme? ». Ces procédés d'intimidation « ont pour fonction de remettre l'autre à sa place, de se situer par rapport à lui en position haute » (Garand 1998, p. 236).

5.2.2 Construction de l'éthos négatif de l'Anti-Sujet

Une autre façon d'établir ce rapport de force se trouve ensuite dans la construction de l'éthos négatif de l'Anti-Sujet. En plus des procédés déjà nommés dans la première partie sur l'éthos du Sujet, on trouve comme stratégie, par exemple, la démonisation par l'amalgame, l'argument *ad hominem*, la disqualification par le partisan et le démasquage. Quoiqu'on trouve peu de stratégies « extrêmes » comme la démonisation dans notre corpus, la réponse à la lettre du lecteur (Texte 9a) est un exemple de démasquage des mauvaises intentions supposées de l'Anti-Sujet, les affirmations suivantes ayant visiblement pour but de mener les arguments du lecteur à une fin de non-recevoir :

- « Manipulant des chiffres qu'il ne sait pas comment interpréter, visiblement peu habile dans l'exploitation des bases de données, l'auteur de la lettre affirme que [...] » (Texte 9a);
- « [...] l'auteur de la lettre veut donner l'impression que tous ses chiffres s'appuient sur des relevés objectifs » (Texte 9a);
- « [I]l'auteur n'a pas vérifié non plus comment sont traitées les sommes octroyées pour la recherche [...] » (Texte 9a).

Répondant à l'accusation du lecteur selon laquelle l'équipe du TLFQ découragerait l'accès à ses locaux, Poirier ajoute :

- « Est-ce ainsi que l'on doit interpréter le courriel que ma collaboratrice [...] lui adressait le 23 mars dernier? "Comme vous êtes un traducteur, il n'y a pas de problème pour que vous veniez faire vos recherches sur place. J'aimerais cependant savoir ce que vous cherchez afin de mieux pouvoir vous aider." » (Texte 9a)

Démasquer les intentions de l'Anti-Sujet sert ainsi à provoquer la méfiance du Tiers, qui pourra conclure à la supériorité au moins morale du Sujet sur son opposant, à qui l'on a construit un éthos négatif.

5.2.3 Nomination et désignation de l'Anti-sujet

Les rapports de force entre le Sujet et l'Anti-Sujet sont également visibles dans la nomination et la désignation de celui-ci. La plupart des auteurs traitant de polémique vont donc aborder l'injure dans leur étude, en y voyant un procédé permettant d'éviter le raisonnement et l'argumentation. Garand (1998) y voit en particulier une autre manifestation des rapports de place entre le Sujet et l'Anti-Sujet :

Si le but du locuteur était véritablement de persuader l'autre, de convertir sa manière de penser, l'injure serait une stratégie peu efficace. L'injure apparaît en fait comme une pure épreuve de force à travers laquelle on signe une rupture définitive avec l'autre. (p. 239)

Les exemples les plus frappants d'injures de notre corpus se trouvent dans le texte de Barbaud (Texte 4b) : selon lui, le beau-frère des publicités de Bell est un cave dont le langage est la quintessence du crétinisme oral, Yvon Deschamps et Dominique Michel sont des monuments du burlesque (dans un sens péjoratif) et Claude Poirier est associé aux gourous de l'identitaire, aux démagogues de l'oralité et aux guides de la société distincte (étant interprété ici comme injure). Poirier, de son côté, n'a pas recours à ce type d'injure. On ne retrouve pas dans ses textes d'obscénités sexistes ou scatologiques ni de termes « vitupérants » (ex. traître, con, nègre, pédé, charogne, rat, etc.).

L'injure est parfois associée aux termes axiologiques comportant des jugements de valeur. Ce sont ces exemples de termes permettant de comprendre comment le Sujet découpe le monde (bon/mauvais; beau/laid; bien/mal; etc.) qu'on peut trouver dans les textes de Poirier. Dans le Texte 5a, il qualifie par exemple le discours de ses opposants (entre autres Jean-Marc Léger et Denise Bombardier) de « dévalorisant », il parle de « notre » tendance en matière de langue à l'« autoflagellation » et des préparatifs de la Fête nationale gâchés par un « accès de notre psychose linguistique chronique » (les *nous* semblant ici inclure ses opposants...).

L'injure peut briser l'interlocution et, poussée à l'extrême, peut entraîner des poursuites en diffamation. Il semble que Poirier, du moins selon ce qu'on lit dans notre corpus, ne soit pas un polémiste « extrême ».

5.3 Axe cognitif de l'interprétation : rapport Sujet/Tort

Comme le dit Garand (1998), les polémiques ne sont pas des concours oratoires... Leur « pivot argumentatif » est un Tort causé par l'Anti-Sujet et ses adjuvants, Tort qui touche le Sujet dans ses valeurs, dans son être, dans son existence, ses croyances, ses désirs, et qui doit être réparé.

[L]a reconnaissance d'un Tort ne va jamais sans une attribution de responsabilité ou un geste cognitif permettant d'expliquer ce qui aurait pu le causer. C'est ainsi que sur l'axe cognitif de l'interprétation se déploiera le *faire interprétatif* du Sujet [...]. C'est encore sa compétence qui est en jeu, mais telle que rendue effective dans une performance. (Garand 1998, p. 241)

Plusieurs procédés utilisés dans l'argumentation vont également l'être dans la polémique (voir entre autres les manuels de Simonet et Simonet 1998 et Toussaint et Ducasse 1996). Trois grandes catégories d'arguments sont exploités dans la polémique, selon Garand (1998, p. 242-

243) : les arguments contestant les vices de forme, les arguments contestant le découpage de la réalité et les arguments faisant appel au pathos.

5.3.1 Vices de forme

Les arguments contestant les vices de forme (ou arguments quasi-logiques) cherchent à mettre au jour les paralogismes, les erreurs de raisonnement présents dans le discours de l'autre : contradiction, incompatibilité, inconséquence, confusion, simplification, omission, pétition de principe, tautologie, absence de preuves, etc. La réponse de Poirier au lecteur accusant le TLFQ de ne pas ouvrir ses portes aux chercheurs indépendants en est un exemple (Texte 9a) : Poirier soulève une contradiction entre ce que le lecteur affirme (impossibilité de travailler au TLFQ) et la réalité (le fait qu'il ait été invité à le faire). Poirier relève par le fait même une omission, puisque le lecteur ne fait pas mention de ce fait. Poirier relève également des vices de forme dans les textes 2b (mauvaise interprétation du sens d'un mot), 6b (faux anglicisme) et 7b (fausse preuve).

5.3.2 Découpage de la réalité

Aucun discours, aucune argumentation ne peut aborder une ou plusieurs questions sous tous les angles... Il y a toujours une autre façon d'aborder les problèmes. Les arguments contestant le découpage de la réalité se trouvent donc fréquemment dans la polémique, comme dans n'importe quel autre type d'argumentation. Des déplacements seront donc proposés : la hiérarchisation des problèmes peut se faire différemment, les points de vue peuvent être renversés, les données dissociées, le problème reformulé, des cas invalidants proposés, etc. Dans le Texte 9a, Poirier explique comment sont distribués les fonds accordés par les organismes subventionnaires dans le cadre de recherches universitaires. Il passe donc d'une réalité découpée comme un traducteur le fait (« En 32 ans, le TLFQ a publié l'équivalent de 1,6 mot par semaine au coût de 3036,89 \$ par mot. » [Texte 9b]), à une réalité telle qu'un chercheur universitaire la voit : après avoir rectifié les chiffres (données factuelles), il explique qu'une partie de ces fonds sont conservés par les universités, qu'ils servent aux frais de déagements de cours, qu'ils servent à octroyer des bourses de recherche à des étudiants à la maîtrise et au doctorat, à payer du personnel répondant aux questions du public et formant des stagiaires, à collaborer avec des chercheurs étrangers, à constituer un patrimoine documentaire dans un centre d'archives unique en Amérique du Nord, etc., tout en servant également à la production d'ouvrages de référence comme le DFP, le DHFQ, la BDLP, et en collaborant à des ouvrages comme *Le Petit Larousse*. Juste avant de conclure, Poirier ré-illustre son cadrage :

Si le TLFQ avait été dirigé par le pdg d'une maison d'édition, il n'aurait pas produit les quelque 60 mémoires ou thèses qu'il a aujourd'hui à son crédit. Il n'aurait pas donné une formation à ces 175 étudiants et plus qui ont travaillé [, ce qui] leur a du reste servi à payer leurs études. Nos étudiants sont devenus professeurs, chercheurs, enseignants, terminologues, réviseurs. Un de nos anciens [...] vient de réussir l'exploit d'être nommé professeur à la Sorbonne (Paris-IV). Notre webmestre doctorant revient ces jours-ci de l'océan Indien où il a été appelé à former... des professeurs! (Texte 9a)

Bref, Poirier illustre que les objectifs d'une entreprise (l'argent) ne sont pas les mêmes que les objectifs d'une université (la formation et la recherche). La pertinence du recadrage de Poirier est d'ailleurs confortée par la prise de position d'un autre lecteur (Texte C), qui répond lui aussi à la lettre du traducteur. De nombreux autres exemples de recadrage agrémentent notre corpus; on n'a qu'à se reporter, par exemple, aux titres « Coupables d'avoir parlé français trop tôt? » et « Notre différence est devenue un atout » pour voir que ces prises de position relèvent toutes deux d'un cadrage différent.

5.3.3 Pathos

Autre stratégie : l'utilisation du pathos, qui peut servir à identifier un Tort sans avoir à le démontrer. Les arguments utilisant le pathos « portent moins sur le vrai et le faux que sur le bien et le mal, le beau et le laid, l'admirable et l'exécrable » (Garand 1998, p. 243). Dans ce contexte, la logique ne sera pas d'une grande utilité, car pour persuader, le pathos n'a pas son pareil, semble-t-il. Afin de susciter l'émotion et la réaction, on utilisera des mises en situation, des anecdotes, des exemples, des portraits, des images, etc. Comme le dit Garand (1998, p. 243), « [o]n ne saurait trop répéter que les images utilisées par un locuteur ne sont jamais innocentes, qu'elles forment souvent des paradigmes insistants qui traduisent un certain mode d'appréhension du réel et une adhésion [...] à des valeurs doxologiques ». Un des exemples de ce type de paradigme se trouve dans le texte de Lionel Meney (Texte 8b), où l'auteur affirme que la création d'un dictionnaire du français québécois « creuserait le *fossé linguistique* qui les [les Québécois] sépare des autres francophones, faisant d'eux les prisonniers d'un *double-ghetto* : *ghetto* francophone dans un environnement anglophone, *ghetto* québécois dans la francophonie ». Les images du fossé et du ghetto s'utilisent bien ici pour engendrer la peur, ce que dénonce Poirier dans sa réponse en attaquant la « rhétorique de M. Meney » (Texte 8a) et ce que tente probablement de contrecarrer l'auteur du Texte B en disant : « Ne nous invitons pas au dîner de gala de l'élite francophone. Invitons le monde entier à notre banquet. Et, de grâce, ne renonçons pas à avoir les mots plus grands que la panse. » La mise en situation de Barbaud présentant le beau-frère des annonces publicitaires de Bell (Texte 4b) est également un exemple frappant d'utilisation du pathos servant à démontrer un Tort, ici le « crétinisme oral »... Cette façon de présenter le problème vaudra à l'auteur une réponse de Poirier dénonçant ses préjugés et son « obnubilation » par la langue du beau-frère (Texte 4a)...

L'utilisation du pathos pour amplifier le Tort (souvent la dévalorisation des usages du français québécois) fait réagir Poirier comme Sujet. Celui-ci ne se passe tout de même pas de faire appel aux sentiments des locuteurs, mais sur un mode autrement plus optimiste, en utilisant un vocabulaire mélioratif : à quelques reprises, pour revaloriser les usages québécois pourfendus par ses opposants, il ajoute à ses démonstrations des commentaires du type « en nous servant du *levier* que constitue le *formidable intérêt* des Québécois pour leur langue » ou « où la variété des accents est un des *ingrédients les plus savoureux* » ou encore « notre différence est devenue un *atout* économique, social et... linguistique ».

5.4 Axe des conditions de félicité : rapport de Référence+ /Sujet/Objets+

Les conditions de félicité sont ce qui devrait exister dans le meilleur des mondes. Ce sont ces conditions qui relient le Sujet à son Objet (ce qu'il défend dans sa thèse), et aussi ce qui relie le Sujet à la Référence. La **Référence** est une construction symbolique, c'est le point d'ancrage des discours, l'équivalent d'un mythe fondateur de la pensée qui traverse les discours, de l'utopie ou du fantasme du Sujet. Dans le monde juridique, il s'agit du Droit; dans le discours théologique, il s'agit de Dieu. On peut rétablir cette référence en faisant une lecture sociohistorique des textes étudiés.

Dans la polémique, il y a une certaine référence partagée par les acteurs (des présupposés communs, l'intertexte), qui diffère de la Référence propre à chacun des textes : la **Référence+** et la **Référence-**. Il faut voir que la Référence- (celle de l'Anti-Sujet) reconstruite par le Sujet n'est pas nécessairement la même que cet Anti-Sujet utiliserait comme Référence+, tout étant sujet à réinterprétation dans la polémique. La Référence- est reconstruite par le Sujet de façon à ce qu'il puisse s'expliquer « les fondements malsains à l'origine du discours de l'Anti-Sujet et du Tort perpétré » (Garand 1998, p. 246). Par exemple, dans notre corpus, si la Référence commune est la Langue (et peut-être la qualité de la langue, dans certains cas), on pourrait dire que Poirier

trouve chez ses opposants une Référence- qui serait la dévalorisation de la langue parlée par les Québécois et qu'il est « guidé » par une Référence+ qui serait la revalorisation de cette langue, un bien commun de la plus haute importance. Évidemment, ses opposants ne décriraient pas leur Référence dans les mêmes termes; ils trouveraient le bien commun dans leur propre position, parmi différents objets : enrayer l'accent québécois pour une meilleure communication avec la francophonie, chasser tous les anglicismes nés en terre nord-américaine pour conserver ceux nés en terre européenne ou empêcher la description d'une norme du français québécois, par exemple.

5.5 *Axe des enjeux idéologiques : rapport Objets+/Objets- (Tort)*

Ce que le Sujet valorise (**Objets+**) pour remplacer le Tort (ou **Objet-**) doit être étudié sans oublier qu'il s'agit de la strate la plus superficielle du polémique, selon Garand (1998). Comme il le dit, « on doit en tenir compte, mais il n'*explique* rien » (p. 247). En fait, c'est plutôt la prise de pouvoir qui semble intéressante, lisible dans la diffusion des discours et dans leur effet perlocutoire. Dans le cas qui nous occupe, les enjeux idéologiques se situent autour de la langue, en particulier du français parlé au Québec. On retrouve des tenants d'une norme interne (description de la qualité émanant des locuteurs québécois cultivés) et des tenants d'une norme externe (description de la qualité émanant des locuteurs s'exprimant dans une autre variété de français, celui de Paris, en particulier tel que décrit dans un ouvrage, *Le Petit Robert*). Au-delà des positions des opposants, le fait qu'ils puissent diffuser leur opinion et le fait qu'ils aient chacun des adhérents prouvent que la Langue fait l'objet d'une prise de pouvoir.

5.6 *Axe volitif de la prescription*

Enfin, l'axe volitif sert à exprimer la volonté du Sujet à ce que le Tort soit réparé et à ce que la Cible reçoive une sanction. Dans bien des cas, « le discours polémique prend l'allure d'un acte performatif qui accomplit par son dire même et la sanction et la réparation » (Garand 1998, p. 248). Par exemple, dans les Textes 2a et 6a, Poirier rectifie des faits à propos du sens ou de l'origine de deux emplois décriés (*butin* et *ne faire aucun sens*). Les propos de la Cible seraient disqualifiés (sanction) par le rétablissement des faits concernant ces emplois (réparation) : *butin* devrait être interprété dans un sens qu'on a omis de considérer et *ne faire aucun sens* ne serait probablement pas un anglicisme. Ce type de rectification, sur un mode un peu moins polémique, est également présent dans le Texte 7a, où Poirier explique à un lecteur (qui y voyait un cas de discrimination) pourquoi Pâques (fête chrétienne) prend une majuscule, au contraire de la pâque juive (fête juive ou chrétienne orthodoxe), en soulignant au passage que l'OLF suggérerait dorénavant la majuscule au deuxième emploi également. Nous reviendrons sur le cas de ces textes moins polémiques en conclusion.

6. Conclusion

Les six axes proposés par Garand montrent bien que le récit constitutif de l'énonciation polémique ne se limite pas aux thèses défendues en surface par les opposants ni aux stratégies discursives qui les mettent en valeur. Ce cadre théorique permet plutôt une analyse globale des éléments constituant le récit de la scène d'interlocution révélant que les rôles joués sur les différents axes par l'Énonciateur, l'Énonciataire, le Sujet, le Tiers, la Cible, le Tort, etc., s'avèrent plus fondamentaux que l'étude des simples éléments de réfutation, par exemple.

L'étude *du* polémique, avec ses tensions et son côté conflictuel, permet de mieux comprendre *la* polémique, qui est avant tout une guerre d'Éthos où le Sujet cherche plus à démontrer sa supériorité sur l'Anti-Sujet qu'il cherche à convaincre son opposant de changer d'avis. Cela explique pourquoi, intuitivement, nous trouvons les textes sur Pâques (Texte 7a) et sur l'OLF (Texte 3a) moins « polémiques » : ce n'était pas le manque d'agressivité qui les caractérisait,

mais bien un Éthos qui semblait moins s'imposer dans une relation moins conflictuelle, moins « intensionnelle »...

Par ailleurs, utiliser des arguments facilement réfutables (révélant un Tort), comme ceux qui étaient présents dans plusieurs textes auxquels répond le linguiste, c'est ouvrir la porte à quelqu'un qui pourra profiter de l'occasion pour venir présenter sa thèse. Claude Poirier est bien conscient de cette possibilité, comme en témoigne sa réponse au Texte 9a : « À quelque chose malheur est bon. Cet épisode m'aura permis de faire connaître un peu mieux le travail réalisé au TLFQ. » Il nous aura aussi permis de connaître un peu mieux *le* et *la* polémique...

7. Bibliographie

- GARAND, Dominique (1998). « Propositions méthodologiques pour l'étude du polémique », *États du polémique*, sous la direction de Dominique Garand et Annette Hayward, Québec, Éditions Nota Bene, p. 211-268.
- GELAS, Nadine (1980). « L'hyper-polémique », *Le discours polémique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 75-82.
- HAYWARD, Annette (1998). « Pamphlet, polémique et querelle : le cas des régionalistes et des "exotiques" », *États du polémique*, sous la direction de Dominique Garand et Annette Hayward, Québec, Éditions Nota Bene, p. 147-173.
- HAYWARD, Annette et Dominique GARAND, dir. (1998). *États du polémique*, Coll. « Les cahiers du CRELIQ », n° 22, Québec, Éditions Nota Bene, 327 p.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980). « La polémique et ses définitions », *Le discours polémique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 3-40.
- OLÉRON, Pierre (1989). « Démentis, réfutations, contestations », *Texte*, n^{os} 8\9, Toronto, Trinity College, p. 199-217.
- OLÉRON, Pierre (2001). *L'argumentation*, Coll. « Que sais-je? », 5^e édition (1^{re} édition : 1983), Paris, Presses universitaires de France, 126 p.
- SIMONET, Renée et Jean SIMONET (1998). « Le repérage et l'élimination des arguments fallacieux », *Savoir argumenter : du dialogue au débat*, Paris, Éditions d'Organisation, p. 137-156.
- TOUSSAINT, Nicole et Gaston DUCASSE, avec la collab. de Georges A. LEGAULT (1996). « Critiquer la recevabilité d'un argument ou éviter sa réfutation », *Apprendre à argumenter. Initiation à l'argumentation rationnelle écrite*, Coll. « Philosophie », Sainte-Foy, Le Griffon d'argile, p. 143-166.

Les apports et les limites de la Banque de données textuelles de Sherbrooke au regard de la description lexicographique du français en usage au Québec : l'exemple du mot *cœur*

Geneviève Labrecque

Université de Sherbrooke

Résumé

Le présent article vise à montrer les apports et les limites de la Banque de données textuelles de Sherbrooke (BDTS) au regard de la description lexicographique du français en usage au Québec (FUQ). La BDTS est un corpus de plus de 52 millions d'occurrences tirées de textes représentatifs des discours spécialisés, littéraires, journalistiques, didactiques et oraux du FUQ. Cette étude s'appuie sur la pratique d'une linguistique à base de corpus et vise à connaître les avantages que procure l'exploitation de corpus à des fins lexicographiques et les difficultés découlant d'une telle démarche. Cet article porte plus particulièrement sur les apports et les limites de la BDTS pour le mot *cœur*. Pour ce mot, les éléments extraits des contextes de la BDTS ont été comparés avec ceux présents dans les articles lexicographiques de dictionnaires. Les résultats montrent comment l'exploitation de la BDTS est utile à la description lexicographique du FUQ.

1. Introduction

Nombre de chercheurs et de linguistes ont écrit sur l'importance de décrire le français en usage au Québec (FUQ) de manière objective et complète, et ce, à partir de données textuelles représentatives de cette variété de langue. Afin que la description lexicographique du FUQ soit un juste reflet de la réalité langagière du Québec, plusieurs soulignent la nécessité de dépouiller un corpus représentatif de la langue écrite et orale québécoise. L'importance d'une banque de données textuelles dans laquelle sont exprimés divers types de discours semble réunir l'avis de plusieurs linguistes.

Nos travaux s'appuient ainsi sur la pratique d'une linguistique à base de corpus, selon laquelle la description lexicographique d'une langue ne peut reposer sur l'étude des mots de façon isolée, mais doit plutôt tenir compte du discours dans lequel les mots s'insèrent. Les corpus sont des traces concrètes de la langue en usage. Leur utilité a maintes fois été démontrée dans des études linguistiques et philologiques de toutes sortes (études lexicologiques, grammaticales, sémantiques, syntaxiques, stylistiques, etc.). Mais qu'en est-il de leur valeur en lexicographie, et plus particulièrement en lexicographie québécoise? Quels avantages procure l'exploitation de corpus à des fins lexicographiques et quelles sont les difficultés ou les limites d'une telle démarche? C'est à ces questions que nous avons tenté de répondre dans notre thèse de doctorat (Labrecque 2005). Le présent article expose quant à lui une partie des résultats de cette recherche.

Il existe à travers le monde différentes banques de données textuelles de langue française (par exemple, Frantext, Suistext, Beltext, Québétext, Lexiquum) et anglaise (par exemple, Bank of English, British National Corpus, International Corpus of English, American Corpus of English). Certaines de ces banques ont servi à l'élaboration d'ouvrages lexicographiques, notamment Frantext pour le *Trésor de la langue française* (TLF) et la Bank of English pour le dictionnaire de langue anglaise *Collins Cobuild English Dictionary*. Comment ces corpus ont-ils été exploités à des fins lexicographiques? Une recension des écrits portant sur les différentes banques de données textuelles françaises et anglaises démontre que rares sont les études ayant été publiées dont l'objet premier est d'explicitier la valeur ajoutée de l'une ou l'autre de ces banques quant à l'élaboration d'un ouvrage lexicographique.

Mentionnons tout de même une publication de langue anglaise, intitulée *Looking Up - An account of the Cobuild Project in lexical computing and the development of the Collins Cobuild English Language Dictionary*, laquelle relate l'expérience de John Sinclair et de ses collègues de l'Université de Birmingham (Sinclair 1987) lors de la rédaction du dictionnaire *Collins Cobuild*. Le point de départ du dictionnaire *Cobuild* est la banque de données textuelles bâtie aux fins de la rédaction du dictionnaire (aujourd'hui appelée Bank of English). L'étude de Sinclair a démontré que la Bank of English a été une source d'information importante pour les articles du *Cobuild*, principalement en ce qui concerne les exemples et les critères de distinction des acceptions des mots. Mise à part cette publication portant sur la langue anglaise, il apparaît qu'aucune étude exhaustive n'a été menée relativement aux apports et aux limites de corpus textuels sur le plan de la description lexicographique du français, notamment du FUQ. Pourtant, l'analyse de corpus est devenue une étape essentielle au processus de description lexicographique.

2. Objectif

Notre thèse s'inscrivait dans le cadre des travaux du Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois (CATIFQ) de l'Université de Sherbrooke, dont l'objectif principal est la description globale du français tel qu'il a cours dans le contexte québécois contemporain. Le CATIFQ dispose d'une banque de données textuelles représentative du FUQ, la Banque de données textuelles de Sherbrooke (BDTS). Le corpus de référence utilisé aux fins de notre étude, la BDTS, correspond au corpus exploité par le groupe de recherche FRANQUS¹ dans le cadre du projet « Le français standard en usage au Québec : nomenclatures, description et application dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication »² dirigé par Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel, professeurs à l'Université de Sherbrooke.

L'objectif de notre thèse consistait à montrer les apports³, mais aussi les limites³, de cette banque au regard de la description lexicographique originale du FUQ⁴, incluant la description de son niveau standard. Le présent article expose une partie des résultats de cette recherche, c'est-à-dire la partie consacrée aux apports et aux limites de la BDTS sur le plan de la description (sémantique, combinatoire, etc.) des mots appartenant au FUQ. Nous avons voulu connaître

¹ Le français au Québec : usage standard.

² Ce projet de recherche vise à décrire le français standard en usage au Québec (FSUQ) à partir de données textuelles représentatives et à montrer qu'il existe au Québec un français de qualité et que ce niveau doit être le modèle proposé à l'ensemble des Québécois. Ce projet se concrétisera par la production d'un dictionnaire général et normatif du FSUQ. Il faut entendre ici par « général » une description de la langue commune aux sujets parlants et par « normatif » une hiérarchisation des usages autour d'un usage valorisé socialement au Québec.

³ Nous entendons par « apport » la contribution positive, la valeur ajoutée de la BDTS. Les « limites » de la BDTS, quant à elles, font référence aux aspects pour lesquels elle ne peut fournir d'information.

⁴ Dans le cadre de notre étude, le FUQ correspond à l'ensemble des usages linguistiques constituant la variété de français utilisée sur le territoire du Québec.

quels types d'informations fournissent les contextes d'emploi de la BDTS (en ce qui a trait, par exemple, aux acceptions des mots, aux cooccurrents avec lesquels les mots sont employés, aux constructions syntaxiques, aux éléments définitoires tirés de certains contextes de la BDTS, etc.). Pour ce faire, nous avons étudié dans notre thèse un échantillon de 25 mots. Cet article porte plus précisément sur les résultats obtenus pour un mot de cet échantillon, *cœur*.

3. Description de la BDTS

Bien que la BDTS totalise à ce jour plus de 52 millions d'occurrences, le corpus utilisé aux fins de nos recherches correspond au noyau de base de la BDTS, lequel contient 37 millions d'occurrences. La BDTS est une banque de textes représentatifs des différents usages du français au Québec, de diverses situations de communication et de divers registres de langue. Afin d'interpréter adéquatement les résultats de notre étude, il est essentiel de bien connaître la composition du corpus de référence. Les 37 millions d'occurrences du noyau de base de la BDTS sont tirés de plus de 10 000 textes contemporains, couvrant les années 1960 jusqu'à 2002, et dans cinq types de discours : 59 % de textes spécialisés, 16 % de textes littéraires, 14 % de textes journalistiques, 6 % de textes didactiques et 5 % de textes oraux.

L'originalité de la composition de la BDTS ressort nettement lorsqu'on la compare aux autres banques de données textuelles francophones existantes, qui sont essentiellement composées de textes littéraires. La typologie de la BDTS s'apparente plutôt au modèle des banques anglo-saxonnes (British National Corpus et Bank of English), lesquelles sont axées vers une représentativité et une variété de types de textes. Par conséquent, il est entendu que tous les emplois lexicaux ou sémantiques rencontrés dans les textes de la BDTS n'appartiennent pas à la langue dite « standard »⁵. La diversité des sources de la BDTS amène forcément la présence de mots, de sens, d'emplois critiqués selon le jugement que portent les usagers sur leur langue. Les textes de la BDTS reflètent donc l'ensemble des usages. Enfin, la BDTS est une banque de taille relativement modeste comparativement à celles des grandes banques européennes de langue française et anglaise (lesquelles peuvent atteindre jusqu'à 500 millions d'occurrences, c'est le cas notamment de la Bank of English), mais sa composition la rend davantage représentative du FUQ.

4. Méthodologie

Dans le but d'illustrer les apports et les limites de la BDTS quant aux différents éléments d'information pouvant être extraits de ce corpus grâce à l'analyse contextuelle et permettant ainsi d'enrichir la description lexicographique actuelle du FUQ, nous avons analysé un échantillon aléatoire de 25 mots. Les éléments extraits des contextes de la BDTS ont été comparés avec ceux consignés dans la description lexicographique de cinq dictionnaires :

- *Petit Robert électronique* 2001 (PRÉ);
- *Petit Larousse illustré électronique* 2002 (PLI);
- *Dictionnaire du français Plus* 1988 (DFP);
- *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* 1993 (DQA);
- *Multidictionnaire de la langue française électronique* 2001 (Multi).

Ces cinq dictionnaires ont été retenus en fonction de certains critères : ce sont des dictionnaires usuels du français en un seul volume, dont deux du français de France (PRÉ, PLI) et deux du français en usage au Québec (DFP, DQA). Le PRÉ est un dictionnaire usuel de langue et, plus précisément, un « dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française ». Le PLI,

⁵ La notion de « standard » fait référence aux emplois neutres, non marqués, qui, sans être soutenus, ne donnent prise à aucune évaluation négative.

quant à lui, est un dictionnaire encyclopédique, c'est-à-dire qu'il informe non seulement sur les mots mais aussi sur la connaissance du monde. Le DFP, paru en 1988, est destiné « à l'usage des francophones d'Amérique ». Cet ouvrage se présente comme un dérivé d'un dictionnaire publié à Paris en 1987 par la Librairie Hachette, le *Dictionnaire du français*. De son côté, le DQA est un dictionnaire québécois (1^{re} édition en 1992 et 2^e édition en 1993) qui dérive d'un dictionnaire de la maison Robert : le *Robert Micro*. Dans le DQA, les mots particuliers à la langue française au Québec ne sont pas marqués géographiquement. À la fois dans le DFP et dans le DQA, ce sont les mots caractéristiques du français de France qui sont marqués. Enfin, le *Multidictionnaire* est un ouvrage québécois de difficultés de la langue, dont la première édition remonte à 1988. À noter que cet ouvrage présente une nomenclature réduite par rapport à celle des dictionnaires usuels.

Notre recherche exigeait à la fois quantité (un nombre suffisant de mots à l'étude) et qualité (la finesse de l'analyse des apports et des limites de la BDTS). La taille de l'échantillon devait nous permettre de montrer les différents apports et limites de la BDTS tout en respectant le cadre d'un projet de thèse de doctorat. Comme nous visons un grain d'analyse assez fin des apports et des limites de la BDTS, nous nous sommes restreinte à analyser un petit nombre de mots, en l'occurrence 25.

Par ailleurs, la sélection aléatoire de l'échantillon de mots à l'étude a permis d'éliminer les risques de subjectivité, de présenter un regard plus critique sur l'exploitation de la BDTS en vue de la description lexicographique du FUQ et de montrer non seulement les apports de la BDTS, mais également ses limites et lacunes. La sélection des mots a été dirigée grâce à une table de nombres aléatoires⁶.

L'échantillon ainsi constitué inclut des mots dont la complexité du traitement lexicographique varie (monosémiques et polysémiques); des mots dont la fréquence dans la BDTS est variable (entre 1 et 7529 occurrences); des mots de catégories grammaticales variées; des mots décrits dans un ou plusieurs dictionnaires; des mots relevant de la langue générale ou spécialisée; des mots appartenant à différents domaines d'activités, etc. L'échantillon montre une variété intéressante, compte tenu de sa taille limitée. Aux fins de notre étude, nous avons divisé l'échantillon de 25 mots en trois groupes de mots, selon leur fréquence, afin d'observer progressivement les apports et les limites de la BDTS pour des mots de fréquence faible, moyenne et élevée.

Tableau 1 - Échantillon de 25 mots

hippique	adj.	(4)	abîmer	v.	(194)
Campanule	n.	(58)	regretter	v.	(877)
Permissivité	n.	(20)	placer	v., n.	(4266)
analyser	v.	(2634)	dessous	adv., prép., n.	(1525)
Réévaluer	v.	(155)	transformé	n.	(14)
carthame	n.	(2)	histologie	n.	(3)
anti-inflationniste	adj.	(11)	velléité	n.	(114)
Palynologie	n.	(3)	cœur	n.	(7529)
anglaiser	v.	(1)	désherbage	n.	(13)

⁶ La table de nombres aléatoires est tirée de Moore 1979 : 344.

Soutenable	adj.	(34)	philippique	n.	(5)
blastomère	n.	(1)	idéographique	adj.	(15)
préserver	v.	(1503)	duplicata	n.	(22)
Stéphanois	adj. et n.	(1)			

5. Résultats pour le mot *cœur*

Nous présentons ici les résultats de la recherche, c'est-à-dire les apports et les limites observés à la suite de la comparaison des données extraites des contextes de la BDTS avec celles consignées dans les articles des dictionnaires, et ce, pour le mot le plus fréquent et le plus polysémique de notre échantillon, le mot *cœur*.

Tableau 2 - Fréquence et dispersion du mot *cœur* dans la BDTS

	Spéc.	Journ.	Littér.	Didact.	Oral	Total
Fréquence dans la BDTS	1811	1135	3937	240	406	7529

Notons d'abord que la BDTS fournit des informations sur les types de discours dans lesquels un mot est le plus souvent utilisé. Dans le cas du mot *cœur*, plus de la moitié des occurrences sont attestées dans les textes littéraires, et ce, malgré le fait que les textes littéraires ne représentent que 16 % de l'ensemble des occurrences de la BDTS. La répartition des occurrences dans les différents types de discours constitue un apport en soi de la BDTS, puisque les types de textes permettent de distinguer, par exemple, des emplois fréquents à l'écrit ou à l'oral, des emplois plus souvent utilisés dans des textes spécialisés ou de langue générale, etc. Les types de discours indiquent l'appartenance à un registre de langue en particulier ou à un domaine spécialisé. Ils permettent d'orienter les décisions des lexicographes concernant la pertinence d'une marque de domaine ou d'une marque sociolectale. Dans le cadre de la description lexicographique du FUQ, les lexicographes devraient tenir compte, dans leurs réflexions, non seulement de la fréquence des emplois, mais surtout de leur dispersion dans les différents types de discours.

En outre, parmi les 7529 occurrences du mot *cœur* dans la BDTS, seules 298 sont utilisées au pluriel. Un corpus textuel comme la BDTS montre donc les particularités morphologiques associées à ce mot.

5.1 Les apports de la BDTS pour le mot *cœur*

5.1.1 Actualisation des emplois décrits dans les dictionnaires

Les articles des cinq dictionnaires consultés totalisent un nombre important d'acceptions différentes pour le mot *cœur*. Nous présentons ici les principales acceptions de ce mot (selon la structure de l'article du PRÉ).

Tableau 3 - Principales acceptions du mot *cœur*

<p>I.</p> <p>A.</p> <p>1. Organe central de l'appareil circulatoire. Chez l'homme, Viscère musculaire situé entre les poumons et dont la forme est à peu près celle d'une pyramide triangulaire à sommet dirigé vers le bas, en avant et à gauche.</p> <p style="padding-left: 2em;">◇ Cet organe chez certains animaux, faisant partie des abats.</p> <p>2. La poitrine.</p> <p>3. (En loc.) Estomac.</p>
<p>B. Par anal.</p> <p>1. Ce qui a ou évoque la forme du cœur.</p> <p style="padding-left: 2em;">◇ Aux cartes, Une des couleurs représentée par un cœur rouge.</p> <p>2. La partie centrale ou active de qqch.</p> <p style="padding-left: 2em;">— Nucl. Partie (d'un réacteur nucléaire) contenant le combustible et où s'opèrent les réactions de fission.</p>
<p>II.</p> <p>1. Par métaph. Le siège des sensations et émotions.</p> <p>2. Loc. (Le siège du désir, de l'humeur).</p> <p>3. Le siège de l'affectivité (sentiments, passions).</p> <p style="padding-left: 2em;">◇ La personne considérée dans ses affections, ses sentiments.</p> <p style="padding-left: 2em;">— Spécialt Intuition.</p> <p>4. Bonté, sentiments altruistes.</p> <p>5. Vx ou littér. Source des qualités de caractère, siège de la conscience.</p> <p>6. La vie intérieure; la pensée intime, secrète.</p> <p>7. PAR CŒUR : de mémoire.</p>

À la suite de l'analyse contextuelle de ce mot, il ressort que toutes les acceptions de *cœur* décrites dans les ouvrages consultés sont attestées dans la BDTS, ce qui constitue en soi un apport non négligeable. Seules certaines cooccurrences et expressions sont absentes de la Banque (voir le point 4.2 ci-dessous). Même certaines acceptions plus spécialisées, notamment « Partie (d'un réacteur nucléaire) contenant le combustible et où s'opèrent les réactions de fission », sont présentes dans la Banque.

« Tout risque de contamination ou d'irradiation sont écartés, a assuré le capitaine Leutard. Il n'y a aucun contact physique ni géographique entre le cœur nucléaire et le compartiment turbo-alternateurs. » « Le combustible nucléaire est contenu dans des gaines étanches qui chauffent un circuit de liquide dit primaire, lequel sert lui-même à vaporiser un deuxième circuit également totalement isolé que l'on appelle eau secondaire » [...]

Journalistique 008, Le Monde - La Presse - 31-03-94

Il arrive en outre que des emplois marqués « vx » ou « vieilli » dans les dictionnaires aient des attestations dans la BDTS, c'est le cas pour le mot *cœur* de l'acception « Vx ou littér. Source des qualités de caractère, siège de la conscience ». Il s'agit ici d'un apport intéressant de la Banque, compte tenu de sa nature synchronique. À noter qu'un des deux contextes cités ci-dessous provient d'un texte littéraire.

En effet, nous avons lutté et nous luttons encore. L'obéissance est parfois dure aux **cœurs bien nés**.

Littérature 019, Les Plouffes (1987) - Roger Lemelin

Le don de soi et le sacrifice pour la patrie sont glorifiés. La **noblesse du cœur** et le stoïcisme règnent au détriment de la sensibilité et de l'angoisse qui seront l'apanage des romantiques.

Culture et comm 006, Francine Girard - Apprécier l'œuvre d'art - 1995

L'apport le plus important de la BDTS réside dans l'actualisation des emplois répertoriés dans les dictionnaires. En plus de valider l'utilisation des mots eux-mêmes, la BDTS valide aussi les acceptions consignées dans les ouvrages, les cooccurrents illustrés dans les exemples des dictionnaires, les sèmes présents dans les définitions (par le biais notamment de contextes métalinguistiques), les réseaux analogiques, les domaines spécialisés auxquels certaines acceptions appartiennent (validation des marques par le biais des types de discours), les niveaux de langue (validation par le biais des types de discours), etc. À la suite de l'analyse du mot *cœur*, nous pouvons donc affirmer que la BDTS joue un rôle important d'actualisation, et ce, même pour un mot très polysémique et traité de façon complexe dans les dictionnaires. Ce premier constat a également été démontré lors de l'analyse de l'ensemble des 25 mots à l'étude dans notre thèse, autant pour les mots monosémiques que pour les mots polysémiques de l'échantillon.

5.1.2 Données originales de la BDTS

En plus d'actualiser les données des articles des dictionnaires, la BDTS ajoute des données originales, autant par rapport aux dictionnaires français que québécois. Il ressort que la BDTS est une importante source d'enrichissement pour la description lexicographique des mots appartenant au FUQ. De fait, les textes de la BDTS fournissent des apports directs, c'est-à-dire des données qui peuvent servir à la rédaction lexicographique ou qui peuvent directement être intégrées à un article lexicographique. L'exploitation du corpus soulève également des pistes de réflexion pouvant servir à établir les règles d'une politique éditoriale d'un dictionnaire et orienter ainsi certaines décisions touchant des aspects de la pratique lexicographique.

De façon plus précise, les apports « différentiels » de la BDTS que nous avons relevés pour le mot *cœur* touchent les cooccurrents, les expressions, les extraits de textes pouvant servir de citations, les acceptions, les éléments définitoires, les constructions syntaxiques, les particularités morphologiques, les actants, les marques (spécialisées, sociolectales, temporelles, etc.), les emplois en concurrence et les emplois critiqués, etc. À noter que ces types d'apports ont également été observés pour les autres mots de l'échantillon à l'étude dans notre thèse.

5.1.2.1 Cooccurrents

Parmi tous ces types d'apports, la richesse de la BDTS en termes de cooccurrents est nettement ressortie (par rapport à ceux illustrés dans les exemples des dictionnaires). Par exemple, dans le corpus, l'expression *de bon cœur* est souvent utilisée avec le verbe *rire*, ce que n'illustrent pas les ouvrages dans l'article *cœur* (seule une citation du PRÉ sous *rire* atteste ce cooccurrent). De plus, la BDTS montre que l'emploi de *au cœur de* a un sens plus étendu que celui décrit dans les dictionnaires, puisque les cooccurrents sont beaucoup plus variés dans les contextes que les exemples des dictionnaires, qui n'illustrent que *au cœur de l'été*, *de l'hiver*.

La foule applaudit et rit **de bon cœur**.
Journalistique 017, André Noël - La Presse - 11-09-93

Cette halte de tranquillité, **au cœur de** la ville si nerveuse, me calmait presque toujours.
Littérature 035, La détresse et l'enchantement (1996) - Gabrielle Roy

Cependant, devant l'accroissement des besoins, l'accessibilité des services sociaux et de santé demeure **au cœur de** leurs préoccupations.
Santé 002, Financement système public de santé - Juin 2000

Pour cela, il faut reconnaître que la langue française est **au cœur de** l'identité québécoise et qu'elle est aussi le fondement de la cohésion de la société québécoise.

Métalinguistique 003, Le français québécois : usages et aménagement (1996)

La BDTS recense donc une grande variété de cooccurrents. Toutefois, il paraît évident qu'un corpus textuel puisse attester un plus grand nombre de cooccurrents que ceux illustrés dans les exemples des ouvrages de référence. Les apports de la BDTS sur le plan des cooccurrents doivent donc être nuancés en tenant compte du fait que, dans notre étude, deux différents types de données ont été comparées : les dictionnaires, qui présentent une description limitée des mots, et la BDTS, qui renferme des textes bruts non traités. Les contextes de la BDTS illustrent les mots en action dans le discours. Dans le cadre de la description lexicographique du FUQ, les cooccurrents usuels fréquents tirés de la BDTS pourraient être mentionnés dans les articles sous forme d'exemples. Évidemment, il peut être nécessaire de les reformuler ou de les neutraliser avant de les insérer dans un article. Les exemples servent à montrer véritablement l'usage et l'utilisation du mot, de l'expression ou de l'acception en question. En s'inspirant des cooccurrents fréquents de la BDTS, les lexicographes s'assurent de forger des exemples réalistes, courants, qui constituent les lieux communs de l'emploi du mot.

5.1.2.2 Expressions

L'apport de la BDTS est riche non seulement en ce qui a trait aux cooccurrents nouveaux, mais également pour ce qui est des expressions nouvelles (plus figées que les simples cooccurrents) non répertoriées dans les dictionnaires. Pour le mot *cœur*, c'est le cas notamment de :

- *peser sur le cœur,*
- *en plein cœur de,*
- *avoir le cœur gai,*
- *le cœur lui débat,*
- *entre les deux mon cœur balance,*
- *se marcher sur le cœur,*
- *ça fait chaud au cœur,*
- *la mémoire du cœur,*
- *le cœur n'y est plus (ou pas),*
- *lever le cœur,*
- *tomber sur le cœur,*
- *avoir le cordon du cœur slack (ou trop long),*
- *avoir le cœur là où la poule a l'œuf.*

Voici quelques contextes d'expressions attestées dans la BDTS, mais non répertoriées dans les dictionnaires consultés.

Les chagrins d'amour. Tout cela fait une boule, une boule dure qui, avec le temps, **pèse** de plus en plus lourd **sur le cœur** et nous empêche de respirer.
Littérature 013, La memoria (1996) - Louise Dupré

Le feu dévaste deux millions d'acres de forêts dans le parc de Yellowstone **en plein cœur des** Rocheuses.
Littérature 078, L'assaut contre les vivants (1994) - Paul Chamberland

Sur la plus haute branche, le rossignol chantait Chante, rossignol, chante, Toi qui **as le cœur gai**... Il y a longtemps que je t'aime, Jamais je ne t'oublierai...
Littérature 056, Maria Chapdelaine (1983) - Louis Hémon

Mais partout où il trouvait à s'asseoir, il s'effondrait, le pauvre! et **le cœur lui débattait** à l'idée de ce mariage qui s'en venait détruire le dernier espoir de son sang.

Littérature 057, Menaud maître-draveur (1937) - Félix-Antoine Savard

Louer ou acheter une auto d'occasion? **Entre les deux, votre cœur balance?**

Divers travail 002, OPC Guide pratique de l'automobiliste (1999)

En attendant, il dit à Marise que, le jour où Erik apprendrait la vraie nature de leurs relations, il reconnaîtrait sa méprise. - Comment peux-tu me parler ainsi? Tu **te marches sur le cœur** pour m'encourager de la sorte. Merci, Brian !

Littérature 031, Neige (1998) - Florence Nicole

Ça fait chaud au cœur d'être entouré de tendresse comme ça.

Littérature 012, Tit-Coq - Théâtre (1994) - Gratien Gélinas

Les accents qui avaient bercé mes premiers émois, tout au long des années soixante-dix, **la mémoire du cœur** y restait fidèle, mais je ne m'y connaissais guère et je m'en foutais pas mal.

Littérature 036, Vamp : roman (1995) - Christian Mistral

Guéri, Jean Lapointe reprend le collier, mais **le cœur n'y est plus**.

Actualité 003, Micheline Lachance - L'Actualité 15 octobre 1995 - 82

Précisons que l'expression *soulever le cœur de qqn* est illustrée dans les dictionnaires et présente dans la BDTS. Toutefois, *lever le cœur* ou *le cœur me lève* (non répertoriées dans les dictionnaires) sont plus fréquentes que *soulever le cœur* dans la Banque. On trouve même quelques occurrences de *tomber sur le cœur*, une nouveauté de la BDTS absente des ouvrages.

L'odeur du cigare froid me **lève le cœur**, mais je suis si impressionnée que je n'ai pas la hardiesse de changer d'endroit.

Littérature 048, Une enfance à l'eau bénite (1985) - Denise Bombardier

Le cœur me lève maintenant à la seule vue d'un pot.

Littérature 050, Juliette Pomerleau (1989) - Yves Beauchemin (Partie 1)

Une odeur de propreté qui commence à me **tomber sur le cœur**.

Littérature 003, Le Cassé et autres nouvelles - Jacques Renaud (1990)

À noter que, parmi toutes les expressions nouvelles attestées dans la BDTS (énumérées ci-dessus), aucune n'est illustrée dans un grand dictionnaire comme le TLF. S'agit-il alors d'expressions caractéristiques du FUQ? Comment s'assurer que ces expressions relèvent du niveau de langue standard? La dispersion dans les types de discours de la BDTS est un indice dont il faudrait tenir compte afin de déterminer leur « recevabilité ». Certaines sont attestées dans des textes littéraires, par de bons auteurs, tandis que d'autres sont attestées uniquement à l'oral ou dans des textes reflétant l'oral. Dans ce dernier cas, les expressions sont souvent de niveau familier et certaines peuvent être calquées sur l'anglais.

Par exemple, pour certaines expressions, les contextes de la BDTS montrent bien qu'il s'agit d'emplois familiers et caractéristiques du FUQ, c'est le cas de *avoir le cordon du cœur slack* (ou *trop long*), attestée deux fois dans le corpus, dont une occurrence dans un texte métalinguistique,

suivie d'une courte définition, et de *avoir le cœur là où la poule a l'œuf*, présente une fois dans un texte métalinguistique. Rappelons que ces expressions ne sont pas décrites dans les dictionnaires à l'étude. Dans ces deux cas, la BDTS propose des contextes définitoires par le biais de répertoires métalinguistiques stockés dans la Banque.

Y a le mal imaginaire pis le système à l'envers Et des gaz dans l'estomac, j'y ai donné un p'tit peu d'soda Comme il s'pensait consommation, y a eu une consultation Le docteur dit: « Mon garçon, **t'as l'cordon du cœur trop long.** »

Littérature 027, Madame Bolduc (1995) - Lina Remon

Avoir* le cordon* du cœur* slack* (aussi: ... la corde* du cœur) déf : se dit de qqn de paresseux à l'ouvrage [...]

Textes divers 002, Expressions figurées Québec (1982) - Normand Beauchemin

Avoir* le cœur* là où la poule* a l'œuf* déf : Se dit de qqn qui n'a pas de cœur, c.à.d. qui n'a pas de courage ou qui n'a pas de sentiments humains. Exp : la dernière partie « ... là où la poule a l'œuf » s'utilise comme euphémisme, pour remplacer le mot « cul » ou « derrière », dans un certain nombre d'autres expressions [...]

Textes divers 002, Expressions figurées Québec (1982) - Normand Beauchemin

5.1.2.3 Constructions syntaxiques

La BDTS apporte des informations supplémentaires sur la syntaxe de certains emplois par rapport aux informations données dans les dictionnaires. Par exemple, les contextes du corpus montrent que les expressions *de gaieté de cœur* et *avoir le cœur à faire qqch.* ou *avoir le cœur de faire qqch.* sont attestées surtout à la négative dans le corpus. Pour cette dernière expression, les deux prépositions *à* et *de* sont utilisées dans la BDTS.

Ce n'est pas **de gaieté de cœur** que j'ai quitté un emploi permanent à la fonction publique du Québec [...]

Mémoires 111-140, Gilles Hébert - Montréal - 14 novembre 2000

Mais Elisabeth n'**a pas le cœur à** la fête.

Littérature 040, Quelques adieux (1997) - Marie Laberge

Je pense que ça aurait été une belle maison! À c't'heure, j'**ai pus le cœur de** la finir.

Littérature 020, Les Filles de Caleb I (1995) - Arlette Cousture

De plus, la BDTS illustre l'emploi des prépositions, notamment après un verbe (ex. : dans l'expression *serrer qqn sur son cœur* ou *contre son cœur*). Dans le PLI, le DFP et le Multi, seule la préposition *sur* est illustrée dans les exemples (*serrer qqn sur son cœur*). Le PRÉ et le DQA illustrent en plus l'emploi de la préposition *contre* (*serrer qqn contre son cœur*). Dans la BDTS, les deux prépositions sont présentes (*sur* étant un peu plus fréquente que *contre*).

Également, pour l'expression *serrer qqn sur, contre son cœur*, on constate dans les contextes qu'on peut serrer « quelque chose » et non seulement « quelqu'un » sur son cœur, comme l'illustrent tous les exemples des dictionnaires. La BDTS montre que les emplois de cette expression ne sont pas restreints aux exemples fournis dans les dictionnaires. L'apport de la

Banque touche ici les actants du verbe, les types d'objets du verbe, soit une personne, soit une chose.

Les invités repartis, la fillette s'endort en serrant **sur son cœur** son précieux cadeau.

Arts visuels 001, Pascale Bréniel - La Presse 12 décembre 1992 - E5

[...] mais Philippe était nerveux, inquiet et la respiration régulière de Marcel réfugié **contre son cœur** lui fournissait cette confiance en soi qui lui manquait tant [...]

Littérature 058, La grosse femme... (1986) - Michel Tremblay

5.1.2.4 Marques

Par ailleurs, l'exploitation de la BDTS amène une réflexion quant au niveau de langue de certaines expressions, selon la répartition de leurs occurrences dans les types de discours; par exemple, *crise de cœur* n'apparaît qu'en langue orale et *avoir une crotte sur le cœur* est attestée dans un monologue. La Banque permet parfois de remettre en question la pertinence de certaines marques sociolectales, puisque certaines expressions ne semblent pas familières dans les contextes, bien qu'elles soient marquées ainsi dans certains dictionnaires, c'est le cas de *la bouche en cœur* (marque « fam. » dans le PRÉ et le DQA), *avoir le cœur sur la main* (marque « fam. » dans le PRÉ) et *à cœur de jour, de journée* (marque « fam. » dans le DQA). Par le biais des différents types de discours, les contextes de la BDTS fournissent des informations quant au niveau de langue des expressions.

Il inclina le buste et **la bouche en cœur** et il susurra : - Ces demoiselles sont bien bonnes de s'occuper de moi.

Littérature 026, Jules Faubert, le roi du papier (1991) - Ubald Paquin

Aussi, le brave monsieur Flavel, en homme bien élevé et accueillant, **le cœur sur la main**, avait fait des frais.

Littérature 030, Marie-Calumet (1990) - Rodolphe Girard

Joséphine songeait avec terreur à ces chansons d'amour passionné qu'elle fredonnait **à cœur de journée** sans songer à mal, et se demandait si ce n'était pas là l'origine de ses malheurs.

Littérature 019, Les Plouffes (1987) - Roger Lemelin

5.1.2.5 Emplois en concurrence

La BDTS apporte aussi des informations sur la fréquence des emplois en concurrence ou critiqués, notamment entre *crise de cœur* et *infarctus*. L'expression *crise de cœur* est répertoriée uniquement dans le DQA, avec la marque « fam. » et suivie de la remarque « Cet emploi est critiqué ». Comme les seules occurrences de *crise de cœur* dans la BDTS se trouvent en langue orale (quatre attestations), le niveau de langue familier est bien ressenti. L'emploi standard, *infarctus*, est quant à lui attesté 48 fois dans tous les types de textes de la BDTS.

Mon père avait fait une **crise de cœur** au début décembre, pis on est allé le chercher à l'hôpital le 24 décembre, à six heures.

Enquêtes orales 001, Enquête 11 - Princeville Femme A21 S16 TV8

Le traitement des emplois non standards est une problématique importante de l'exploitation de la BDTS. Rappelons que cette banque reflète l'ensemble des usages des Québécois, y compris des usages non standards. La fréquence d'un emploi dans la BDTS n'est donc pas toujours un indice de son caractère standard. Le fait de trouver dans la BDTS des emplois appartenant à

divers registres de langue permet d'enrichir la description lexicographique du FUQ. La BDTS soulève en effet des pistes de réflexion à savoir comment traiter les emplois non standards, notamment au regard de leur fréquence mais aussi de leur dispersion dans les types de discours.

5.2 Les limites de la BDTS pour le mot cœur

Dans un autre ordre d'idées, l'analyse du mot *cœur*, et des autres mots de l'échantillon, a permis de dégager des limites de la BDTS, lesquelles s'illustrent par l'absence d'attestations de certaines cooccurrences et expressions mentionnées dans l'un ou l'autre des dictionnaires consultés :

- *greffe du cœur* (PRÉ, Multi),
- *tant que mon cœur battra* (PRÉ; littér.),
- *avoir le cœur barbouillé* (PRÉ, DQA),
- *j'ai encore mon souper sur le cœur* (DQA),
- *cœur-de-pigeon* (PRÉ),
- *cœur à la crème* (PRÉ),
- *un fromage fait à cœur* (PRÉ, PLI),
- *cœur de cible* (PRÉ; fig.),
- *came en cœur* (DFP; tech.),
- *cœur épris* (PRÉ),
- *c'est un cœur d'artichaut* (PRÉ, DFP),
- *redonner du cœur à qqn* (PLI).

Certains proverbes ou maximes sont aussi absents du corpus :

- *loin des yeux, loin du cœur* (PRÉ),
- *le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point* (PRÉ),
- *à cœur vaillant rien d'impossible* (PRÉ).

Comment expliquer l'absence de toutes ces expressions dans la BDTS? La plupart d'entre elles ne sont consignées que dans un dictionnaire, ce qui montre qu'il ne s'agit pas d'emplois très courants. L'absence de certaines expressions dans la Banque peut s'avérer un élément d'information pertinent qui ne découle pas d'une lacune du corpus. De fait, si certains emplois sont absents de la Banque, on peut supposer qu'ils ne sont pas courants dans le FUQ. Cette absence renseigne quant à l'intérêt de les inclure ou non dans la description lexicographique du FUQ. Par contre, d'autres expressions semblent plus courantes, mais sont tout de même absentes de la BDTS. C'est le cas notamment des trois proverbes ou maximes mentionnés ci-dessus. Les raisons qui expliquent cette absence sont dans ces cas plus difficiles à expliquer. La BDTS se présente comme un corpus représentatif de l'usage du français au Québec, mais il serait faux de croire qu'il couvre la totalité de la langue. Nous en avons la preuve ici. L'absence d'attestations d'une expression dans la BDTS ne permet pas de conclure que celle-ci n'est pas en usage dans le français au Québec.

Certaines expressions absentes de la BDTS sont répertoriées uniquement dans un ou des dictionnaires français (le PRÉ ou le PLI) et peuvent être considérées comme étant caractéristiques du français de France (mais pas dans tous les cas), par exemple *tant que mon cœur battra*, *cœur-de-pigeon*, *cœur à la crème*, *un fromage fait à cœur*, *cœur de cible*, *cœur épris* et *redonner du cœur à qqn*. La question des emplois caractéristiques du français de France (décrits uniquement dans le PRÉ ou le PLI) doit être prise en considération lors de l'interprétation des lacunes de la BDTS. On peut s'attendre à ce que ce type d'emplois soit absent d'un corpus de textes québécois comme la BDTS. Ces absences ne peuvent donc pas être

identifiées comme des limites de la BDTS; elles doivent plutôt être interprétées comme des informations intéressantes à analyser de la part des lexicographes au sujet des emplois propres à certaines aires de la francophonie. Des recherches complémentaires dans des corpus français pourraient également apporter des informations additionnelles.

À noter que, parmi les expressions absentes de la Banque, *j'ai encore mon souper sur le cœur* n'est répertoriée que dans le DQA. Comme il s'agit d'un dictionnaire adapté pour le Québec, on peut supposer que cet emploi est caractéristique du FUQ, même si aucune marque ne l'accompagne dans le DQA. Son absence dans la BDTS montre alors les lacunes du corpus pour des emplois québécois et amène à approfondir les recherches. En outre, comme *came en cœur* n'est consigné que dans le DFP, on peut s'interroger sur le fait qu'il s'agisse d'un emploi caractéristique du FUQ ou plutôt d'un « héritage » du dictionnaire Hachette, à partir duquel le DFP a été adapté. Mentionnons que *came en cœur*, « excentrique en forme de cœur », relève d'un vocabulaire technique. Étant donné que la BDTS est essentiellement un corpus de langue générale, certains domaines spécialisés ne sont pas couverts. Le manque de textes traitant de domaines spécialisés particuliers dans la BDTS peut expliquer l'absence ou la faible fréquence de vocabulaires spécialisés. Rappelons que la composition de la Banque vise à couvrir les différents types de discours du FUQ et non l'ensemble des vocabulaires spécialisés. L'interprétation des limites de la BDTS doit donc tenir compte du contexte global de la Banque, au regard des objectifs visés par les auteurs, et de la composition du corpus, laquelle peut expliquer certaines absences. De façon générale, lors de l'analyse des 25 mots échantillonnés dans le cadre de notre thèse, les principales limites observées touchent les emplois marqués (spécialisés, vieilliss, littéraires, etc.), qui s'avèrent souvent décrits dans une minorité de dictionnaires (la plupart du temps le PRÉ ou le PLI).

6. Conclusion

Pour atteindre notre objectif, qui consistait à montrer les apports et les limites de la BDTS au regard de la description lexicographique du FUQ, nous avons comparé, pour un échantillon de 25 mots, les informations recueillies dans les dictionnaires consultés avec celles extraites de la BDTS. Le nombre élevé de contextes sur lequel s'est appuyée l'analyse du mot *cœur* a permis de tirer des conclusions intéressantes et valables. Rappelons que le mot *cœur* est le mot le plus fréquent et le plus polysémique de notre échantillon; il est donc possible de généraliser les observations faites pour ce mot.

Lors de cette étude, la valeur ajoutée de la BDTS a été mise en évidence, de même que les limites de son exploitation. L'intérêt d'exploiter des corpus textuels à des fins lexicographiques réside d'abord et avant tout dans l'actualisation dans le discours des emplois déjà consignés dans les dictionnaires. En effet, pour le mot *cœur*, les emplois extraits des textes de la BDTS correspondent, dans l'ensemble, aux emplois répertoriés dans les dictionnaires consultés. Ce constat, dégagé non seulement pour le mot *cœur* mais également pour les autres mots à l'étude, montre que le français utilisé dans les textes de la BDTS correspond, de façon générale, au français décrit dans les ouvrages de référence.

Les apports de la BDTS que nous avons observés pour le mot *cœur* concernent principalement les cooccurrences, les expressions, les éléments définitoires, les constructions syntaxiques, les particularités morphologiques, les marques de divers types, les emplois en concurrence, etc. Ajoutons que les contextes de la BDTS constituent non seulement une source intéressante d'exemples, mais également, grâce aux œuvres littéraires qu'elle contient, une source de citations littéraires pouvant être insérées dans un article lexicographique. Par le biais

d'attestations d'emplois caractéristiques du FUQ, la BDTS permet d'enrichir la description du français dans un contexte québécois ou nord-américain.

À la suite de notre analyse, les nouveautés de la BDTS ne seraient évidemment pas toutes retenues dans le cadre d'une description lexicographique. Tous les apports mis en lumière dans cette étude ne pourraient, à l'intérieur d'un ouvrage lexicographique, être reflétés dans leurs moindres détails. On ne peut évidemment rendre compte de toutes les nuances d'emploi tirées des contextes de la Banque. Dans le cadre de la description du niveau standard du FUQ, il faudrait s'en tenir à ce qui est récurrent et conforme à l'usage standard. De fait, la BDTS contribue à dégager la norme par l'observation des usages; toutefois, il faut faire preuve de prudence, puisque la fréquence élevée d'un emploi dans le corpus ne témoigne pas nécessairement de son caractère standard. Il importe ainsi de réfléchir à l'intégration concrète des apports de la BDTS dans la description lexicographique du FUQ.

Étant donné que les principales limites auxquelles nous avons fait face, autant pour le mot *cœur* que pour les autres mots de l'échantillon, sont liées à des emplois décrits dans un ou deux dictionnaires seulement (parfois des emplois marqués) ou décrits uniquement dans les dictionnaires français, nous croyons que la BDTS est un corpus utile pour appuyer la description lexicographique usuelle et contemporaine du FUQ (plutôt que la description lexicographique d'un vocabulaire spécialisé ou historique). Les limites de la BDTS (l'absence de certaines données) constituent en elles-mêmes des éléments de réflexion pour les lexicographes, puisqu'elles orientent leurs choix lors de la description des mots.

Au terme de cette étude, nous concluons que la description lexicographique du FUQ doit s'appuyer sur une banque de données textuelles représentative du FUQ. L'analyse du mot *cœur* et des autres mots de l'échantillon a montré qu'un tel corpus, comme la BDTS, est une importante source d'enrichissement pour la description lexicographique du FUQ. Évidemment, comme tout corpus ne saurait être exhaustif, son exploitation se doit d'être complémentaire à la consultation d'ouvrages de référence et d'autres corpus.

7. Bibliographie

- CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène, Geneviève LABRECQUE, Pierre MARTEL, Louis MERCIER et Michel THÉORET (à paraître). « Dictionnaires usuels du français et Banque de données textuelles de Sherbrooke (BDTS) : convergence et divergence des nomenclatures », Actes du 7^e colloque international *Français du Canada - français de France*, Lyon, juin 2003.
- Dictionnaire du français Plus : à l'usage des francophones d'Amérique* (1988). Rédacteur principal : Claude Poirier, avec le concours de Louis Mercier et de Claude Verreault, Montréal, Centre éducatif et culturel inc.
- Dictionnaire québécois d'aujourd'hui : langue française, histoire, géographie, culture générale* (1993). Rédaction dirigée par Jean-Claude Boulanger et supervisée par Alain Rey, 2^e édition revue et corrigée, Paris-Montréal, Le Robert-Dicorobert inc.
- LABRECQUE, Geneviève (2005). *Les apports et les limites de la Banque de données textuelles de Sherbrooke au regard de la description lexicographique du français en usage au Québec*, Thèse de doctorat, Université de Sherbrooke, 387 p.
- Le Nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (2001). Nouvelle édition du *Petit Robert* de Paul Robert, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Le Robert (version 2.1 sur CD-ROM 2001).
- Le Petit Larousse illustré 2002* (2001). Paris, Larousse (version sur CD-ROM 2001).
- MOORE, David S. (1979). *Statistics : Concepts and Controversies*, New York, W. H. Freeman and Company, 350 p.
- SINCLAIR, John M. (1987) (éd.). *Looking Up - An account of the COBUILD Project in lexical computing and the development of the Collins COBUILD English Language Dictionary*, Londres, HarperCollins, 182 p.
- Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)* (1971-1994). Publié sous la direction de Paul Imbs, Paris, Éditions du CNRS.
- VILLERS, Marie-Éva de (2001). *Multidictionnaire de la langue française*, Montréal, Québec Amérique (version 1.0 sur CD-ROM 2001)

Analyse sémantique de *pas vraiment*

Francis Lapointe

Université de Sherbrooke

Résumé

Cet article a pour objet la description sémantique de la forme (*ne*) *pas* + *vraiment* en français. L'analyse, inspirée des principes propres à la méthode lexicographique du modèle Sens-Texte, fait état de la polysémie des mots *vrai* et *vraiment* et du mécanisme d'euphémisation propre à la locution *pas vraiment*. Les concepts de 'primitif sémantique' et de 'caractéristiques prototypiques' servent d'outils à notre analyse.

Abstract

This article describes the (*ne*) *pas* + *vraiment* [not + really] structure in French. The analysis, based on the Meaning-Text Model lexicographic method, demonstrates the polysemic nature of the words *vrai* ('true') and *vraiment* ('really' or 'truly') and the euphemism mechanism of the locution *pas vraiment* ('not really'). Concepts like semantic primitive and prototypical characteristics are also part of our analysis.

REMERCIEMENTS

Merci à Madame Gaétane Dostie pour son support académique et financier ainsi que sa patience (mes excuses pour le délai...).

1. Introduction

L'objectif de cet article est de présenter certains éléments de mon mémoire écrit en 2005 à l'Université de Sherbrooke (Lapointe 2005). La méthode lexicographique du modèle Sens-Texte (voir Mel'čuk *et al.* 1995) constitue en partie le guide théorique de cet article, mais la terminologie qu'on y utilise tend à rester la plus accessible possible. Les exemples, souvent simplifiés, ont pour la plupart été tirés de corpus du français québécois (dont la Banque de données textuelles de l'Université de Sherbrooke).

L'objet central de ce texte est la description sémantique de la construction (*ne*) *pas* + *vraiment* comme exemplifiée par l'énoncé (1).

- (1) Le pain *n'est pas vraiment* bon.

Comme nous le verrons plus loin, l'énoncé (1) peut être le résultat de deux structures sémantiques différentes et, par conséquent, être interprété de deux façons différentes.

Afin de bien décrire les utilisations de (*ne*) *pas* et de *vraiment* dans ce contexte, nous devons d'abord analyser le mot *vrai* à partir duquel *vraiment* est produit par dérivation.

2. L'adjectif *vrai*

L'adverbe *vraiment* est formé à partir de l'adjectif *vrai* et non à partir du nom (*le vrai*) ou de l'adverbe (*Il est malade vrai!*). Comme une grande majorité de mots, cet adjectif a différents sens.

2.1 *Vrai1*

Vrai peut prendre un sens très simple qui sert à situer quelque chose par rapport à la vérité. Une chose *vraie* dans ce sens n'est tout simplement pas fautive. Autant un nom qu'une proposition ou un ensemble de propositions peuvent être dits *vrais*. Les énoncés (2) et (3) exemplifient deux utilisations de ce sens.

- (2) C'est *vrai* ce qu'elle dit.
- (3) Est-ce son *vrai* âge?

Ce sens de *vrai*, que nous appelons *vrai1*, ne peut pas être défini : c'est un primitif sémantique qui ne peut être décomposé en sèmes moins complexes (voir Wierzbicka 2002). Pour cette raison, nous considérons ce sens comme étant le sens de base du mot. Il servira donc à définir les autres sens du mot et leurs dérivés (ce qui ne transparait pas toujours au premier coup d'œil dans le cadre de la description rudimentaire que nous faisons ici).

2.2 *Vrai2*

Le sens primitif de *vrai* caractérise un concept comme étant vrai en opposition à un état faux. Le deuxième sens de l'adjectif *vrai* caractérise plutôt un concept comme étant vrai en opposition à un état imparfait ou incomplet. Par exemple :

- (4) [En parlant d'une femme] C'est une *vraie* femme.

L'énonciateur de (4) considère que la femme dont il parle a les caractéristiques les plus importantes qu'une femme doit avoir (à son avis) et les a à un haut niveau. L'adjectif *vrai* de l'énoncé (4) servirait ainsi à caractériser un élément comme se rapprochant du prototype d'une catégorie. Le prototype « est conçu comme étant le meilleur exemplaire communément associé par les sujets parlants à une catégorie » (Kleiber 1993 : 104). Selon les théories de la sémantique des prototypes, les caractéristiques essentielles d'un prototype serviraient de critères à la catégorisation. Lorsqu'en discours un locuteur associe un élément à une catégorie (en disant « ceci est un "X" »), il attribue par le fait même les traits caractéristiques de cette catégorie à cet élément. Mais lorsque le locuteur dit « ce X est un vrai "X" », il le fait afin d'insister sur le fait que les caractéristiques essentielles de la catégorie "X" sont fortement présentes dans le X en question.

- (5) Il s'est acheté un bateau, un *vrai* bateau.

Le bateau dont il est question en (5) a tout ce qu'il faut pour l'être; il a fortement les caractéristiques essentielles d'un bateau, c'en est un *vrai2*.

Une façon simple de traduire le concept de « essentiel » propre à ce sens particulier de *vrai* est la suivante : « A est essentiel à un "B" \cong A est une chose qui fait d'un "B" un "B". » (Lorsqu'une variable est écrite sans guillemets, elle représente un concept; lorsqu'elle est écrite entre guillemets, elle représente le nom de ce concept, c'est-à-dire le concept pris en tant que

catégorie.) Par exemple, on peut dire que la capacité de voler est essentielle à un oiseau, que la capacité de voler est une chose qui fait d'un oiseau un oiseau.

En ajoutant une composante intensificatrice à cette paraphrase d'« essentiel », nous arrivons à décrire le signifié de *vrai2* :

vrai2 X \cong X a fortement les caractéristiques qui font d'un "X" un "X".

Dans cette équation, X est une variable qui représente l'argument du prédicat *vrai2*. Un prédicat est une unité linguistique dont le sens inclut au moins une « case vide ». Un prédicat ne peut être pensé seul, sa case vide doit être remplie par une autre unité. Cette autre unité est appelée « argument ». Dans le cas d'un adjectif, l'argument est généralement un nom ou un syntagme nominal.

Si on remplace *vrai2* de l'énoncé (5) par la définition donnée plus haut, nous obtenons l'énoncé (6).

(6) Il s'est acheté un bateau, un bateau qui a fortement les caractéristiques qui font d'un "bateau" un "bateau".

L'énoncé (7) exemplifie un cas classique de membre non prototypique de sa catégorie.

(7) L'autruche n'est pas un *vrai* oiseau.

En effet, l'autruche n'est pas un oiseau qui a fortement les caractéristiques qui font d'un oiseau un oiseau (elle ne vole pas).

2.3 *Vrai3*

Vrai2 peut s'utiliser de façon métaphorique. Les métaphores sont des outils linguistiques du discours. Elles peuvent être lexicalisées ou non, c'est-à-dire faire l'objet de règles sémantiques et syntaxiques précises ou non. Dans le cas du mot *vrai*, l'emploi métaphorique est si fréquent qu'il semble codifié dans le système linguistique. Il est donc opportun de distinguer ce sens explicitement.

Dans l'énoncé (8a), l'homme n'est pas présenté comme une femme de façon littérale, il est présenté comme ayant fortement les caractéristiques qui font qu'une femme est une femme.

(8a) [En parlant d'un homme] C'est une *vraie* femme.

On voit que les traits prototypiques d'un mot (d'une catégorie) peuvent servir à qualifier d'autres objets que ceux normalement dénotés par ce mot (voir Mel'čuk *et al.* 1995 : 31).

La paraphrase qui est associée à *vrai3* est pratiquement identique à celle de *vrai2*. La seule différence réside dans l'identité de la catégorie dont les caractéristiques essentielles sont issues. Dans le cas de *vrai2*, il y a correspondance entre l'argument X et la catégorie à laquelle on l'associe. Dans le cas de *vrai3*, la relation entre l'argument X et la catégorie à laquelle on l'associe est métaphorique.

X est un *vrai3* "Y" \cong

X a fortement les caractéristiques qui font d'un "Y" un "Y".

Si on applique cette paraphrase à l'énoncé (8a), cela donne l'énoncé (8b).

(8b) [En parlant d'un homme] Il a fortement les caractéristiques qui font d'une femme une femme.

Nous avons décrit de façon rudimentaire trois sens de l'adjectif *vrai*. Cet adjectif peut prendre d'autre sens sur lesquels nous ne nous attarderons pas ici. Il peut notamment prendre un sens similaire à « authentique », comme en (9), ou un sens équivalent à « qui représente de vraies choses », comme à la fin de (10).

(9) C'est une femme *vraie*.

(10) La théorie créationniste est une vraie théorie, il y a de gens qui la proposent, mais elle n'a pas de sens, elle n'est pas *vraie*.

3. L'adverbe *vraiment*

Nous avons vu que l'adjectif *vrai* était polysémique. Puisque l'adverbe *vraiment* est formé à partir de cet adjectif, on peut s'attendre à ce qu'il le soit aussi.

3.1 *Vraiment1*

Vraiment peut d'abord être formé par dérivation du sens primitif de *vrai*, comme en (11a).

(11a) Ce tableau est *vraiment* un Picasso.

L'adverbe *vraiment* porte alors sur l'ensemble de la phrase. Son rôle est, en quelque sorte, de confirmer la véracité d'une proposition. La phrase énoncée en (11a) peut d'ailleurs être paraphrasée comme en (11b).

(11b) *C'est vrai1 que* ce tableau est un Picasso.

3.2 *Vraiment2*

Mais l'adverbe *vraiment* peut aussi être dérivé d'un emploi plus complexe de *vrai*. Nous référons ici au sens traditionnellement qualifié d'« intensifieur » de *vraiment* tel qu'exemplifié en (12a).

(12a) Il fait *vraiment* trop froid ici.

Nous croyons que ce sens de *vraiment* est le résultat de l'adverbialisation de *vrai2*. Comme *vrai2*, il possède donc la composante « fortement », ce qui lui donne son côté intensifieur, mais son sens ne se limite pas à cette composante. Dans l'énoncé (13a), par exemple, on sent bien que le sens de *vraiment* n'égalise pas uniquement « fortement ».

(13a) Je suis sur le point de *vraiment* comprendre.

On sait que plusieurs adverbes intraphrastiques se définissent facilement de manière relationnelle. Par exemple, *rapidement* peut se définir par « de manière rapide ». Mais la paraphrase « *de manière vraie2 » n'est pas appropriée dans le cas de ce sens de *vraiment*, peut-être à cause du comportement syntaxique de *vrai2* qui l'oblige habituellement à se placer juste devant le nom qu'il qualifie. En effet, si on remplace *vraiment* par « *de manière vraie2 » dans un énoncé comme (12b), cela crée une confusion et le sens de *vraiment* n'est pas bien rendu.

(12b) *Il fait trop froid *de manière vraie*.

La paraphrase de ce *vraiment*₂ devra donc être formulée différemment afin d'être grammaticalement et sémantiquement correcte. Nous proposons :

P-er *vraiment*₂ ≅

P-er d'une manière qui a fortement les caractéristiques qui font que "P-er" est "P-er".

La variable P-er représente un procès quelconque, un syntagme verbal, c'est-à-dire un verbe conjugué et ses arguments. La composante « les caractéristiques qui font que "P-er" est "P-er" » tient lieu de traits prototypiques; elle joue le même rôle que jouait la composante « qui font d'un "X" un "X" dans la définition de *vrai*₂.

Voici ce qui arrive lorsqu'on applique cette paraphrase aux énoncés problématiques introduits plus haut :

(12c) Il fait trop froid d'une manière qui a fortement les caractéristiques qui font que "faire trop froid" est "faire trop froid".

(13b) Je suis sur le point de comprendre d'une manière qui a fortement les caractéristiques qui font que "comprendre" est "comprendre".

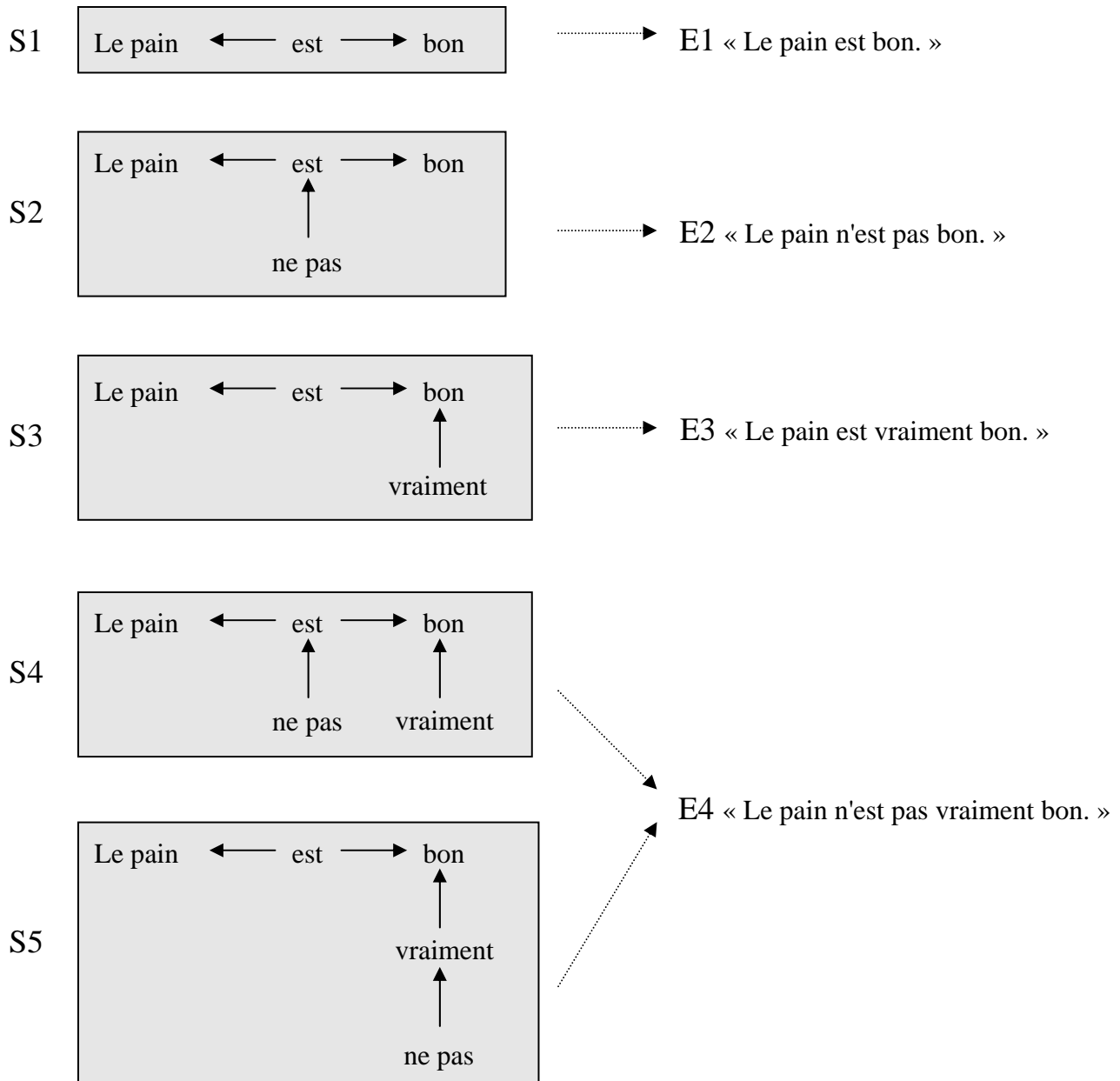
4. La construction (*ne*) *pas* + *vraiment*

L'utilisation de *vraiment* dans une phrase négative est source d'un phénomène particulier. Dans une des interprétations de l'énoncé (14), le locuteur utilise la négation de *vraiment* pour euphémiser son affirmation qui risquerait d'être offensante.

(14) Le pain *n'est pas vraiment* bon.

Plusieurs interprétations de (14) sont cependant possibles selon la portée que l'on attribue à la négation et le sens que l'on attribue à *vraiment*. On peut considérer que *ne pas* porte sur tout le syntagme verbal « est vraiment bon » ou qu'il ne porte que sur « vraiment ». Ces deux interprétations correspondent à deux structures sémantiques différentes.

Les graphes de la page suivante représentent quelques structures sémantiques (S1 à S5). À leur droite se trouvent certains énoncés (E1 à E4) susceptibles d'être produits par ces structures. Les flèches non pointillées représentent certaines relations de dépendance entre les prédicats et leurs arguments. Pour simplifier les choses, nous ne considérerons que l'éventualité où le *vraiment* dont il est question ici est le *vraiment*₂ intraphrastique « intensifieur » et non le *vraiment*₁ « confirmeur » qui est plutôt un adverbe de phrase.



On voit que si les structures S1, S2 et S3 se traduisent en discours par des énoncés différents (E1, E2, E3), les structures S4 et S5, en revanche, se traduisent de façons relativement identiques par l'énoncé E4.

En fait, la différence de portée de *(ne) pas* se distingue à l'oral par l'accentuation. Lorsque la négation porte sur le verbe (comme en S4), il y a une rupture prosodique entre *pas* et *vraiment* et ce dernier est accentué. Lorsque la négation fait bloc avec l'adverbe (comme en S5), les mots *pas* et *vraiment* sont prononcés ensemble, sans rupture prosodique.

De plus, un énoncé comme E4 produit par la structure S4 accepte mieux le « n' » avant le verbe qu'un énoncé produit par la structure S5.

L'interprétation de E4 (qui correspond à l'énoncé (14) vu plus haut) impliquant une structure comme S4 peut se paraphraser comme en (15).

(15) Le pain n'est pas [bon d'une manière qui a fortement les caractéristiques qui font qu' "être bon" est "être bon"].

L'interprétation de E4 impliquant une structure comme S5 peut se paraphraser comme en (16).

(16) Le pain est [bon d'une manière qui n'a pas fortement les caractéristiques qui font qu' "être bon" est "être bon"].

Cette différence de sens peut sembler minime, mais elle est pertinente d'un point de vue pragma-sémantique. L'énoncé (15) ne laisse pas entendre que le pain est mauvais, tandis que l'énoncé (16) le fait. Un énoncé impliquant une structure comme S5 est souvent utilisé comme moyen d'euphémiser une affirmation négative. Un locuteur attribue les qualités prototypiques d'une catégorie à un nom ou à un verbe, mais, du même coup, retranche de ce prototype toutes ses caractéristiques essentielles. C'est pourquoi un énoncé comme (17) (en admettant qu'il soit synthétisé par une structure similaire à S5) est pratiquement sémantiquement équivalent à un énoncé comme (18) :

(17) J'ai pas vraiment fait mon devoir.

(18) Je n'ai pas fait mon devoir.

Selon les définitions établies plus haut, l'énoncé (17) peut être reformulé ainsi : « J'ai fait mon devoir d'une manière qui n'a pas fortement les caractéristiques qui font que "faire son devoir" est "faire son devoir". »

En résumé, la négation de *vraiment*² « insinue » la négation du syntagme verbal au lieu de le faire de manière explicite. *Vraiment*² sous une forme négative a ainsi la propriété d'euphémiser une affirmation.

5. Pragmaticalisation de *(ne) pas + vraiment*

On ne peut pas dire que l'utilisation de *(ne) pas + vraiment*² forme une locution figée (un phrasème). Le même type de construction est d'ailleurs possible avec d'autres adverbes. Les paires d'énoncés (19) et (20) illustrent le même phénomène avec les mots *très* et *super* :

(19a) Il n'est pas « très beau », mais il est beau quand même.

(19b) Il est « pas très beau ». Honnêtement, il est laid.

(20a) Je me sens pas « super bien », mais ça va.

(20b) Je me sens « pas super bien », ça va mal.

L'utilité pragmatique d'euphémisation de la forme (*ne*) *pas* + *vraiment*² est sans doute un facteur qui a contribué à sa pragmaticalisation (voir Dostie 2004) sous les traits d'un marqueur discursif. L'expression *pas vraiment* a en effet la possibilité de s'utiliser en tant que mot-phrase, comme en (21).

(21) (A) As-tu le goût d'aller souper chez ma mère ce soir?

(B) Pas vraiment.

Ce marqueur d'interprétation, formé à partir de la forme (*ne*) *pas* + *vraiment*², est une unité non descriptive destinée à signaler le point de vue du locuteur par rapport à l'énoncé d'un interlocuteur. La description de ce type d'unités est une question complexe qui peut difficilement être discutée ici (voir Dostie 2004, ainsi que Iordanskaja et Mel'čuk 1999). Le lecteur sera cependant peut-être intéressé à jeter un coup d'œil sur la définition du marqueur *pas vraiment* que nous proposons :

"Q" \lceil *pas vraiment*¹ \cong

Je signale que l'information [communiquée / mise en question] par l'énoncé "Q" est vraie¹ d'une manière qui n'a pas fortement les caractéristiques qui font qu' "être vrai¹" est "être vrai¹".

Cette définition est bizarre : elle semble dire quelque chose et en même temps le nier. Or cela est tout à fait caractéristique d'un euphémisme.

6. Conclusion

Grâce au mot d'ordre du modèle Sens-Texte « distinguer et séparer », nous avons vu que différents sens de l'adjectif *vrai* sont à l'origine de différents sens de l'adverbe *vraiment*. Nous croyons qu'une approche polysémique rend davantage claire l'analyse sémantique des phénomènes comme celui dont fait l'objet cet article qu'une approche monosémique.

Soulignons également que le concept de « caractéristique essentielle » et la façon que nous avons de le définir (A est un chose qui fait d'un "B" un "B") pourraient aider à comprendre d'autres unités au comportement similaire à *vraiment*, comme *honnêtement*, *absolument* et *franchement*, exemplifié en (22).

(22) Il fait *franchement* très froid ici.

Sachant qu'il est souvent avantageux d'étudier un champ lexical d'une manière large plutôt que chacune des unités qui le constituent de manière isolée, l'étude de ces adverbes apporterait sans doute un nouvel éclairage sur *vraiment*.

En terminant, nous croyons que l'étude des phénomènes liés à la pragmaticalisation doit se baser sur une analyse sémantique solide des unités à la source des marqueurs pragmatiques. C'est ce que nous avons essayé de faire dans cet article en analysant le cheminement du primitif sémantique *vrai* à travers son adverbialisation sous la forme de *vraiment* et à travers la pragmaticalisation de celui-ci sous la forme du marqueur d'interprétation *pas vraiment*.

7. Bibliographie

- DOSTIE, Gaétane (2004). *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs, Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles : Duculot / De Boeck.
- IORDANSKAJA, Lidija, Igor A. Mel'čuk (1999). « Traitement lexicographique de deux connecteurs textuels du français contemporain : 'EN FAIT' vs 'EN RÉALITÉ' » dans MEL'ČUK, Igor A et al., *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques IV*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 29-41.
- KLEIBER, Georges (1993). « Prototype et prototypes : encore une affaire de famille » dans *Sémantique et cognition, catégories, prototypes, typicalité*, Sous la direction de Danièle Dubois, Paris, CNRS ÉDITIONS, 103-129.
- LAPOINTE, Francis (2005). *Analyse sémantique et description lexicographique de marqueurs pragmatiques construits avec vrai en français québécois : vraiment, pas vraiment, pour de vrai, pour dire vrai, à vrai dire et à dire vrai*, Mémoire (M.A.), Université de Sherbrooke, 114 p.
- MEL'ČUK, Igor A. et al. (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- WIERZBICKA, Anna (2002). « Right and wrong: from philosophy to everyday discourse » dans *Discourse Studies*, London, Sage publications.
<http://dis.sagepub.com/cgi/reprint/4/2/225>

Le redoublement en chinois : une étude syntaxique et sémantique*

Sylvie Lam

Université de Sherbrooke

Résumé

Le redoublement en chinois est une opération à double visée : d'une part, sur le plan morphologique, il permet de répéter le ou les morphèmes qui composent le mot et, d'autre part, sur le plan sémantique et syntaxique, il modifie l'interprétation aspectuelle dans le domaine verbal ou le trait Nombre dans le domaine nominal du mot de départ. Toutes les catégories porteuses de lexique en chinois redoublent, notamment celles du Nom, du Classifieur, du Verbe et de l'Adjectif. Nous montrons comment le redoublement participe à la formation du pluriel et à la modification aspectuelle en chinois et expliquons les différences avec le français, langue qui ne présente pas de redoublement.

Abstract

Word reduplication in Chinese is a two-fold operation: morphologically, it involves the repetition of one or two morphemes; semantically and syntactically, aspectual interpretation and Number features are also modified. In Chinese, Nouns, Classifiers, Verbs and Adjectives can be reduplicated. We show how reduplication in these four categories is related to the notion of plurality and aspect, and explain why their counterparts in French behave differently.

1. Introduction

Cette recherche poursuit la réflexion amorcée dans notre thèse doctorale (Lam 2006) sur le redoublement en chinois et reprend de nombreuses données déjà utilisées dans celle-ci. Dans cette contribution, nous proposons une généralisation sur les phénomènes de redoublement sur le plan syntaxique et sémantique et mettons mieux en évidence les différences quant aux procédés de quantification avec le français.

Notre recherche s'inscrit dans le cadre de la grammaire générative de Chomsky (1981, 1995) qui distingue notamment les catégories fonctionnelles (aussi dites grammaticales) des catégories lexicales et dont le but est de décrire les variations entre les langues naturelles. Les

* Je remercie Marie-Thérèse Vinet pour ses commentaires, ainsi que les correcteurs anonymes de la revue pour leurs remarques pertinentes.

Les abréviations utilisées sont : 1s : première personne du singulier, 2s : deuxième personne du singulier, 3s : troisième personne du singulier, ASP : marqueur aspectuel, BA : particule 把 *bǎ*, Cl : classifieur, Cln : classifieur nominal, Clv : classifieur verbal, DE : toutes les particules dont la réalisation phonétique est de, DEM : démonstratif, Interj. : interjection, N : nom, NEG : négation. Les noms en majuscules dans le texte désignent des catégories.

exemples que nous fournissons sont issus de la langue courante de référence dans les deux langues¹.

Nous voulons souligner le fait que des propriétés de quantification communes se retrouvent dans le redoublement de toutes les catégories, aussi bien dans le domaine nominal que dans le domaine verbal du chinois moderne. Toutefois, la syntaxe et la morphologie des phénomènes de quantification impliqués ainsi que les notions aspectuelles véhiculées par les formes redoublées varient d'une catégorie lexicale à l'autre. Paris (à paraître) pose que la reduplication dans le syntagme nominal relève du pluriel (distributif ou collectif) alors que, dans le domaine verbal, on trouve plutôt une variation de point de vue relativement à une atténuation du degré. Cette proposition est juste dans l'ensemble, mais nous tenterons de l'explicitier.

2. Généralités sur le redoublement

Le redoublement en chinois est une opération qui, sur le plan morphologique d'une part, répète le ou les morphèmes qui composent le mot et qui, sur le plan sémantique d'autre part, modifie l'interprétation aspectuelle du mot de départ². Cette opération est à distinguer de la copie du verbe³. Un exemple de redoublement de nom est donné en (1) :

- (1) Forme de départ : 人 *rén* 'homme'⁴
Forme redoublée : 人人 *rén rén* 'les gens'

En mandarin, toutes les catégories lexicales peuvent présenter des formes de redoublement : les noms, les verbes, les adverbes, les adjectifs et la catégorie grammaticale des classifieurs⁵. En somme, toutes les catégories qui comportent du matériel lexical peuvent redoubler alors que les catégories purement fonctionnelles ne peuvent redoubler en chinois. En d'autres termes, comme Paris (à paraître) le signale, les prépositions, les conjonctions, les verbes modaux, les suffixes verbaux, etc. ne redoublent pas en chinois. Toutefois, de nombreuses contraintes encore mal cernées, que ce soit sur les plans syntaxique, morphologique, phonologique et sémantique, s'appliquent au redoublement. La morphologie du redoublement est d'une très grande variété (cf. Wu 2003) et les changements de tons opérés sur les formes redoublées présentent aussi une grande complexité sur le plan phonologique. Nous laissons de côté ces deux dernières questions en faveur d'une analyse des contraintes syntaxiques et sémantiques.

¹ Nos données en chinois sont vérifiées auprès de locuteurs natifs du chinois. Par ailleurs, l'espace qui nous est alloué ne nous permet pas d'exposer ici tous les concepts de la grammaire du chinois qui diffèrent du français. Nous renvoyons à Chao (1968) et à Li et Thompson (1981) pour une introduction à la langue chinoise.

² La répétition n'a lieu généralement qu'une seule fois.

³ La copie du verbe en chinois désigne la reprise du verbe qui apparaît dans les énoncés qui comportent à la fois un objet direct et une expression de durée ou de fréquence, comme dans l'exemple (i) :

- (i) 我看书看了三个小时。
Wǒ kàn_{V1} shū kàn_{V2} le sān ge xiǎoshí.
Is voir livre voir ASP trois CI heure
J'ai lu pendant trois heures.

Pour une discussion sur la copie du verbe, nous renvoyons à Li et Thompson (1981) et Paul (2002), entre autres.

⁴ La transcription phonétique des caractères chinois que nous adoptons est le *hànyǔ pīnyīn*, système de romanisation officiel de la Chine.

⁵ En grammaire générative, les classifieurs sont considérés comme des catégories fonctionnelles, mais leur origine nominale, pour la plupart, fait qu'ils présentent une forte composante lexicale.

Notre objectif est donc de mieux comprendre les phénomènes de redoublement dans les catégories du nom (N), du classifieur (Cl), du verbe (V) et de l'adjectif (Adj) du point de vue sémantique et syntaxique en chinois, afin de comprendre de quelle manière les différences mises en évidence sont rendues en français.

Nous montrons que la modification aspectuelle est fortement reliée, de façon générale, à la notion de pluralité dans toutes ces catégories grammaticales (Lam 2006), à l'exception des adjectifs en raison du fait qu'ils participent davantage à la qualification plutôt qu'à la quantification nominale. Comme la pluralité s'effectue sur une autre modalité en français, il n'est pas étonnant de constater que le redoublement n'a pas la même fonction en français.

3. Le redoublement des noms

La première catégorie lexicale que nous considérons est celle du nom (N). Il convient de noter que ce sont surtout les N monosyllabiques qui redoublent, ou autrement dit, que très peu de N dissyllabiques redoublent. Lorsque le redoublement est possible, il entraîne toujours une lecture de pluriel⁶. Quelques exemples, parmi les plus courants, sont présentés en (2) :

- (2) a. 人 *rén* 'homme'
 人 人 *rén rén* 'les gens'
- b. 天 *tiān* 'jour'
 天 天 *tiān tiān* 'chaque jour, tous les jours'
- c. 年 *nián* 'année'
 年 年 *nián nián* 'chaque année, toutes les années'
- d. 事 *shì* 'chose, affaire'
 事 事 *shì shì* 'toutes les choses'

Toutefois, il est important de souligner que le redoublement n'est pas la règle générale car la grande majorité des N ne redoublent pas. Il est impossible, par exemple, de former le pluriel des N suivants en (3) en recourant au redoublement⁷ :

- (3) a. 狗 *gǒu* 'chien'
 * 狗狗 * *gǒu gǒu*
- b. 词 *cí* 'mot'
 * 词词 * *cí cí*
- c. 路 *lù* 'chemin'

⁶ Nous n'avons relevé qu'un seul exemple de N dissyllabique sous sa forme redoublée : 方方面面 *fāngfāngmiànmiàn* 'chaque aspect' dans Wu (2003).

⁷ Les exemples précédés d'un astérisque sont agrammaticaux.

* 路路 * lù lù

Le redoublement n'est donc qu'une façon parmi d'autres d'exprimer la pluralité nominale ou la notion de collectivité en chinois. En effet, d'une part, il faut noter que le N 'nu' peut exprimer à lui seul un N générique (ou d'espèce) ou le pluriel, comme nous le rappelons en (4)⁸ :

(4) 猫一般是一种很温柔的动物。

Māo yībān shì yī zhǒng hěn wénróu de dòngwù
Chat généralement être un Cl très doux DE animal
Les chats sont en général des animaux doux.

D'autre part, la particule substantivale 的 *de* placée après un adjectif peut exprimer la pluralisation collective en (5) :

(5) 不分别富有和穷的。

Bù fēnbié fùyóu hé qióng de
NEG différencier riche et pauvre DE
On ne fait pas la différence entre **les riches** et **les pauvres**.

Enfin, on trouve en chinois un suffixe quasi-flexionnel, 们 *-men*, à l'emploi très irrégulier, que l'on retrouve sur les pronoms personnels pluriels et sur les N animés [+humains]. Lorsque ce suffixe apparaît, il sert à marquer le collectif :

(6) 老师	lǎoshī	enseignant	'un/le/des/les enseignant(s)'
老师们	<i>lǎoshī-men</i>	enseignant-men	'les enseignants'
家	jiā	famille	'la famille'
*家们	*jiā-men	famille-men	

Si peu de N redoublent, on trouve en revanche de nombreux N formés de morphèmes redoublés. Dans ces mots, le morphème de départ n'est pas libre (ou autonome) contrairement aux N qui redoublent sur le modèle de 人 *rén* 'homme'. Quelques exemples sont présentés en (7) :

(7) *爸	<i>bā</i> ⁹	爸爸 <i>bāba</i>	'papa'
*妈	<i>mā</i>	妈妈 <i>māma</i>	'maman'
*奶	<i>nǎi</i>	奶奶 <i>nǎinai</i>	'grand-mère paternelle'
*猩	<i>xīng</i>	猩猩 <i>xīngxīng</i>	'gorille'

Le français n'étant pas au départ une langue composée de morphèmes sur le principe du chinois, il faut donc s'attendre à ce que la syllabe ne joue pas le même rôle. À notre

⁸ Un N 'nu' désigne un N qui ne comporte aucun déterminant.

⁹ On peut toutefois trouver cette forme lorsqu'elle sert d'appellatif ou à l'écrit associée à un possessif 我爸 *wǒ bā* '1s-papa' mon père.

connaissance, on ne trouve pas de N qui redoublent. En revanche, on trouve un certain nombre de N formés par la répétition de syllabes (par exemple : *tutu, bébé, yoyo*) ainsi que de nombreuses onomatopées (*frou-frou, cui-cui*). La notion de pluriel est absente dans ces formes redoublées, autant en chinois qu'en français.

Cette observation n'est pas étonnante pour le français. Comme le trait du Nombre se trouve modifié lors du redoublement en chinois, il constitue une différence fondamentale avec le français puisque le Nombre et le pluriel référentiel sont avant tout portés phonétiquement par le Déterminant dans le groupe nominal¹⁰. Par exemple, le N *histoire* seul ne porte pas d'information quant au nombre référentiel; ce sont les éléments qui le précèdent qui vont le signaler (*une histoire, quatre histoires, les cinq histoires racontées*) ou la marque graphique finale du pluriel *-s* (*histoires pour enfants*) qui n'a pas de réalisation phonétique.

Nous poursuivons notre analyse du redoublement dans le domaine nominal avec l'étude des classifieurs nominaux.

4. Le redoublement des classifieurs

Les classifieurs nominaux jouent un rôle essentiel dans la quantification des N chinois (cf. Paris 1981, Lam et Vinet 2005, et Lam 2006). Le redoublement des CI exprime d'un point de vue grammatical le pluriel et ajoute sur le plan sémantique la notion de succession dans le temps et l'espace.

En raison de la propriété de dénombrement des classifieurs, nous pensons qu'un classifieur nominal redoublé peut être interprété comme un quantifieur universel distributif (équivalent à *每一本书* *měi yī běn shū* chaque-un-CI-livre 'chaque livre') et un quantifieur global (*tous* les livres). Par ailleurs, la traduction en français les confond souvent. La traduction la plus fidèle serait sans doute la tournure 'chacun(e) des N'. Il apparaît clairement que le redoublement des classifieurs exploite l'iconicité et la prosodie : l'image de la succession des volumes reliés accompagne la reproduction du même son.

- (8) 本书 *běn shū* un livre (*des livres)
 本本书 *běn běn shū* chaque livre/ *tous les livres

Le numéral *一* *yī* 'un' est le seul qui puisse apparaître devant la suite CI-CI et il participe au dénombrement d'un ensemble, dans le sens d'une succession, unité par unité, comme on peut le noter en (9) et (10) :

- (9) 写在一张张纸上。
Xiě zài yī zhāng-zhāng zhǐ shàng
Écrire dans un CI- CI papier dessus
 (C'est) écrit sur chacune des feuilles.

- (10) 开到115了, 可一辆辆车还是超我。
Kāi dào 115 le, kě yī liàng-liàng chē háishì chāo wǒ
Conduire à 115 LE, mais un CI-CI voiture même dépasser 1s

¹⁰ La catégorie Déterminant comprend tous les articles, les numéraux et les adjectifs quantifieurs de la grammaire traditionnelle.

Je roulais déjà autour de 115 (km/h), mais toutes les voitures me dépassaient les unes après les autres quand même.

Dans le domaine du groupe verbal, le Cl nominal redoublé participe essentiellement à la pluralisation de l'événement (plusieurs entrées d'étudiants sont effectuées) en ajoutant une idée de succession dans le temps et l'espace avec pour point terminal le moment du passage du dernier étudiant en (11) :

- (11) 学生一个一个地进入教室。

Xuéshēng yī gè yī gè de jìnrù jiàoshì
Étudiant un Cl un Cl DE entrer classe

Les étudiants entrent un par un (/ les uns après les autres / les uns à la suite des autres) dans la salle de classe.

L'action *entrer dans la salle* a lieu toutes les fois qu'un étudiant pénètre dans la salle. À la fin, tous les étudiants sont entrés dans la salle de cours. Le Cl décompose donc le N en unités comptables. De même dans le cas d'un N de masse ou de substance, le Cl est l'unité de division :

- (12) 他把酒一杯一杯地喝下去。

Tā bǎ jiǔ yī bēi yī bēi de hē xià qù
3s BA vin un Cl_{verre} un Cl_{verre} DE boire descendre aller

Il a fini le vin verre par verre.

Les énoncés (11) et (12) sont des exemples de pluralisation par décomposition. Le processus inverse consiste à réunir toutes les unités pour en former une plus grande, comme illustré en (13) :

- (13) 条条江河归大海。

Tiáo-tiáo jiāng hé guī dàhǎi
Cl_n-Cl_n fleuve rivière retourner mer

Tous les fleuves et toutes les rivières retournent à la mer.

Les exemples (11) à (13) laissent penser qu'il est possible de constituer des suites Cl-Cl-N dans toutes les situations. Or, encore une fois, de nombreux Cl ne peuvent pas redoubler et former des constituants autonomes en position de prédicat. Par exemple, les formes redoublées indiquées en (14) ne sont pas grammaticales sous leur forme Cl-Cl-N, sans qu'aucune raison de nature syntaxique ou sémantique ne soit connue pour le moment :

- (14) a. *只只手

*Zhī-zhī shǒu
Cl-Cl main

- b. *座座山

*Zuò-zuò shān
Cl-Cl montagne

- c. *只只鸡都病了

Zhī-zhī jī
Cl-Cl poulet

En revanche, le CI redoublé semble toujours acceptable seul lorsque le N est en position thématique et la suite CI-CI employée dans une reprise anaphorique du type (15) :

(15) 他们的鸡，只只都病了。

Tāmen de jī, **zhī-zhī** dōu bìng le
3s DE poulet, CI-CI tous malade ASP
Leurs poulets, ils sont tombés malades un par un.

Pour résumer, d'une part, le redoublement permet d'exprimer la succession dans le temps, sur une période de temps donnée, de l'événement *tomber malade* et, d'autre part, il indique la quantification globale du prédicat à la fin du processus puisque, dans notre exemple (15), on comprend que tous les poulets, sans exception, finissent par être malades.

Les CI verbaux peuvent également redoubler du fait qu'ils partagent des comportements syntaxiques et des traits sémantiques proches des CI nominaux. Ainsi, le CI verbal 遍 *biàn*, employé pour marquer l'itération d'une action à l'identique, dans sa forme redoublée 一遍遍 *yī-biàn-biàn*, pluralise aussi l'événement (*re*)démarrer en (16) en marquant un nombre important (mais inconnu) d'itérations en (16) :

(16) 我电脑一遍遍地重起，怎么办？

Wǒ diànnǎo **yī-biàn-biàn** de chóngqǐ, zěnmē bàn?
1s ordinateur un-Clv-Clv DE démarrer, comment faire?
Mon ordinateur ne cesse de redémarrer, que dois-je faire?

Cependant, lorsque les CI verbaux dénotent l'occurrence ou la délimitation d'une action comme dans les exemples du type (17a et c)¹¹, on observe que le redoublement du classifieur n'est alors plus possible (17b et d). En effet, la fonction de la suite Num-CI en position postverbale est de délimiter l'événement du prédicat en plus de marquer le nombre exact d'occurrences. Il y a donc conflit entre le numéral et la suite CI-CI, cette dernière impliquant un nombre important et indéfini d'itérations.

(17) a. 他骂了我一顿。

Tā mà-le wǒ yī dùn
3s gronder-ASP 1s un Clv
J'ai eu droit à une volée d'injures de sa part.

b. *他骂了我一顿顿。

*Tā mà-le wǒ yī dùn dùn
3s gronder-ASP 1s un Clv Clv

c. 张三打了你两把。

Zhāng Sān dǎ-le nǐ liǎng bǎ
Zhang San frapper-ASP 2s deux Clv
Zhang San t'a donné deux coups de poing.

¹¹ Ce type de construction correspond aux structures à objets internes (*cognate objects*) décrites par Zhou (1999), à la suite des travaux de Massam (1990).

d. *张三打了你两把把。

Zhāng Sān dǎ-le nǐ liǎng bǎ bǎ
Zhang San frapper-ASP 2s deux Clv Clv

En français, une langue qui ne présente ni de Cl individuels ni de Cl de groupe, l'accent est mis sur la répétition du numéral (18a et b), du contenant (18c) ou de tout élément qui permet le dénombrement (18d) pour exprimer la succession :

- (18) a. Ils sont tombés malades **un** par **un**.
b. Ils entrent dans la salle **deux** par **deux**.
c. Le transvasement se fait **verre** par **verre**.
d. Mes cheveux tombent par **poignées**.

Il en ressort que le redoublement des classifieurs, qu'ils soient nominaux ou verbaux, permet de pluraliser l'événement dénoté par le verbe de la proposition. Cette notion de pluralité se retrouve aussi dans le redoublement nominal. Nous nous tournons maintenant vers le redoublement des verbes et des adjectifs du chinois qui présentent des aspects différents.

5. Le redoublement verbal

Le redoublement verbal présente une grande variété morphologique. Parmi les formes possibles de redoublement verbal, la plus simple consiste à répéter le même morphème, ce qui donne pour un verbe monosyllabique A la forme AA. En principe, tous les verbes d'action peuvent redoubler ainsi et une modification aspectuelle intervient à ce moment-là : le verbe 看 *kàn* 'regarder, voir' est atélique mais, sous la forme 看看 *kàn-kàn* qui signifie 'jeter un coup d'oeil', il indique un événement d'une durée très courte. Nous donnons d'autres exemples en (19) :

- (19) 看看 *kàn-kàn* voir-voir 'jeter un coup d'œil'
说说 *shuō-shuō* dire-dire 'parler un peu'
磨磨 *mó-mó* toucher-toucher 'caresser légèrement'

On trouve le plus fréquemment des formes redoublées partielles dans lesquelles un seul morphème du V est répété (AAB ou BBA) comme dans les exemples (20a et b) ou bien des formes redoublées séparées par d'autres éléments. Cette dernière configuration est notée AXA, où X peut être le suffixe aspectuel 了 *le* (20c) ou le numéral 一 *yī* 'un' (20d) ou encore ces deux éléments dans cet ordre (20e).

- (20) a. 试试看
Shì-shì-kàn
Essayer-essayer-voir
Essayer un peu de/pour voir
- b. 充充电
Chóng-chóng-diàn
Charger-charger-électricité
Charger un peu la batterie
- c. 试了试

Shì-le-shì
Essayer-ASP-essayer
Avoir essayé un peu

d. 试一试
Shì-yī-shì
Essayer-un-essayer
Essayer un coup/faire un essai

e. 试了一试
Shì-le-yī-shì
Essayer-ASP-un-essayer
Avoir essayé un peu

Les verbes dissyllabiques AB¹² redoublent aussi sous la forme AB-AB : le même verbe est copié à la suite du premier. En voici quelques exemples en (21) :

- (21) 休息休息 *xiūxi-xiūxi* reposer-reposer ‘faire une pause’
讨论讨论 *tǎolùn-tǎolùn* discuter-discuter ‘discuter un peu’
请教请教 *qǐngjiào-qǐngjiào* demander-demander ‘demander un peu’

L’insertion du numéral ou du marqueur aspectuel est alors impossible entre AB-AB (voir exemples 22 a et b), ce qui montre que le lien entre les formes redoublées en AB-AB est probablement d’une autre nature que celui dans des verbes monosyllabiques qui redoublent en AA.

- (22) a. *休息一休息。
* *Xiūxi yī xiūxi*
Reposer un reposer
- b. *讨论了讨论。
* *Tǎolùn yī tǎolùn*
Discuter un discuter

Toutes ces formes verbales redoublées ont en commun d’exprimer une atténuation de l’intensité (la traduction littérale est souvent rendue en français par ‘V un peu’) et dénotent un événement borné dans le temps qui est plutôt bref. En effet, ces prédicats sont incompatibles avec des compléments de durée longue (23a et 24a) ou même courte (exemple 24b).

- (23) a. *他们讨论讨论了好几天。
* *Tāmen tǎolùn-tǎolùn-le hǎo jǐ tiān*
3p discuter-discuter-ASP quelques jour
- b. 他们讨论了好几天。
Tāmen tǎolùn-le hǎo jǐ tiān
3p discuter-ASP quelques jour
Ils ont discuté plusieurs jours.

¹²

□ Notation : A indique le premier morphème et B le second.

- (24) a. * 你休息休息一年吧!
* Nǐ xiūxi-xiūxi yī nián ba!
2s reposer-reposer un année Interj.
- b. * 休息休息一会儿吧!
* Xiūxi-xiūxi yī huìr ba!
Reposer-reposer un moment Interj.

Pour finir, notons qu'une partie des verbes d'état et les verbes 'modaux' en chinois ne redoublent pas (是 *shì* 'être', 喜欢 *xǐhuan* 'aimer', 能 *néng* 'pouvoir', 会 *huì* 'pouvoir, savoir', 病 *bìng* 'être malade', 要 *yào* 'vouloir', 知道 *zhīdào* 'savoir, connaître'...) parce que ces verbes ne peuvent pas être bornés dans le temps¹³.

Si l'on regarde les faits du français, on s'aperçoit que les verbes ne redoublent pas¹⁴. L'aspect itératif est plutôt contenu dans le lexique (*aktionsart*) ou présent sous la forme d'affixes. Dans *rebondir* et *redire*, le préfixe *re-* indique l'itération (un autre bond est fait, une parole est répétée) mais celle-ci comporte des nuances : la balle peut sûrement bondir plus d'une fois, mais chaque rebond ne peut être identique au précédent (en raison des forces de frottements), tandis que *redire* implique que l'itération est identique. Par contre, le redoublement affixal avec *re-* n'est en général pas possible avec les verbes d'état ou les verbes de modalité (**reêtre beau, *Il me ressemble que ..., *réavoir vingt ans, *repouvoir, *resavoir, etc.*). Cette situation rappelle, comme nous venons de le voir pour le chinois, l'impossibilité de redoubler les verbes d'état et les verbes 'modaux'.

Le caractère télique¹⁵ d'un événement, qui a souvent pour interprétation sémantique une 'atténuation', apparaît aussi dans le groupe verbal français, mais il se fait par l'ajout d'adjoints (*un peu, un moment, etc.*). Nous avons des raisons de penser que le rôle de *un peu* n'est pas toujours de quantifier puisqu'il est impossible de le remplacer par *beaucoup* dans certains cas, comme on le voit en (25). Ces adjoints servent plutôt à poser des bornes temporelles à un événement :

- (25) a. Discutons avant de prendre une décision.
b. Discutons **un peu** (***beaucoup**) avant de prendre une décision.

6. Le redoublement adjectival

La dernière catégorie que nous considérons est celle des adjectifs. Les formes de redoublement des adjectifs sont aussi variées que dans le cas des verbes, mais les nuances aspectuelles apportées sont plus difficiles à décrire. Elles apparaissent de façon privilégiée en effet lors des descriptions (de personnes, de paysages, de situation), et leur rôle d'intensification est parfois perdu de vue en faveur de la forme stylistique.

¹³ Les verbes d'état (qui renvoient aux verbes et à certains adjectifs du français) et les verbes 'modaux' sont loin d'être parfaitement définis en chinois (voir à ce sujet McCawley 1992).

¹⁴ La forme V-V est très rare en français. On trouve *cache-cache, pousse-pousse*, entre autres, mais ils sont alors lexicalisés et deviennent des N au lieu de rester des V (cf. *le cache-cache entre la police et le fuyard*).

¹⁵ La télicité réfère à une action ou un événement qui est perçu comme étant complété. Ainsi, la séquence *Jean a construit une maison* est télique alors que *Jean construit des maisons* est atélique.

Tout d'abord, pour décrire une personne, les Chinois ont fréquemment recours au redoublement des adjectifs monosyllabiques suivi obligatoirement de la particule finale *de* (comparez 18a qui comporte cette particule et 26b qui est agrammatical) alors qu'une autre forme plus neutre est disponible (26c). Paris (à paraître) avance que le redoublement adjectival désigne un écart par rapport à une norme.

- (26) a. 这个人高高，瘦瘦的。
Zhèi gè rén gāo-gāo, shòu-shòu de
DEM Cl personne grand-grand, maigre-maigre DE
Cette personne est grande et maigre.
- b. * 这个人高高，瘦瘦 Ø。
* Zhèi gè rén gāo-gāo, shòu-shòu
DEM Cl personne grand-grand, maigre-maigre
- c. 这个人很高也很瘦。
Zhèi gè rén hěn gāo yě hěn shòu
DEM Cl homme très grand aussi très maigre
Cette personne est grande et maigre.

Nous pouvons avancer que la particule 的 sert ici à marquer la généralisation, l'appartenance à une classe. On range la personne dans la catégorie des personnes de haute taille et de faible corpulence.

On observe donc que le redoublement adjectival en chinois sous la forme AA marque un degré relativement haut¹⁶, que ce soit en position adverbiale (exemple 27a) ou en position de complément du nom (exemple 27b) :

- (27) a. 好好睡觉!
Hǎo-hǎo shuìjiào
Bien-bien dormir
Dors (dormez) bien!
- b. 一本厚厚的书。
Yī běn **hòu-hòu** de shū
Un Cl épais-épais DE livre
Un livre bien épais.

Nous vérifions les propriétés de haut degré en regardant le comportement syntaxique des adjectifs redoublés, comportement qui diffère de celui observé avec la forme simple de l'adjectif. Premièrement, ils ne peuvent plus être modifiés par des adverbes d'intensité, comme nous le montrons avec les exemples (28a et b) :

- (28) a. 他很高。
Tā **hěn** gāo
3s très grand

¹⁶ Selon Paris (à paraître), ces formes en (26) dénotent un écart par rapport à une propriété assertée.

Il est grand.

b. *他很高高。

*Tā **hěn** gāo-gāo
3s très grand-grand

Deuxièmement, la négation est aussi impossible pour la forme redoublée, comme le montre (29c) :

(29) a. 她很漂亮。

Tā hěn piàoliang
3s très belle
Elle est belle.

b. 她不漂亮。

Tā bù piàoliang
3s NEG belle
Elle n'est pas belle.

c. *她不漂漂亮亮

* Tā **bù** piàopiàoliangliang
3s NEG AABB

L'adjectif redoublé exprime donc déjà une grande intensité sans toutefois atteindre le superlatif. De même, en français, les adjectifs de haut degré ne peuvent être modifiés par un degré, comme *formidable* ou *génial* :

(30) a. *Une fille très formidable.

b. Une personne (*très) géniale.

Un adjectif dissyllabique AB redouble le plus souvent sous la forme AABB avec des modifications phonologiques sur les tons (cf. Li 1981). Les autres formes sont AAB et ABB, illustrées en (31) :

(31) a. 溜溜光 liú-liú-guāng “très lisse”

b. 亮堂堂 liàng-tāng-tāng “très brillant, éclatant”

Sur un plan strictement syntaxique et sémantique, il n'est pas possible d'expliquer pourquoi les verbes redoublent sous la forme ABAB et les adjectifs plutôt sous la forme AABB.

Une des difficultés pour expliquer la nature de la modification aspectuelle provient de la compréhension puis de la traduction de ces formes redoublées. On ne trouve pas aisément de traduction en français qui rende compte parfaitement de la modification aspectuelle pour toutes les formes de redoublement adjectival en chinois parce que le français s'appuie fortement sur le lexique pour exprimer le degré de ses adjectifs. Par exemple, 干净 *gānjìng* ‘propre’ devient 干干净净 *gāngānjìngjìng* ‘propret’ ou ‘impeccable’ selon la nuance que l'on veut donner. Mais il est plus difficile de rendre compte de façon fidèle du redoublement de 高兴 *gāoxìng* ‘content’ dans (32) :

(32) 他唱歌唱得高高兴兴。

Tā chàng gē chàng de **gāogāoxìngxìng**
3s chanter chanson chanter DE heureux-heureux
Il chante et ça le rend tout content.

On trouve aussi des formes de redoublement ABB et AAB, beaucoup moins fréquentes ou qui font moins l'objet d'une intuition unanime chez les locuteurs natifs. Certaines formes sont acceptées de tous, certaines les laissent perplexes sans toutefois être rejetées catégoriquement. Elles relèveraient alors, selon eux, d'un style plus littéraire, et seraient utilisées à des fins plus stylistiques.

En français, le redoublement des adjectifs marque un haut degré ou une atténuation, mais les formes en (33) ne font pas partie d'un registre standard :

- (33) a. Ce n'est pas joli joli (= ce n'est pas beau du tout)
b. On peut appeler cela raté raté (= c'est complètement raté)
c. Du blanc blanc (= une couleur blanche éclatante)

De nouveau, nous observons de nombreux adjectifs dissyllabiques comme en (34) qui ne redoublent pas en raison probablement de contraintes phonologiques et morphologiques encore mal cernées :

- (34) a. 美丽 měilì 'beau' / *美美丽丽 *měiměilìlì
b. 幸福 xìngfú 'heureux' / *幸幸福福 *xìngxìngfúfú
c. 礼貌 lǐmào 'poli' / *礼礼貌貌 *lǐlǐmàoào
d. 努力 nǔlì 'travailleur' / *努努力力 *nǔnǔlìlì
e. 细致 xìzhì 'raffiné' / *细细致致 *xìxìzhìzhì

La formation des adjectifs en chinois est très variée et il ne fait pas de doute qu'on retrouve une syntaxe interne dans les adjectifs dissyllabiques, ce qui est également vrai pour les verbes (cf. Cui 1996). Les exemples en (35a-e) montrent des dissyllabiques dans lesquels le premier morphème modifie le second. En (35a), le premier élément est un morphème de négation. Tous les adjectifs qui commencent par un élément de négation ne redoublent pas. En (35b), le premier élément est le verbe qui pose une existence 有 yǒu. De nombreux adjectifs sont aussi formés à partir de ce verbe. Quant à (35c), il s'agit d'un adjectif qui modifie le N qui le suit. La paire (35c et d) est constituée d'adjectifs qui modifient le verbe qui les suit. Enfin, l'exemple en (35f) est un cas d'adjectif qui ne peut pas redoubler pour des raisons phonologiques, la suite mìmìmìmi étant non seulement difficile à prononcer dans un énoncé mais aussi à appréhender à l'oreille (le même son est répété quatre fois).

- (35) a. 无耻 wúchǐ NEG-nu 'sans pudeur' / *无无耻耻 *wúwúchǐchǐ
b. 有钱 yǒuqián avoir-argent 'être riche' / *有有钱钱 *yǒuyǒuqiánqián
c. 大声 dàshēng grand-son 'à haute voix' / *大大声声 *dàdàshēngshēng
d. 难看 nánkàn difficile-voir 'moche' / *难难看 *nánánkànkàn

- e. 好看 *hǎokàn* beau-voir 'beau' /* 好好看看 **hǎohǎokànkàn*
- f. 秘密 *mìmì* secret-dense 'secret' /* 秘密秘密 *mìmìmì*

Les adverbes en français sont les seuls éléments qui peuvent se répéter (avec des pauses entre les éléments répétés) dans le sens d'une intensification, mais ce phénomène relève du registre parlé et il est proscrit dans le français écrit de référence où on lui préfère alors un adverbe unique qui porte déjà un haut degré (*beaucoup, énormément, excessivement, absolument*) :

- (36) Il est **très, très** fort dans son domaine.

Les cas de répétition N-N ou Adj-Adj en français, où en fait le second élément qualifie le premier, sont souvent le fait de trouvailles publicitaires ou de la presse et renvoie à des concepts nouveaux, ce qui explique que ces formes ne sont pas productives, comme nous le voyons à travers les exemples en (37) :

- (37) a. Une femme femme
b. Un blanc blanc (est une couleur blanche éclatante)
c. Un enfant *enfant

Le premier N joue le rôle référentiel et le second élément remplit le rôle d'un adjectif qualificatif (il porte la qualité du N).

7. Conclusion

Le redoublement est un phénomène qui concerne toutes les catégories porteuses de lexique en chinois. Il est fortement relié aux mécanismes de quantification et à l'interprétation aspectuelle. Le redoublement est l'un des moyens peu connus du chinois pour exprimer la pluralité.

En résumé, on peut dire que, en chinois, le redoublement dans le domaine du DP (Cl et N) exprime la pluralité, avec les Cl qui soulignent la pluralité des unités ou des événements tout en dénotant une succession dans le temps; les verbes sont plutôt l'objet d'une modification aspectuelle dans la mesure où le redoublement entraîne une lecture téléique et brève de l'événement; enfin, les adjectifs redoublés marquent une intensification de leur trait d'origine. Nous résumons ces résultats dans le tableau 1 ci-dessous.

Nous avons pu constater que le redoublement est un phénomène qui n'existe pas en français, car les modalités de quantification et de pluralisation ne sont pas les mêmes. En français, on remarque plutôt la présence de formes rédupliquées lexicalisées ainsi que l'absence de formes productives de la réduplication.

Tableau 1

Le redoublement en chinois

Nature du redoublement	Exemples	Propriétés
Nominal	人人 <i>rén rén</i> 'les gens' 天天 <i>tiān tiān</i> 'chaque jour, tous les jours'	Pluriel collectif Pluriel universel
Classifieurs nominaux	条条河 <i>tiáo-tiáo hé</i> 'toutes les rivières'	Pluriel universel
Classifieurs verbaux	□□□ <i>yī-biàn-biàn</i> 'sans arrêt (de la même façon)'	Pluralisation de l'événement Idée d'itération et de succession
Verbal	讨论讨论 <i>tǎolùn-tǎolùn</i> 'discuter un peu'	Événement rendu télique
Adjectival	干干净净 <i>gāngānjìngjìng</i> 'impeccable'	Intensification - écart à la norme

8. Bibliographie

- CHAO, Yuen-Ren (1968). *A Grammar of Spoken Chinese*. University of California Press, Berkeley.
- CHOMSKY, Noam (1981). *Lectures on Government and Binding*. Dordrecht, Foris.
- CHOMSKY, Noam (1995). *The Minimalist Program*. The MIT Press.
- CUI, Jianxin (1996). « 可重叠为AABB式的形容词的范围 » *Kě Chóngdié Wéi AABB Shì de Xíngróng Cí de Fànwéi* [Les possibilités de redoublement des verbes d'état sous la forme AABB] in « 语言文字学 » *Yǔyán Wénzì Xué* [Sciences du langage et de l'écriture] Pékin, Université du Peuple (4^e numéro).
- LAM, Sylvie et Marie-Thérèse VINET (2005). « Classifieurs nominaux et verbaux en chinois mandarin. » *Actes du Congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique* : 1-11. University of Western Ontario.
- LAM, Sylvie (2006). *Temps, Aspect et Nombre en chinois et en français : Une étude contrastive*. Thèse doctorale, Université de Sherbrooke.
- LI, Charles et Sandra THOMPSON (1981). *Mandarin Chinese: A functional reference grammar*. Berkeley: University of California at Berkeley Press.
- LI, Mei (1996). « AB式双音节形容词重叠式的读音考察 » *AB Shi Shuangyin Jie Xingrongci Chongdie Shi de Duiyin Kaocha* [Enquête phonologique sur la forme redoublées des verbes d'états dyssyllabiques AB], in *语言教学与研究 Yuyan Jiaoxue Yu Yanjiu* (1) [Enseignement et recherche sur la langue, 1^{er} numéro].
- McCRAWLEY, James (1992). « Justifying part-of-speech distinctions in Mandarin Chinese. » *Journal of Chinese Linguistics* 20 : 211-46.
- MASSAM, Diane (1990). « Cognate objects as thematic objects. » *Revue canadienne de linguistique*. 35: 2, p. 161-190.
- PARIS, Marie-Claude (1981). *Problèmes de syntaxe et de sémantique en linguistique chinoise*. Paris : Collège de France.
- PARIS, Marie-Claude. À paraître. « Un aperçu de la reduplication nominale et verbale en mandarin. » *Faits de Langues* (29).
- PAUL, Waltraud (2002). « Proxy Categories in Phrase Structure Theory and the Chinese VP. » *Cahiers de Linguistique Asie Orientale* 31 (2) : 137-174.
- WU, Andi (2003). « [Customizable Segmentation of Morphologically Derived Words in Chinese](#). » À paraître dans *Computational Linguistics and Chinese Language Processing* 8 (1).
- ZHANG, Niina (2002). *Counting and Classifying eventualities in Chinese*. Mimeo : USC. <http://www.usc.edu/dept/LAS/ealc/chinling/articles/Classification.PDF>.
- ZHOU, Hong (1999). « Cognate objects in Chinese. » *Toronto Working Papers in Linguistics* 17, p. 263-284.

Les adjectifs non-attributs en français : blocages généraux ou classes lexicales?

Sébastien Marengo

Université Marc Bloch de Strasbourg

Résumé

Plusieurs adjectifs du français ne présentent pas les caractéristiques des deux grandes catégories prévues par les grammaires, soit les qualificatifs et les relationnels. Leur propriété la plus notable reste le refus de la fonction attribut (*un ancien ministre* ~ **le ministre est ancien*). Une première solution consiste à proposer de nouvelles classes lexicales pour ces adjectifs, ce qui revient à imputer le blocage de l'attribut à leur sémantisme. Une autre possibilité consiste à considérer les adjectifs en cause comme des qualificatifs soumis à des contraintes générales. L'article s'intéresse à deux de ces contraintes : le figement et la « modification de la référence ». L'objectif est double : préciser dans quelle mesure les contraintes en question peuvent expliquer le refus de l'attribut et dans quelle mesure elles dispensent de créer de nouvelles catégories d'adjectifs.

Abstract

Several adjectives in French do not show the features of the two usual classes found in grammars, i.e. qualificative and relational. Their most striking property is that they cannot be used predicatively (*un ancien ministre* 'a former minister' ~ **le ministre est ancien* 'the minister is former'). One possible solution is to come up with new lexical classes for these adjectives, which means that their lack of predicative use is due to their semantics. Another solution is to regard these adjectives as qualificative adjectives that are subject to general constraints. The paper deals with two of such constraints: compounding and "reference modification". The aim is to determine to which extent these constraints can explain the lack of predicative use, and to which extent they exempt us from creating new lexical classes of adjectives.

1. Introduction

Les grammaires du français proposent habituellement deux catégories d'adjectifs : les qualificatifs, qui expriment une propriété du référent et acceptent la fonction attribut (1); les relationnels, qui dénotent des entités, servent difficilement comme attributs, possèdent un nom correspondant et apparaissent toujours en postposition (2). Or diverses études récentes (Nølke 2000, Schnedecker 2002, Riegel 2005) et moins récentes (Bolinger 1967, Milner 1967) tendent à montrer que plusieurs adjectifs n'appartiennent à aucune des deux catégories en question. Ces adjectifs, par exemple ceux illustrés en (3), se distinguent par le fait qu'ils refusent la fonction attribut. Ils peuvent donc difficilement être considérés comme des qualificatifs, mais ils ne présentent pas non plus les caractéristiques des relationnels¹

- (1) a. Une grosse maison ~ Cette maison est grosse
 b. *Un film passionnant* ~ *Le film est passionnant*
 c. *Une voiture rouge* ~ *Ma voiture est rouge*
- (2) a. *Le voyage présidentiel* ~ ^{??}*Ce voyage est présidentiel* ~ *Le voyage du président*
 b. *Les traditions danoises* ~ [?]*Ces traditions sont danoises* ~ *Les traditions des Danois/du Danemark*
 c. *La région strasbourgeoise* ~ ^{#??}*La région est strasbourgeoise* ~ *La région de Strasbourg*
- (3) a. *Une porte cochère* ~ **La porte est cochère* ~ **Une porte de coche/de cocher*
 b. *Ces satanés linguistes* ~ **Ces linguistes sont satanés* ~ [#]*Ces linguistes de Satan*
 c. *Un ancien ministre* ~ **Ce ministre est ancien* ~ **Un ministre d'ancienneté/de l'ancienneté*

Pour rendre compte des adjectifs marginaux, on peut proposer au moins trois « nouvelles » catégories d'adjectifs non-attributs (Marengo & Léard 2005) :

- Les adjectifs **classifiants** (4a) créent des types à partir du nom recteur (Girardin 2005). Dans les termes de Kleiber (2001 : 25-26, 32, 35-38), on dirait qu'ils participent à la dénomination de catégories : l'ensemble des dénotés auquel renvoie la séquence formée par le nom et l'adjectif est suffisamment stable pour mériter une expression consacrée, il s'agit d'une catégorie de choses (4b-4d).
- (4) a. *Une porte cochère* ~ *Un piano droit* ~ *Une rose trémière*
 b. *Une porte dont les dimensions permettent l'entrée d'une voiture dans la cour d'un bâtiment* (cf. *Petit Robert*), *ça s'appelle une porte cochère*
 c. *Un piano droit, c'est un type de piano*
 d. *Une rose trémière, c'est un type de rose*
- Les adjectifs **affectifs** (5) dénotent l'attitude du locuteur à l'égard du référent ou de la situation (Milner 1978 : 207-213, Warren 1981 : 443, Gaatone 1988 : 170-171, Giry-

¹ Parmi les grammaires qui retiennent le tandem qualificatif/relationnel, on peut citer Arrivé *et al.* (1986 : 32-34), Dubois & Lagane (1973 : 104-109), Riegel *et al.* (2001 : 355-357). Grevisse & Goosse (1993 : 494, 820) distinguent moins clairement les relationnels. On rencontre également des difficultés avec les autres classifications des adjectifs, comme celle des grammaires traditionnelles (Grevisse 1964 : 277-278, 334-402, Chevalier *et al.* 1964 : 209-210, 240-280, Wagner & Pinchon 1991 : 83-91, 106-124), celle de la grammaire de Wilmet (1998 : 111-246) ou celles des approches sémantico-logiques (Kamp 1975, Partee 2001, McNally & Boleda 2004). En gros, ces classifications posent deux problèmes : elles sont lacunaires, dans la mesure où plusieurs adjectifs non attributs ne peuvent être inclus dans les catégories proposées; elles paraissent hétérogènes, en syntaxe ou en sémantique, puisqu'elles rangent dans une même catégorie des éléments aux comportements ou aux valeurs différentes.

Schneider 2005, Schuwer 2005 : 94). Proches des jurons, ils accomplissent un acte illocutoire expressif et n'ont pas la « descriptivité » nécessaire pour être attribués.

(5) *Une brave fille ~ Pauvre Gaston ! ~ Une sale maladie ~ Ces satanés linguistes*

- Les adjectifs **référentiels** servent, comme le terme l'indique, à construire la référence du nom². Suivant Léard (en préparation), cela signifie qu'ils véhiculent la quantité ou les repères. La quantification peut porter sur des entités (6a), sur des propriétés et des réalités apparentées (intensité) (6b), sur la réalisation d'un procès (modalité aléthique) (6c) ou sur les traits du signifié nominal (6d); le repérage s'effectue par référence au temps (6e) ou à un ensemble préconstruit (6f), ou encore de manière indéfinie (6g). Les adjectifs référentiels forment donc une vaste classe et se prêtent à une typologie développée.

- (6) a. *Un double scotch ~ Un seul livre ~ Un monde fou* 'beaucoup de monde'
 b. *Une peur bleue ~ Une colère noire ~ Un gros con* 'une personne très conne'
 c. *Un éventuel visiteur ~ Un marché potentiel ~ Les candidats probables*
 d. *Un vrai diamant ~ Un faux passeport ~ Un soi-disant notaire*
 e. *Une ancienne auberge ~ Un futur recteur ~ Un conducteur occasionnel*
 f. *Mon bras gauche ~ Le prochain train ~ La page suivante*
 g. *Un beau jour ~ Un certain Gaston ~ Un adjectif quelconque*

Les adjectifs de ces trois « nouvelles » classes ont en commun de ne pas exprimer une propriété du référent nominal, ce qui explique leur refus de la fonction attribut. Bien qu'étudiés en détail par certains auteurs (surtout les classifiants et les affectifs), ils ont été plus ou moins clairement séparés des qualificatifs. Cela tient souvent à une approche unitaire, un signifiant donné étant considéré comme correspondant à un seul et même adjectif. En comparaison, la démarche retenue ici se veut résolument polysémiste (cf. Mel'čuk *et al.* 1995) : il convient de distinguer, par exemple, un adjectif classifiant dans *un piano droit* et un adjectif qualificatif dans *une tige bien droite*. En somme, les qualificatifs sont perçus comme le prototype de la catégorie adjectivale, prototype dont s'éloignent les relationnels, les classifiants, les affectifs et les référentiels par un certain nombre de critères.

On pourrait cependant objecter que c'est sauter hâtivement aux conclusions que de postuler ainsi de nouvelles classes d'adjectifs et qu'il s'agit là d'une solution coûteuse. En effet, le blocage de la fonction attribut pourrait dans certains cas être dû à des phénomènes généraux qui ne remettraient pas en cause la nature qualificative des adjectifs concernés. On peut penser ici au figement (7a) ou encore à une portée sémantique particulière de l'adjectif, dite « modification de la référence » (7b). L'objectif du présent article consiste donc à préciser dans quelle mesure les deux phénomènes en question peuvent être invoqués pour expliquer les comportements déviants de certains adjectifs. Autrement dit, il s'agit de déterminer à quel degré ces phénomènes dispensent de créer de nouvelles catégories pour de tels adjectifs.

- (7) a. *Une peur bleue ~ *Une frousse bleue*
 b. *Un gros con* 'une personne très conne'

2. Le figement

On dit souvent qu'un adjectif refuse la fonction attribut en raison du figement. Le blocage fait d'ailleurs partie des critères retenus par Gross (1988) pour déterminer le degré de figement des noms composés qui comportent un adjectif. L'auteur préconise en effet une définition morpho-syntaxique du figement. Cette définition s'appuie sur un faisceau de critères plutôt qu'un seul, et ce, pour deux raisons. D'une part, Gross tient pour prémisse qu'il est impossible de définir l'ensemble des composés à l'aide d'un critère unique. D'autre part, il veut rendre

² On prendra garde de ne pas confondre avec *référentiel* au sens de 'pourvu d'un référent'.

compte du sentiment de gradation qu'éprouvent les locuteurs : les expressions figées ne le sont pas toutes au même degré. Dès lors, le figement des suites formées d'un nom et d'un adjectif est mesuré à l'aide de neuf critères, qui correspondent aux propriétés habituelles des suites en question. Ces critères seront illustrés dans quelques instants, avec la série d'exemples (8).

La méthode proposée par Gross a l'avantage de s'appliquer de façon relativement objective. Cependant, elle repose sur l'inventaire habituel des grammaires : les propriétés attendues sont celles des qualificatifs et des relationnels. Ainsi, quand un adjectif refuse la fonction attribut et qu'il n'est pas un relationnel, le blocage est automatiquement imputé au figement. Or, si l'on pose l'existence d'autres classes d'adjectifs, aux propriétés par définition distinctes, la grille d'analyse perd de son efficacité et se révèle trop puissante. Par exemple, un adjectif comme *ancien*, dans un syntagme nominal comme *un ancien ministre*, atteint sept critères de figement sur neuf alors qu'il ne paraît pas figé : il ne se prête pas à la fonction attribut (8a); il refuse la nominalisation (8b); il n'est pas sélectionné librement au sein de son paradigme (8c); il ne supporte pas l'adjonction d'un « adverbe » (8d); il ne tolère pas la coordination avec un autre adjectif (8e); il est difficilement effaçable (8f); il ne commute pas avec un syntagme prépositionnel en *de* (8g). En fin de compte, seules la variation en nombre (8h) et la libre sélection du nom au sein de son paradigme (8i) rappellent les séquences non figées. Les comportements contraints sont en fait chose normale pour *ancien*.

- (8) a. **Ce ministre est ancien*
 b. [#]*L'ancienneté de ce ministre*
 c. [#]*Un vieux ministre* (mais plutôt *un ex-ministre*)
 d. **Un très ancien ministre*
 e. **Un ancien et sympathique ministre* ~ **Un ministre ancien et sympathique*
 f. ^{??}*Un ancien ministre, c'est un ministre*
 g. **Un ministre d'ancienneté* ~ **Un ministre d'une certaine ancienneté*
 h. *D'anciens ministres* ~ *Des anciens ministres*
 i. *Un ancien homme d'État/politicien*

En somme, une définition morpho-syntaxique du figement n'a pas de valeur explicative en ce qui concerne le refus de la fonction attribut. Il serait en effet tautologique de dire qu'un adjectif refuse cette fonction parce qu'il fait partie d'une expression figée : cela reviendrait à dire qu'il possède des comportements syntaxiques contraints parce qu'il possède des comportements syntaxiques contraints.

Pour que le figement joue un rôle pleinement explicateur en matière de syntaxe, il faut mettre en relation le signifié des expressions avec celui de leurs constituants³. C'est la position retenue par Mel'čuk *et al.* (1995 : 46) dans l'optique de la théorie Sens-Texte. Plutôt que de considérer le figement comme un continuum, les auteurs distinguent trois types de phrasèmes en fonction des mécanismes sémantiques à l'œuvre :

- Un PHRASÈME COMPLET est un phrasème dont le signifié n'inclut pas les signifiés de ses constituants⁴ :

- (9) *Bas-bleu* 'femme pédante à prétentions littéraires'

³ Gross ménage une place plus importante à la sémantique dans son ouvrage de 1996, mais l'articulation avec la syntaxe reste imprécise.

⁴ On pourrait ajouter : ou dont certains constituants sont dépourvus de signifié, ne connaissant plus d'emploi en dehors du phrasème (*au fur et à mesure*, à *tire-larigot*, il y a belle *lurette*).

- Un QUASI-PHRASÈME est un phrasème dont le signifié inclut ceux de ses constituants de même qu'un surplus imprévisible :

(10) *Casque bleu* 'soldat des troupes internationales de l'ONU, reconnaissable au fait qu'il porte un casque bleu'

- Un SEMI-PHRASÈME (ou collocation) est un phrasème dont le signifié inclut ceux de ses constituants, mais dont l'un des constituants n'est pas sélectionné librement. Par exemple, le signifié de *peur bleue* inclut celui de *peur* (= la base), mais *bleue* (= le collocatif) ne possède pas son sens habituel de couleur : il exprime le concept général d'intensité (11a) et ne peut le faire que lorsqu'il accompagne le nom *peur* (11b-11c). De même, *blond* n'accompagne pas tous les noms auxquels s'applique son signifié (12).

- (11) a. 'Une peur intense' ~ *Une peur bleue*
 b. 'Une colère intense' ~ **Une colère bleue*
 c. 'Une joie intense' ~ **Une joie bleue*

- (12) a. 'Un cheveu dont la couleur est similaire à la couleur du blé et tend vers le jaune pâle' (Alonso Ramos & Mantha 1996 : 244) ~ *Un cheveu blond*
 b. 'Un tissu dont la couleur est similaire à la couleur du blé et tend vers le jaune pâle' ~ **Un tissu blond*⁵

L'approche de Mel'čuk *et al.* permet un gain appréciable en ce qui concerne la mise en relation des aspects sémantiques et syntaxiques du figement. En effet, on s'expliquera facilement qu'un adjectif entrant dans un phrasème complet ou un quasi-phrasème refuse la fonction attribut (13). Ces phrasèmes représentent des unités lexicales préconstruites et prêtes à l'emploi, dotées de leur propre combinatoire, concurrentes d'unités lexicales simples; si on les déconstruit formellement, on les déconstruit aussi sémantiquement. Ils se reconnaissent à leur caractère paradoxal : ils correspondent à plusieurs unités en syntaxe mais à une seule en sémantique (cf. Mel'čuk 1988 : 28). La situation paraissant suffisamment claire, les « adjectifs » entrant dans ces deux types de phrasèmes n'ont pas à être abordés dans la présente étude. Ils n'ont d'existence que sur le plan morpho-syntaxique, alors que la fonction attribut exige qu'un adjectif soit doté d'un signifié propre.

- (13) a. *Un bas-bleu* 'femme pédante...' ~ [#]*Ce bas est bleu*
 b. *Un casque bleu* 'soldat...' ~ [#]*Ce casque est bleu*

En revanche, les semi-phrasèmes sont des expressions compositionnelles. Cette fois-ci, il n'est pas possible d'établir de corrélation stricte entre figement et contraintes syntaxiques. C'est ce que constatent Alonso Ramos & Mantha (1996 : 245) : si certains adjectifs collocatifs refusent la fonction attribut (14a), d'autres l'acceptent⁶ (14b). Ce qui importe pour expliquer le blocage de l'attribut, ce n'est donc pas le statut de collocatif, mais quelque chose de plus spécifique. À ce sujet, il est remarquable de constater qu'en français, la majorité des adjectifs collocatifs qui refusent la fonction attribut se répartissent suivant deux valeurs précises : la classification (14c) et l'intensité (14d), ce qui nous ramène aux « nouvelles » catégories mentionnées en introduction. Une telle tendance ne saurait relever du hasard. Cela semble confirmer que le refus de la fonction attribut est dû au statut sémantique de l'adjectif. Ainsi,

⁵ Le moment est venu de mentionner qu'une première version de ce travail a été présentée lors de la Rencontre linguistique franco-danoise du 30 mai 2006 à l'Université Marc Bloch de Strasbourg. À cette occasion, Michael Herslund a porté à ma connaissance le cas d'une campagne publicitaire vantant les mérites d'un *tissu blond scandinave*. Cet intéressant contre-exemple pourrait s'expliquer de deux façons : par une valeur métaphorique, *blond* étant appliqué à un nom inattendu; par une valence différente de l'expression *blond scandinave* par rapport à *blond* tout court, *blond scandinave* étant un nom de couleur et non un adjectif, au même titre que *bleu ciel* ou *vert émeraude*.

⁶ Les adjectifs collocatifs qui acceptent la fonction attribut sont souvent désignés comme des prédicats exerçant une contrainte de sélection sur leur argument.

les « trois » nouvelles catégories peuvent inclure des adjectifs collocatifs aussi bien que des adjectifs libres. C'est d'ailleurs déjà le cas pour la catégorie des qualificatifs (14b).

- (14) a. *Une peur bleue* ~ **Sa peur est bleue*
 b. *Des cheveux blonds* ~ *Ses cheveux sont blonds*
 c. *Ski alpin* ~ *Porte cochère* ~ *Chocolat noir* (adjectifs classifiants)
 d. *Peur bleue* ~ *Grippe carabinée* ~ *Blessé grave* (adjectifs référentiels intensifs)

On notera enfin que la notion de figement n'est d'aucun secours pour un bon nombre d'adjectifs non attribués, qui semblent pouvoir accompagner tous les noms auxquels s'applique leur signifié :

- (15) a. *Un ancien ministre* ~ *Une ancienne ballerine* ~ *Une ancienne armoire* ~ *Une ancienne auberge* (adjectif référentiel de repérage temporel)
 b. *Une sacrée bagnole* ~ *Un sacré linguiste* ~ *Un sacré problème* (adjectif affectif)

3. La modification de la référence

L'expression « modification de la référence » (*reference modification*) est due à Bolinger (1967), qui a mis en valeur quelques adjectifs non-attribués en anglais, dont ceux illustrés en (16). Partant du principe que la fonction attribut permet de qualifier le référent du nom, l'auteur propose la solution suivante : les adjectifs auxquels il s'intéresse portent plutôt sur la référence du nom, c'est-à-dire un aspect de son signifié.

- (16) a. *A big eater* 'un gros mangeur' ~ **Ce mangeur est gros*
 b. *A total stranger* 'un parfait étranger' ~ **Cet étranger est parfait*
 c. *A sheer fraud* 'un véritable imposteur' ~ **Cet imposteur est véritable*
 d. *A true poet* 'un vrai poète' ~ **Ce poète est vrai*
 e. *An eternal friend* 'un ami éternel' ~ **Cet ami est éternel*
 f. *The future king* 'le futur roi' ~ **Le roi est futur*

En termes plus formels, on peut dire que le signifié d'un adjectif compatible avec la fonction attribut se combine avec l'ensemble du signifié nominal, ni plus ni moins (17). Parmi les adjectifs non attribués cités par Bolinger, certains ont une portée plus restreinte : ils visent une composante du signifié nominal (18a-18b), ce qui inclut les actants sémantiques (18c). D'autres portent sur l'opération de catégorisation inhérente à la dénomination (cf. Riegel 2005) (19); la paraphrase du syntagme nominal fera donc référence au nom en tant que signe linguistique délimitant des catégories de choses.

- (17) *Des cheveux blonds* 'des cheveux dont la couleur est similaire à la couleur du blé et tend vers le jaune pâle'
- (18) a. *Un gros mangeur* 'une personne qui mange beaucoup'
 b. *Un parfait étranger* 'une personne qui est parfaitement étrangère (à une autre)'
 c. *Un double meurtre* 'un meurtre dans lequel il y a deux victimes'
- (19) a. *Un vrai poète* 'une personne qui est vraiment poète'
 b. *Un ami éternel* 'une personne qui sera toujours un ami'
 c. *Le futur roi* 'la personne qui sera le roi dans l'avenir'

Pour le français, les grammairres (Arrivé *et al.* 1986 : 35-38, Wilmet 1998 : 204-219, Riegel *et al.* 2001 : 182, 356) établissent souvent un lien entre la portée sémantique de l'adjectif épithète et sa position : antéposé, il porte sur le contenu notionnel du nom, autrement dit sur le rapport de dénomination (20). Même si une telle incidence atypique n'est pas limitée à

l'antéposition, et même si les grammaires citées ne font pas toutes le lien, il est clair qu'il existe une corrélation avec le refus de la fonction attribut⁷ (21).

- (20) a. *Un ancien moulin* ~ *Un moulin ancien*
 b. *Une apparente folie* ~ *Une folie apparente*
 c. *Un certain succès* ~ *Un succès certain*
 d. *Un grand homme* ~ *Un homme grand*
 e. *Un gros industriel* ~ *Un industriel gros*
 f. *Un simple soldat* ~ *Un soldat simple*
- (21) a. *Un ancien moulin* ~ [#]*Un moulin qui est ancien*
 b. *Une apparente folie* ~ [#]*Une folie qui est apparente*
 c. *Un certain succès* ~ [#]*Un succès qui est certain*
 d. *Un grand homme* ~ [#]*Un homme qui est grand*
 e. *Un gros industriel* ~ [#]*Un industriel qui est gros*
 f. *Un simple soldat* ~ [#]*Un soldat qui est simple*

Ni Bolinger ni les grammaires ne réunissent ces adjectifs au sein d'une ou de plusieurs classes particulières. On retrouve une position semblable chez des partisans d'une approche lexicale unitaire : des guillaumiens (Moignet 1981 : 45-49, 193) et des générativistes (Bouchard 1998). Suivant les positions de ces auteurs, des exemples comme *une ancienne auberge* et *une auberge ancienne* contiendraient le même adjectif, doté du même signifié, la différence d'interprétation étant due à la manière dont ce signifié se combine avec celui du nom. La modification de la référence se présenterait ainsi comme un mécanisme général mettant en jeu des qualificatifs dont le sémantisme s'y prête :

- (22) *Un futur roi* 'une personne dont le statut de roi est futur'

Mais on peut aussi considérer que la modification de la référence met en jeu des adjectifs distincts des qualificatifs et associés à une série de comportements qui leur sont propres. Une telle solution paraît préférable pour diverses raisons :

1. Plusieurs adjectifs qualificatifs sont dépourvus de contrepartie modifiant la référence, même si leur sémantisme semble a priori compatible avec ce mécanisme :

- (23) a. *Un conducteur bon* 'conforme aux attentes' ~ *Un bon conducteur* 'une personne qui conduit de manière conforme aux attentes'
 b. *Un conducteur bizarre* 'qui s'écarte de l'ordre commun' (*Petit Robert*) ~ ^{??}*Un bizarre conducteur* 'une personne qui conduit d'une manière qui s'écarte de l'ordre commun'
 c. *Une aventure vraie* 'qui présente un caractère de vérité' (*Petit Robert*) ~ *Une vraie aventure* 'quelque chose dont le statut d'aventure présente un caractère de vérité'
 d. *Une aventure véridique* 'qui présente un caractère de vérité' (*Petit Robert*) ~ ^{??}*Une véridique aventure* 'quelque chose dont le statut d'aventure présente un caractère de vérité'

2. Certains adjectifs qui modifient la référence sont dépourvus de contrepartie qualificative : les formes en question paraissent peu naturelles en position d'attribut ou possèdent alors un sens nettement différent (24).

- (24) a. *Un musicien accompli* ~ ^{??}*Ce musicien est accompli* ~ [#]*Sa mission est accomplie* 'achevée' (participe)
 b. *Notre défunt président* ~ ^{??}*Notre président est défunt*
 c. *Un bricoleur patenté* ~ ^{??}*Ce bricoleur est patenté* ~ [#]*Ce procédé est patenté* 'breveté'

⁷ Les épithètes par transfert de Grevisse & Goosse (1993 : 494-495, 839-841) correspondent à la modification de la référence une fois les exemples parasites écartés.

- d. *Un piètre acteur* ~ [?]*Cet acteur est piètre*
- e. *Le regretté Coluche* ~ [#]*Coluche est regretté de tous* ‘tous regrettent Coluche’ (participe)

3. Dans la plupart des cas où un adjectif modifiant la référence possède une contrepartie qualificative, il est difficile de forger des paraphrases qui permettent de retrouver cette valeur qualificative (25-27). On obtient plutôt, comme équivalent de l’adjectif, un circonstant (*anciennement/autrefois*) ou un spécifieur de quantité (*parfaitement, vraiment*).

- (25) a. *Une ancienne auberge*
- b. **Un bâtiment dont le statut d’auberge est ancien*
- c. ^{#??}*Un bâtiment dont l’appartenance à la catégorie des auberges est ancienne*
- d. *Un bâtiment qui était anciennement/autrefois une auberge*

- (26) a. *Un parfait étranger*
- b. **Une personne dont le caractère étranger est parfait*
- c. *Une personne qui est parfaitement étrangère (à une autre)*

- (27) a. *Un vrai poète*
- b. ^{??}*Une personne dont l’appartenance à la catégorie des poètes est vraie*
- c. *Une personne qui appartient vraiment à la catégorie des poètes*

4. Parmi les adjectifs qui portent sur une composante du signifié nominal, les multiplicatifs ont un fonctionnement imprévisible : un *double meurtre* évoque la quantification des victimes et non des meurtriers (28a-28b) ; un *album double* évoque la quantification des disques et non des artistes (28c-28d). Ces adjectifs sont des collocatifs et doivent apparaître dans l’article de dictionnaire du nom qu’ils accompagnent.

- (28) a. *Double meurtre* = ‘meurtre de Y par X tel qu’il y a deux Y’
- b. *Double meurtre* ≠ ‘meurtre de Y par X tel qu’il y a deux X’
- c. *Album double* = ‘album de X tel qu’il y a deux disques’
- d. *Album double* ≠ ‘album de X tel qu’il y a deux X’

5. Certains adjectifs non attribués ne modifient pas la référence : ils possèdent une incidence normale, leur signifié se combine avec l’ensemble du signifié nominal (29). C’est donc dire qu’il faut de toute manière prévoir une solution en marge du tandem qualificatif/relationnel.

- (29) a. *Une porte cochère* ‘une porte dont les dimensions permettent l’entrée d’une voiture dans la cour d’un bâtiment’ (*Petit Robert*)
- b. *Une fichue voiture* ‘une voiture à l’égard de laquelle l’énonciateur exprime son mécontentement’
- c. *Le prochain train* ‘le train qui vient après celui dont il est question’
- d. *La page suivante* ‘la page qui vient après celle dont il est question’⁸

En fait, les adjectifs qui modifient la référence ne véhiculent pas n’importe quelle valeur sémantique : la plupart gravitent autour des notions de quantité et de repérage et correspondent donc aux adjectifs référentiels mentionnés en introduction (30). Quelques-uns pourraient témoigner d’une intersection avec les prédicats de manière (*bon* ~ *bien*, *piètre* ~ *mal*), la fonction attribut étant parfois plus acceptable (31).

- (30) a. *Un grand buveur* ~ *Un gros mangeur* ~ *Un parfait étranger* (quantification de propriétés ou d’actions)
- b. *Une apparente folie* ~ *Un faux passeport* ~ *Un vrai poète* (quantification des traits)

⁸ Pour une analyse plus adéquate de *prochain* et *suivant*, on peut consulter l’article de Berthonneau (2002).

- c. *Mon ancienne école ~ Un ami éternel ~ Le futur roi* (repérage temporel)
- (31) a. *Un bon conducteur ~ Quelqu'un qui conduit bien ~ Il est bon en tant que conducteur*
b. *Un piètre chanteur ~ Quelqu'un qui chante très mal ~ ??Il est piètre en tant que chanteur*

4. Conclusion

En résumé, le figement et la modification de la référence ne dispensent pas de créer de nouvelles classes d'adjectifs :

- Dans une perspective Sens-Texte, le figement explique le refus de la fonction attribut pour les « adjectifs » entrant dans un phrasème complet ou un quasi-phrasème. Par contre, il ne permet pas de prévoir le blocage pour les adjectifs faisant partie d'un semi-phrasème (collocatifs); la contrainte dépend vraisemblablement du statut sémantique de l'adjectif.
- La modification de la référence se traduit bel et bien par le refus de la fonction attribut, mais les adjectifs en cause peuvent difficilement être considérés comme des qualificatifs.
- Certains adjectifs non attribués ne sont concernés ni par le figement ni par la modification de la référence :

- (32) a. *Une fichue pluie ~ Un sacré linguiste* (adjectifs affectifs)
b. *Le prochain train ~ La page suivante* (adjectifs référentiels de repérage temporel)

Par ailleurs, il va de soi que d'autres phénomènes peuvent expliquer le refus de la fonction attribut, sans nécessairement remettre en cause le statut qualificatif de l'adjectif. C'est le cas par exemple des tropes (\approx figures de style) :

- Les tropes libres (= créés momentanément par le locuteur) constituent un vaste champ d'étude à explorer (cf. Prandi 1992, Orlandi 2005). À titre d'exemple, l'oxymore (33a) semble moins permissif que certaines métonymies (33b). Néanmoins, les adjectifs des trois « nouvelles » classes ne sont pas concernés : leur emploi paraît tout à fait conventionnel et ne présente aucune anomalie sémantique. Plus généralement, comme ils ne renvoient pas à une réalité extra-linguistique, on ne voit pas l'intérêt (ou la possibilité) de les engager dans une relation conflictuelle avec un nom, ce qui est le propre d'un trope libre.

- (33) a. *Le cri silencieux de la victime ~ ??Son cri était silencieux*
b. *Un pays affamé ~ Le pays est affamé*

- Les tropes lexicalisés (= passés dans l'usage) pourraient aussi avoir leur rôle à jouer. Cela concerne plus généralement la nature des ponts sémantiques impliqués dans les phénomènes de polysémie. Ainsi, lorsqu'un ensemble d'adjectifs qualificatifs entretiennent des liens sémantiques directs ou indirects, on a parfois l'impression que la fonction attribut est monopolisée par l'adjectif « de départ » (34a vs 34b; 34c vs 34d). Encore une fois, les conditions du blocage restent à préciser : nature du pont sémantique, types de propriétés véhiculées par les adjectifs, types de noms en jeu, caractère productif ou non du patron de polysémie... Il n'en demeure pas moins que certains adjectifs non attribués n'entrent pas dans le jeu de la polysémie et ne sont donc pas sujets aux tropes lexicalisés (34e).

- (34) a. *Une petite personne* 'dont la taille est inférieure à une certaine norme' ~ *Cette personne est petite*
b. *Une petite voix* 'aiguë, qui rappelle celle d'une petite personne' ~ **Sa voix est petite*
c. *Une personne intelligente* 'dont l'intelligence est supérieure à une certaine norme' ~ *Cette personne est intelligente*
d. *Un regard intelligent* 'qui laisse supposer que la personne en question est intelligente' ~ ?*Son regard est intelligent*

- e. *Le N suivant* ≈ ‘le N qui suit immédiatement, du point de vue temporel, le N dont il est question’

D’autres contraintes sur l’attribut, plus locales, concernent la manifestation et l’expression des actants sémantiques :

1. Le sujet grammatical n’apparaît pas sous la forme attendue. Ainsi, certains adjectifs attributs dont le premier actant sémantique correspond à un fait (cf. Riegel 1985 : 153-163, Marengo 2002 : 76-85) refusent un sujet nominal mais acceptent un pronom, un infinitif ou une complétive :

- (35) a. ^{??}*Le chant est facile* (où *chant* est un nom d’activité) ~ *Le chant, c’est facile* ~ *Chanter est facile* ~ *C’est facile de chanter*
 b. [?]*Son absence est bizarre* ~ *Qu’il soit absent est bizarre* ~ *C’est bizarre qu’il soit absent*
 c. **Ton aide est gentille* ~ *C’est gentil de nous aider*

2. Le deuxième actant sémantique de l’adjectif n’est pas exprimé (Schneidecker 2002 : 8) (36a-36c). Ce paramètre est parfois lié au fait que le sujet soit singulier ou pluriel (36d).

- (36) a. ^{??}*Paul est épris* ~ *Paul est épris de Virginie*
 b. **Cette difficulté est inhérente* (inacceptable sans anaphore) ~ *Cette difficulté est inhérente à la démarche adoptée*
 c. **L’invention du téléphone est postérieure* (inacceptable sans anaphore) ~ *L’invention du téléphone est postérieure à celle du télégraphe*
 d. **Ce livre est identique* (inacceptable sans anaphore) ~ *Ce livre est identique à celui-ci* ~ *Ces deux livres sont identiques*

3. Le sujet est un nom approprié⁹ et ne correspond donc pas au premier actant sémantique de l’adjectif (37). Ce dernier peut en plus être un classifiant ou un relationnel (37c-37e).

- (37) a. *Un air hautain* ~ **Son air est hautain*
 b. *Le caractère exceptionnel de cette mesure* (exemple de Moignet 1981 : 45) ~ **Le caractère de cette mesure est exceptionnel*
 c. *Une monarchie de type constitutionnel* ~ **Le type de cette monarchie est constitutionnel*
 d. *Des adjectifs à valeur locative* ~ **La valeur de ces adjectifs est locative*
 e. *Une paraphrase à valeur métalinguistique* ~ **La valeur de cette paraphrase est métalinguistique*

Ces contraintes particulières ne permettent pas d’expliquer le refus de la fonction attribut pour les adjectifs des trois « nouvelles » classes. Cela tend à confirmer la nécessité de ces dernières. Et si de telles classes ne rendent pas compte de tous les adjectifs marginaux, elles en réunissent un nombre considérable. Elles comblent donc en bonne partie la brèche laissée ouverte par le tandem qualificatif/relationnel¹⁰.

⁹ Un nom approprié est un nom au sémantisme très général dont le rôle consiste essentiellement à servir de support syntaxique à l’adjectif. Les noms appropriés sont souvent facultatifs : *une mesure au caractère exceptionnel* ~ *une mesure exceptionnelle*. Ils s’avèrent particulièrement utiles lorsque l’adjectif ne possède pas de nom correspondant : **l’exceptionnalité de cette mesure* ~ *le caractère exceptionnel de cette mesure*.

¹⁰ Les thèmes abordés dans le présent article sont traités plus en détail dans ma thèse de doctorat (Marengo, en préparation). Je tiens à remercier Georges Kleiber, Jean-Marcel Léard et les relecteurs anonymes pour leurs précieux commentaires, de même que le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) pour leur appui financier.

5. Bibliographie

- ALONSO RAMOS, Margarita et Suzanne MANTHA (1996). « Description lexicographique des collocatifs dans un *Dictionnaire explicatif et combinatoire* : articles de dictionnaire autonomes ? », dans André Clas, Philippe Thoiron & Henri Béjoint (éds), *Lexicomatique et dictionnaires : IV^{es} Journées scientifiques du réseau thématique « Lexicologie, Terminologie, Traduction »*, Montréal, AUPELF-UREF, p. 233-253.
- ABEILLÉ, Anne et Danièle GODARD (1999). « La position de l'adjectif épithète en français : le poids des mots », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 28, p. 9-32. <http://rlv.revues.org/document1211.html>
- ARRIVÉ, Michel, Françoise GADET et Michel GALMICHE (1986). *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- BERTHONNEAU, Anne-Marie (2002). « *Prochain/dernier* et compagnie. Les adjectifs “déictiques” à l'épreuve de l'espace ou comment circuler dans le temps, l'espace, le texte », *Langue française*, 136, p. 104-125.
- BOLINGER, Dwight (1967). « Adjectives in English: Attribution and Predication », *Lingua*, 18, p. 1-34.
- BOUCHARD, Denis (1998). « The distribution and interpretation of adjectives in French: A consequence of Bare Phrase Structure », *Probus*, 10:2, p. 139-183.
- CHEVALIER, Jean-Claude *et al.* *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- DUBOIS, Jean et René LAGANE (1973). *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.
- GAATONE, David (1988). « Cette coquise de construction : remarques sur les trois structures affectives du français », *Travaux de Linguistique*, 17, p. 159-176.
- GIRARDIN, Chantal (2005). « Les classifieurs : une sous-classe d'adjectifs non prédicatifs ? », *Cahiers de lexicologie*, 86, p. 59-70.
- GREVISSE, Maurice et André GOOSSE (1993). *Le bon usage. Grammaire française*, 13^e édition, revue, Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot.
- GROSS, Gaston (1988). « Degré de figement des noms composés », *Langages*, 90, p. 57-72.
- GROSS, Gaston (1996). *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Gap, Ophrys.
- GROSS, Gaston (2005). « Un dictionnaire électronique des adjectifs du français », *Cahiers de lexicologie*, 86, p. 11-33.
- GROSSMANN, Francis et Agnès TUTIN (2005). « *Joie profonde, affreuse tristesse, parfait bonheur*. Sur la prédicativité des adjectifs intensifiant certains noms d'émotion », *Cahiers de lexicologie*, 86, p. 179-196.
- KLEIBER, Georges (2001). « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, 36, p. 21-41.
- KLEIBER, Georges (2003). « Item lexical, mots construits et polylexicalité vus sous l'angle de la dénomination », *Syntaxe & Sémantique*, 5, p. 31-46.
- LÉARD, Jean-Marcel (en préparation). *Grammaire sémantique modulaire : lexique, référence, prédication*.
- MARENGO, Sébastien (2002). *L'adjectif : classification sémantique et structures d'arguments*, mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke.
- MARENGO, Sébastien (en préparation). *L'adjectif non-attribut. Syntaxe et sémantique des adjectifs référentiels* [titre provisoire], thèse de doctorat, Université Marc Bloch de Strasbourg.
- MARENGO, Sébastien et Jean-Marcel LÉARD (2005). « Ni qualificatifs, ni relationnels : la place des adjectifs référentiels au sein d'une classification sémantique globale », *Cahiers de lexicologie*, 86, p. 227-238.
- MARTIN, Robert (1986). « Le vague et la sémantique de l'adjectif. Réflexion sur l'adjectif antéposé en français », *Quaderni di Semantica*, VII:2, p. 246-263.
- M McNALLY, Louise et Gemma BOLEDA (2004). « Relational adjectives as properties of kinds », dans Olivier Bonami et Patricia Cabredo Hofherr (éds), *Empirical Issues in Formal Syntax and Semantics 5*, <http://www.cssp.cnrs.fr/eiss5>, p. 179-196.
- MEL'ČUK, Igor (1988). *Dependency Syntax: Theory and Practice*, Albany, State University of New York Press.
- MEL'ČUK, Igor *et al.* (1984, 1988, 1992, 1999). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, vol. 1-4, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

- MEL'ČUK, Igor, André CLAS et Alain POLGUÈRE (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- MILNER, Jean-Claude (1967). « Esquisse à propos d'une classe limitée d'adjectifs en français moderne », *MIT Quarterly Progress Report*, 84, p. 275-285.
- MILNER, Jean-Claude (1978). *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Éditions du Seuil.
- MOIGNET, Gérard (1981). *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- NØLKE, Henning (2000). « Le (très) ancien débat sur (très) ancien renouvelé », dans *Lexique, Syntaxe et Sémantique : mélanges offerts à Gaston Gross*, Besançon, Bulag (Centre Lucien Tesnière), p. 409-421.
- ORLANDI, Adriana (2005). « Emplois non prédicatifs des adjectifs : le cas des adjectifs obliques », *Cahiers de lexicologie*, 86, 207-226.
- PARTEE, Barbara H. (2001). « Privative adjectives: subsecutive plus coercion », <http://people.umass.edu/partee/docs/NoPrivatives2.PDF>. [à paraître dans T.E. Zimmermann (éd.), *Studies in Presupposition*]
- PRANDI, Michele (1992). *Grammaire philosophique des tropes. Mise en forme et interprétation discursive des conflits conceptuels*, Paris, Minuit.
- RIEGEL, Martin (1985). *L'adjectif attribut*, Paris, Presses Universitaires de France.
- RIEGEL, Martin (2005). « Une ancienne chapelle, un pur mensonge, un vague diplôme : ou quand un simple adjectif modalise le rapport de la désignation nominale », *Cahiers de lexicologie*, 86, p. 105-129.
- RIEGEL, Martin, Jean-Christophe PELLAT et René RIOUL (2001). *Grammaire méthodique du français*, 6^e édition, Paris, Presses Universitaires de France.
- ROBERT, Paul et al. (1993). *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, mise à jour mars 1995, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- SALLES, Mathilde (2001). « Hypothèse d'un continuum entre les adjectifs "modaux" et les adjectifs qualificatifs », *L'Information grammaticale*, 88, p. 23-27.
- SCHNEDECKER, Catherine (2002). « Présentation : les adjectifs "inclassables", des adjectifs du troisième type ? », *Langue française*, 136, p. 3-19.
- SCHUWER, Martine (2005). « Système des adjectifs non prédicatifs en français et en anglais : constantes et variations », *Cahiers de lexicologie*, 86, p. 85-103.
- WAGNER, Robert Léon et Jacqueline PINCHON (1991). *Grammaire du Français classique et moderne*, édition revue et corrigée, Paris, Hachette.
- WARREN, Beatrice (1981). « Semantic Patterns of Adjective-Noun Combinations: A Report on Work in Progress », dans Stig Johansson & Bjorn Tysdahl (éds), *Papers from the First Nordic Conference for English Studies*, Oslo, Institute of English Studies, University of Oslo, p. 438-447.
- WARREN, Beatrice (1984). *Classifying Adjectives*, Gothenburg, Acta Universitatis Gothoburgensis.
- WILMET, Marc (1998). *Grammaire critique du français*, 2^e édition, Paris, Hachette/Diculot.